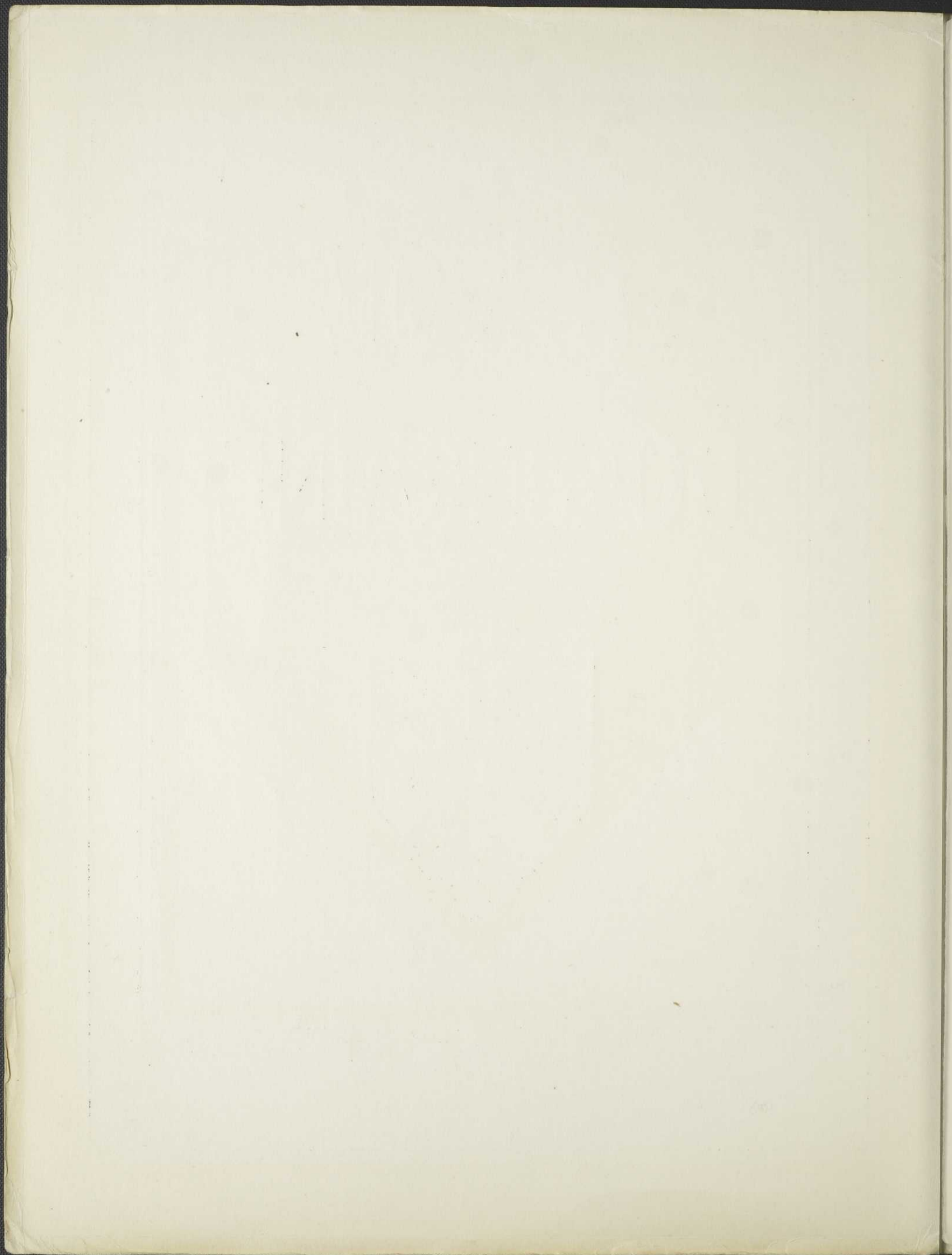


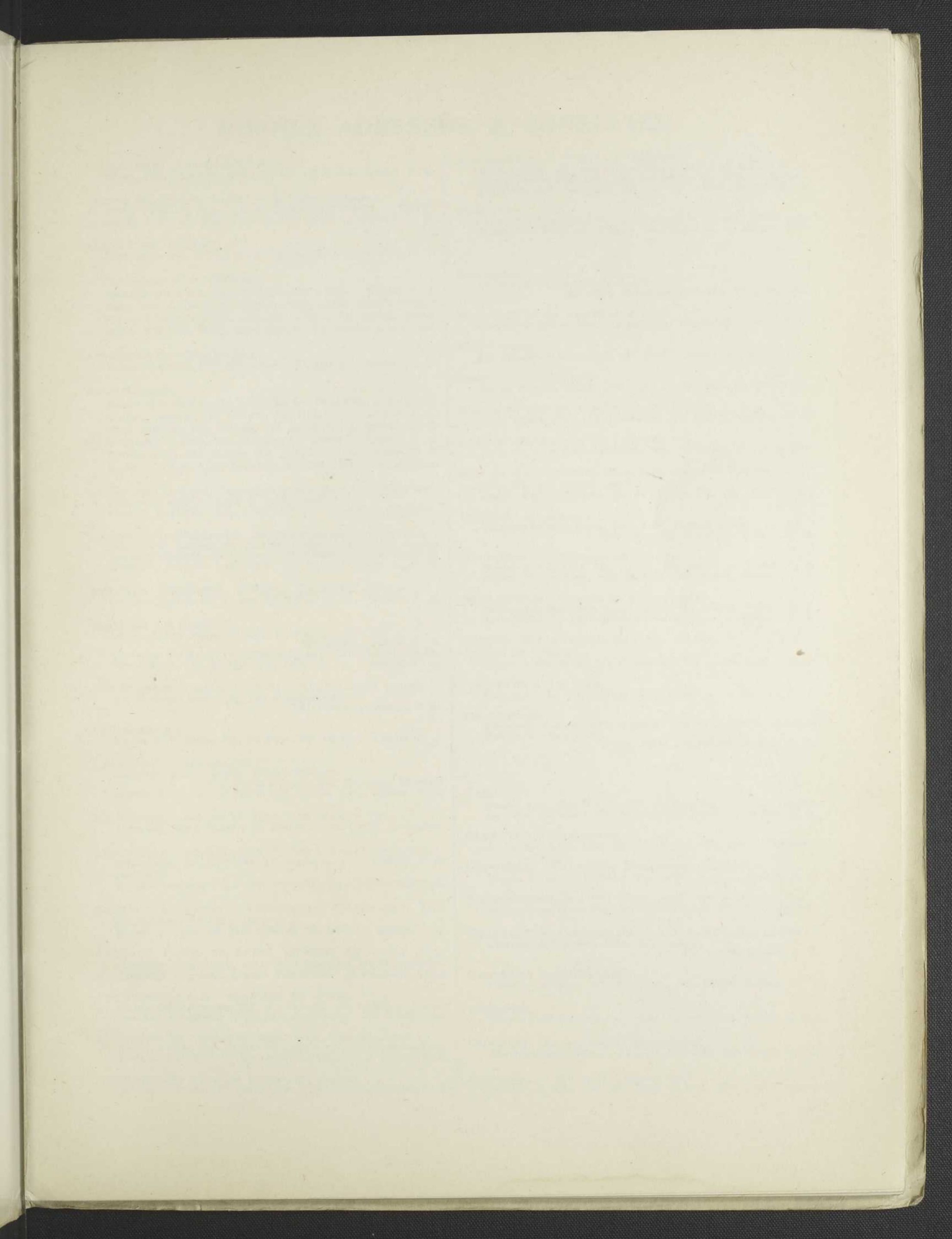
HOCHELAGA

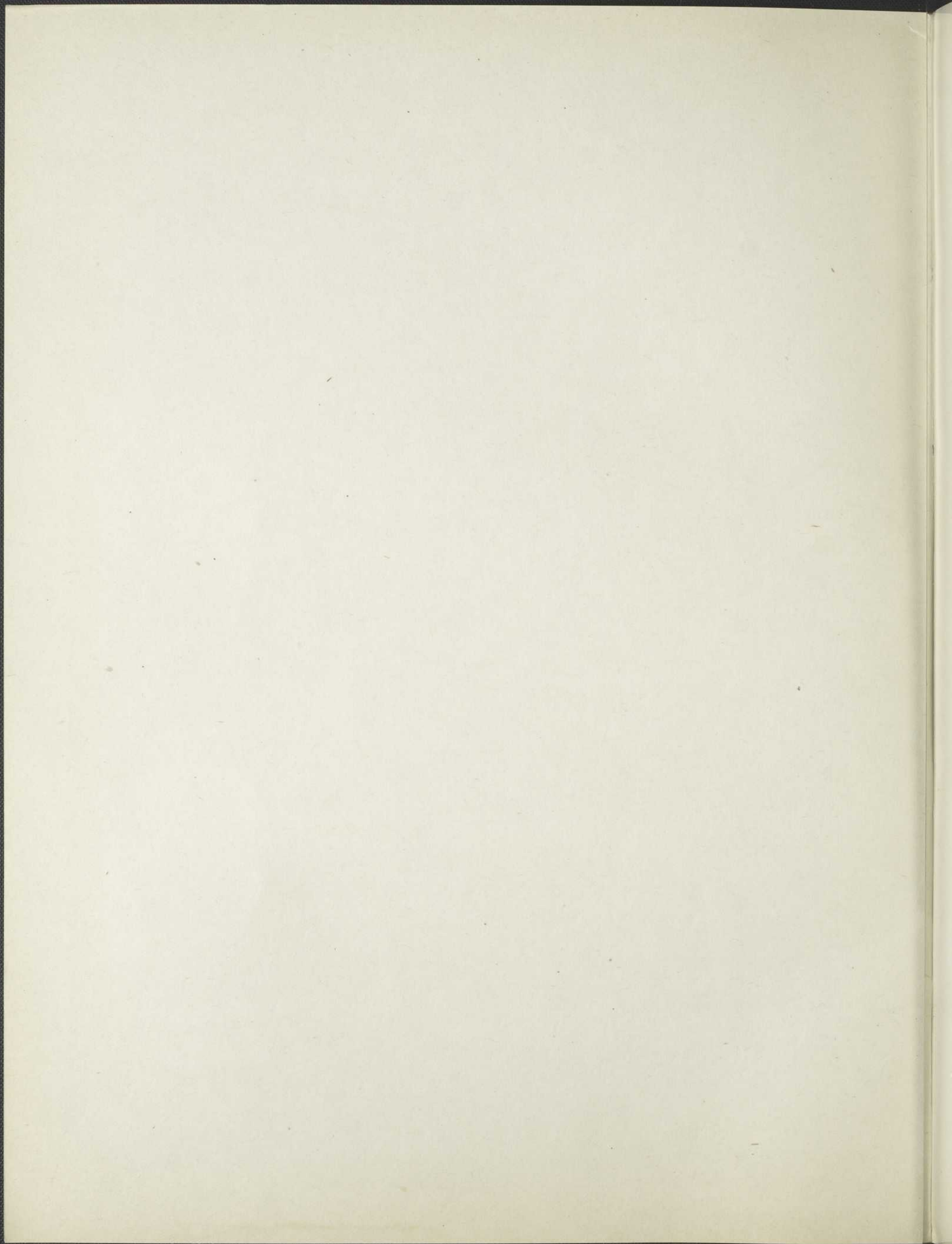
PER
R-382
EX-2
F

REVUE DOMINICAINE









BONNES ADRESSES À CONSULTER

ACCESSOIRES D'AUTOMOBILES :

Millen, John., Ltée, 37, boul. Charest, Tél. 4-3504, Québec, P. Q.

AGENTS MANUFACTURIERS — IMPORTATEURS :

Godley Products Enrg., 801, St-Honoré, Tél. 2-3103 Québec
Lortie, J. R., 88, boul. Orléans, Tél. 2-7735 Giffard, P. Q.

AGENCE DE VOYAGE :

Touristaide Inc., 24, Ste-Anne, Tél. 5-5706 Québec, P. Q.

ACCESSOIRES ÉLECTRIQUES :

Bizier & Caron Ltée, 54, St-Joseph, Tél. 4-1081 Québec, P. Q.
Roux Electric Enrg., 20, Maguire, Tél. 2-3434, Sillery, Québec
Roland Electric Enrg., 3190, 1ère avenue, Tél. 3-0895, Québec
Sillery Electric Enrg., 1360, Maguire, Tél. 5-8790, Sillery, Qué.

APPAREILS DE CHAUFFAGE :

Volcano Ltée, 88, Côte d'Abraham, Tél. 3-2572 Québec, P. Q.

ARCHITECTES :

Bouchard & Rinfret, 400, boul. Charest, Tél. 4-0734, Québec, P. Q.
Chabot, Germain, 226, St-Jean, Tél. 2-6511 Québec, P. Q.
Côté, Philippe, 219, St-Jean, Tél. 2-5177 Québec, P. Q.
Desmeules, Gabriel, 226, St-Jean, Tél. 4-3864 — Québec, P. Q.
Drouin, J.-C., 104, St-Jean, Tél. 2-8618 Québec, P. Q.
Larue, J.-Albert, 5711, Durocher, Tél. CR. 2734 Montréal

ARCHITECTES LEMIEUX, 760, SQUARE VICTORIA, LA. 2870, MTL.

Ludger Lemieux — A.A.P.Q. — M.R.A.I.C.
Paul M. Lemieux — B.A. — M.R.A.I.C. — A.A.P.Q. — D.P.L.G.F.

ARPENTEURS-GÉOMÈTRES ET INGÉNIEURS FORESTIERS :

Bélanger et Bourget, 86, Côte de la Mont., Tél. 2-5180, Québec
Boucher, Germain, 25, St-Louis, Tél. 4-1841 Québec, P. Q.
Blanchet, Jos., 97, Laurentide, Tél. 3-1330, Québec, P. Q.

ARTICLES RELIGIEUX, JOUETS, LIBRAIRE ETC. :

Kirouac, Marcel, 479, 5e rue, Tél. 2-5383 Québec, P. Q.

ARTICLES DE SPORTS :

Delisle Sports Enrg., 42, Côte du Palais,
Tél. 3-5513, Québec, P. Q.
Le Palais des Sports, 67, Côte d'Abraham, Tél. 3-2341, Québec
Sports Enrg., 213, St-Jean, Tél. 2-6657 Québec, P. Q.

ART PLASTIQUE ENRG. — OUVRAGES DE TOUT GENRE :

Art Plastique Enrg., 166, Des Commissaires,
Tél. 3-2990 Québec, P. Q.

ASCENSEURS :

La Cie F.-X. Drolet, 206, Du Pont, Tél. 4-4641 Québec, P. Q.

ASSURANCES GÉNÉRALES :

Bernardin Frères, Edifice Aldred, Ch. 305,
505, Places d'Armes, Tél. HA. 6258, Montréal
Boutin, P. A., 80, St-Pierre, Tél. 2-3884, Québec, P. Q.

ASSURANCE : NATIONAL LIFE ASSURANCE CO. :

Arsenault, Bona, Gérant, 80, St-Pierre, Tél. 2-5785 Québec,

ASSURANCE : LA SOLIDARITÉ, CIE D'ASSURANCE-VIE :

Siège social, 126, St-Pierre, Tél. 4-4034 Québec, P. Q.

AUTOBUS :

Autobus Lemelin, 170, Commerciale, Tél. Zone 5-327, Lévis, P. Q.

AUTOBUS À LORETTE, AÉRODROME, CHAMPIGNY, LAC

ST-JOSEPH, STE-CATHERINE :

Drolet, A., Ltée, 155, boul. Charest, Tél. 2-8494 Québec, P. Q.

AUTOBUS FOURNIER LTÉE : QUÉBEC AU CAMP VAL-

CARTIER, STE-FOYE, LAC ST-CHARLES, ST-RAYMOND :

Terminus, 501, boul. Charest Tél. 6182-34, St-Augustin, 2-5946

AUTOMOBILES & ACCESSOIRES EN GROS :

Cantin Sales Agencies Ltd., 67, St-Paul, Tél. 3-6297. Québec
Gaumont Automobile Enrg., 204, de la Reine, Tél. 2-6663, Qué.

AUTOMOBILES (SOUDURE, DÉBOSSAGE, PEINTURE, ETC.) :

Boutet & Fils, 131, Caron, Tél. 3-3370 Québec, P. Q.
Ferland, Ludger, 661, 1ère av., Tél. 4-2920, Québec, P. Q.

AUTOMOBILES (HUDSON ET CAMIONS REO) :

Racine, J. R. Inc., 27, Arago, Tél. 2-2019 Québec, P. Q.

AUTOMOBILES — VENTE & SERVICE :

Carrier, R. A., 475, 1ère avenue, Tél. 4-1533 Québec, P. Q.
Giguère Automobile Ltée, 501, St-Vallier, Tél. 8230, Québec,
Montcalm Auto Inc., 901, 1ère av., Tél. 2-5676, Québec, P. Q.

AVOCATS :

Champeau, Armand, 5585, Canterbury, Tél. AT. 9717, Outremont
St-Jacques, Henri, 18, Rideau Tél. 2-5055 Ottawa Ont.

BANQUES :

La Banque Provinciale du Canada
221 ouest, St-Jacques, Tél. HA. 7151, Montréal

BICYCLETTES ET ACCESSOIRES :

Gendron et Frères Enrg., 19½, Prévost Tél. 3-1223, Québec, P. Q.

BIJOUTERIES :

Les Spécialités de Québec, 351, boul. Charest, Tél. 3-1543, Qué.

BISCUITS ET GÂTEAUX :

Cie de Biscuits Stuart Ltée, Alf. Allard, prés., CR. 2167, Mtl.

BLOCS DE BÉTON, TAILLEURS DE PIERRE :

Côté, Valère, Inc., 325, Dorchester, Tél. 4-4491, Québec, P. Q.

BOIS ET MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION :

Grier, G. A. & Sons Ltd., 2120 ouest, N.-Dame, WI. 6118, Mtl.

BOIS DE CONSTRUCTION, MANUFACTURIERS DE PLANCHERS EN

BOIS FRANC, PORTES ET CHÂSSIS :

Dupuis J.-P. Ltée, 1084, Av. de l'Eglise, Tél. YO. 0928, Verdun

BONBONS EN GROS :

Bonbons Yolande Enrg., Mme J.-B. Cloutier, propr.,
57, Dalhousie, Tél. 4-1167 Québec, P. Q.

BOUCHERS — VIANDES DE CHOIX :

Bardon & Fils Ltée, 108, Cartier, Tél. 5-8135 Québec, P. Q.
Marché Goulet Enrg., 475, St-Jean, Tél. 4-4681, Québec, P. Q.

BOULANGERS (GÂTEAUX ET PÂTISSERIES) :

Boulangerie Nationale, 540, 1ère av., Tél. 2-5244, Québec, P. Q.
Hethrington, T., Ltée, 358-364, St-Jean Québec, P. Q.

BRIQUE, TERRA-COTTA, TUYAUX, CHAUX,

BLOC DE BÉTON :

Giroux & Fils Enrg., 311, Dorchester, Tél. 3-1560, Québec, P. Q.

BRÛLEURS À L'HUILE :

Beaudet, J.-L. 400, Charest, Tél. 3-0950 Québec, P. Q.

BUANDERIES :

Buanderie St-Paul, 2020, Roberval, Tél. WE. 6791 Montréal
Buanderie « Impériale »,
6, Des Bains, Tél. 2-1856, Québec, P. Q.

CADEAUX :

Duquet Gift Shop Reg'd., 157, Cartier, Tél. 2-3647 Québec
La Petite Marquise, 146, St-Jean, Tél. 4-0883 Québec, P. Q.

CAFÉ, THÉ, CONFITURES :

J. A. Désy Ltée, 1459, Delorimier, Tél. FR. 2147 Montréal

CARROSSES, TRICYCLES, BRÛLEURS À L'HUILE :

Verret, J. A., 90, Boisseau, Tél. 4-6073 Québec, P. Q.

CARROSSERIES D'AUTO (DÉBOSSAGE, REMBOURRAGE, ETC. :

Normandeau, A. et Fils, 01152, Charlevoix, WI. 5562, Montréal

CHAPEAUX — CORSETERIE — CADEAUX POUR BÉBÉS :

Guimont & Boucher, Mlles, 121, St-Jean,
Tél. 2-1903, Québec, P. Q.

CHAPEAUX — SACOCHES :

Giroux, Lucienne, 257, St-Joseph, Tél. 3-2844, Québec, P. Q.

CHARBON :

Quebec Coal Co. Ltd., 411, boul. Charest, Tél. 2-8472, Québec

CHARBON (ANTHRACITE ET BITUMINEUX) :

The Canadian Import Co. Ltd., 83, Dalhousie, Tél. 2-1221, Québec

CHARBON ET HUILE À CHAUFFAGE :

Madden & Fils Ltée, 244, boul. Charest, Tél. 4-3578, Québec

BONNES ADRESSES À CONSULTER

CHARCUTERIE :

Charcuterie Hygienic Enr., 437, St-François, Tél. 3-7438, Québec

CHAUFFAGE ET PLOMBERIE :

Germain & Frères Ltée, 237, St-Antoine, Tél. 76, Trois-Rivières
Chiquette, Rosario, 23, Lavigueur, Tél. 4-3782, Québec, P. Q.
Couture, Odilon Enrg., 27, Lavigueur, Tél. 5-8073, Québec, P. Q.

CHAUFFAGE ET PLOMBERIE (ENTREPRENEUR) :

Jetté, J.-W. Limitée, 360 est, Rachel, Tél. MA. 4184, Montréal

CHAUFFAGE, RÉFRIGÉRATION, VENTILATION, ÉLECTRICITÉ :

Bouchard, J.-A.-Y. Inc.,
97, Côte d'Abraham, Tél. 4-2421, Québec, P. Q.

CHAUSSURES :

Létourneau, Emile, 96, de la Couronne, Tél. 3-7403, Québec, P. Q.
Rousseau, J.-E., 317a, St-Joseph, Tél. 3-0100, Québec, P. Q.

CHIRURGIEN-DENTISTE :

Trottier, Dr Jean, 37, St-Eustache, Tél. 3-6675, Québec, P. Q.

CHOCOLATS (FINS — MINUSCULES) LIVRAISON :

Denyse, 4927 ouest, Sherbrooke, Tél. EL., 4877 Montréal

CIERGES, CHANDELLES, BOUGIES :

F. Baillargeon Ltée, 51, ouest Notre-Dame, PL. 9467, Montréal

CIRE À PLANCHER LIQUIDE ET EN PÂTE :

Cire Succès Ltée, 518, St-Vallier, Tél. 6731 Québec, P. Q.
Les Produits Sylvia Enrg.,
187, des Commissaires, Tél. 6768, Québec, P. Q.

COFFRE-FORTS PORTES VOUTES CLEFS ET SERRURES, RÉPARATION.

Burque, Ant. 93, de la Reine, Tél. 2-2878 Québec, P. Q.

COMMERÇANTS DE CHIFFON POUR GARAGE :

Frenette, Lauréat & Fils, 248, Boisseau, Tél. 3-0164 Québec

COMPLIMENTS :

Compliments d'un ami : C. et G. Québec, P. Q.
Compliments d'un ami : C. N. E.
Compliments d'un ami : J. E. S.
Compliments d'un ami : J. B. R. et Cie Inc.
Compliments d'un ami : P... Québec, P. Q.
Compliments de J. M. Québec, P. Q.
Compliments de M. Carrier.
J. P. Laberge Enrg.
Compliments d'un ami : M. B. Québec, P. Q.
Compliments de : Paysannerie du Québec Enrg., Québec, P. Q.
Compliments d'un ami : O. S.-P.
Compliments de M. Ernest Beaubien Québec, P. Q.
Compliments de Maurice Pollack Ltée Québec, P. Q.
L'Honorable Sénateur Cyrille Vaillancourt Lévis, P. Q.
Un ami de la Revue.
Un ami de la Revue : A. D. & Fils Ltée.

COMPTABLE AGRÉÉ :

Bolduc, J.-P., 400, Charest, Suite 208, Tél. 3-2485, Québec, P. Q.
Turgeon, Paul, 852, St-Vallier, Tél. 4-7426 Québec, P. Q.

COMPTABLE PUBLIC ENREGISTRÉ :

Pelletier, Gérard, 79, boul. Charest, Tél. 3-8171 .. Québec, P. Q.

COMPTOIR — LUNCH — SOUVENIRS :

Montcalm Headquarters, 36 St-Louis, Tél. 2-0085, Québec, P. Q.

CONFECTION ET RÉPARATION DE CHAPEAUX POUR DAMES :

Le Papillon d'Or (Mlle J. d'Arc Emond),
109, St-Jean, Tél. 2-4314, Québec, P. Q.

CONFECTION & MERCERIES — POUR HOMMES & GARÇONS :

Caddie Ltée, 25½, Chemin Ste-Foy, Tél. 3-7863, Québec, P. Q.

CONFECTION POUR DAMES :

Houde, Mme A., 84, D'Artigny, Tél. 3-8714 Québec, P. Q.

CONFISERIE "PETIT" — BONBONS, SUNDAE, ETC. :

Petit, Gérard, 55, D'Assise, Tél. 4-0851 Québec, P. Q.

CONTRACTEURS :

(CONSTRUCTION DE CHEMINS ET D'ÉDIFICES PUBLICS)

Les Entreprises Lechasseur Ltée Mont-Joli, P. Q.

CONTRACTEURS EN AMIANTE :

Bouchard & Robitaille Enrg., 34, Père Grenier, Tél. 5-8798, Qué.

CONTRACTEURS — ÉLECTRICITÉ — CHAUFFAGE —

CONSTRUCTIONS, DÉMOLITION, MATÉRIAUX À VENDRE :
Tétrault Frères, 1200, Av. de l'Eglise, Tél. WI. 8152, Verdun

CONSTRUCTIONS DE TOUS GENRES — VENTE DE TERRAINS :

Le Syndicat de Construction Moderne Ltée,
1751, Sheppard, Tél. 2-4166, Québec, P. Q.

CONSTRUCTIONS GÉNÉRALES :

Succession Delphe Maranda,
814, St-Vallier, Tél. 2-3808 Québec, P. Q.

COTON À TISSER, COTON À BRODER, ROUETS, ETC. :

L'Art Paysan du "Vieux Québec",
31, McMahon, Tél. 2-1475, Québec, P. Q.

COURS PRIVÉS D'ANGLAIS (JOUR ET SOIR) :

Ecole Labrosse, 72, de l'Eglise, Tél. 4-6304 Québec, P. Q.

COURTIERS :

Lagueux & Desrochers Ltée, Casier Postal 218,
105, Côte de la Montagne, Tél. 2-8271, Québec, P. Q.

COURTIER EN IMMEUBLE :

Thibodeau, L. P. R., 323, boul. Charest,
Téls. 2-8115 — 4-2316, Québec, P. Q.

COURTIERS D'OBLIGATIONS :

Frs Letarte, Prés., L.-A. Pednault, Vice-Prés.

COURTIERS EN ÉPICERIES :

Brault, Anastase, 1891, Roberval, Tél. WE. 4237 Montréal

COURTIER EN IMMEUBLES & ASSURANCES :

Leroux, O., 525, 3e avenue, Tél. 4-3836 Québec, P. Q.

COUVREURS :

Falardeau, Eugène Ltée, 141, Dorchester, Tél. 5-9677, Québec

CRÈME GLACÉE :

Crèmerie Mont Blanc Enrg., 149, Renaud, Tél. 2-6841, Québec

DACTYLOS-CALCULATEURS-MIMÉOGRAPHES :

Martineau, N. & Fils, 1019, Bleury, Tél. BE. 2318 Montréal

DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES :

Bouchard, J. & Fils, 320, 5e rue, Limoilou, Tél. 4-1113, Québec
Thibault, J. P. Enrg., 9, Commerciale, Tél. 131 Lévis, P. Q.
Wilfrid Laberge Inc., 185, des Oblats, Tél. 5-9811, Québec, P. Q.

DOREURS-ARGENTEURS-ORFÈVRES :

Beaugrand, Gilles, 846, de l'Épée, Tél. DO. 2950 Montréal
Galvanoplastie Canadienne, 521½, St-Jean, Tél. 3-4883, Québec

DRIVE YOURSELF :

Jobidon Drive Yourself, 575, 1ère av., Tél. 4-2200, Québec, P. Q.

ÉDITIONS :

Éditions du Lévrier, 5875, Av. N.-D. de Grâce, WA. 6765, Mtl.

ÉLECTRICIENS — LAVEUSES ETC. :

Simard Electric Enrg., 317r, 3e rue, Tél. 3-7701, Québec, P. Q.

ÉLECTRICIEN — RÉPARATIONS DE MOTEURS :

Gravel Electric, 427, 1ère avenue (Limoilou),
Tél. 3-7371, Québec, P. Q.

ÉLECTRICIENS — RÉPARATIONS & INSTALLATIONS :

Frontenac Electric Enrg., 149, 18e rue, Tél. 3-5393, Québec

ENCANTEURS ET MARCHANDS DE MEUBLES :

Les Enchères Marceau Inc., 12, St-Joseph, Tél. 2-1278, Québec

ENSEIGNES LUMINEUSES AU NEON — RÉPARATIONS :

Modern Neon Regd., 1220, St-Vallier, Tél. 4-1191, Québec, P. Q.

ENTREPRENEURS :

Bilodeau Ltée, 82, Richelieu, Tél. 2-1143 Québec, P. Q.

ENTREPRENEURS ÉLECTRICIENS :

Asselin Electric,
317B, de la Canardière, Tél. 3-2002 Québec, P. Q.
Latulippe, J.-P., 124, Bayard, Tél. 2-7644 Québec, P. Q.
Roussel, Arthur, 177, Cadillac, Tél. 3-5274 Québec, P. Q.
Sylvain, Lucien, 92, Ste-Agnès, Tél. 2-2987 Québec, P. Q.

ENTREPRENEURS-COUVREURS :

La Rue, D. Ltée, 111, Côte de la Montagne, Tél. 3-7500, Québec
Bureau, Antonio,
240, boul. des Capucins, Tél. 6334, Québec, P. Q.

BONNES ADRESSES À CONSULTER

ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX :

Bédard, Albert, 138, St-Patrick, Tél. 2-3623 Québec, P. Q.
 Boivin, Marcel & Cie Ltée, 2795, 1ère avenue, Limoilou,
 Tél. 3-5813, Québec, P. Q.
 Cadorette, J.-E.-L., 7, Sillery Cove, Tél. 3-3987 Sillery, P. Q.
 Dubé & Dubé, 14, Place d'Aiguillon, Tél. 3-8322, Québec, P. Q.
 Lamontagne, F.-X., 411, Boulevard Charest, Tél. 3-0590, Québec
 Les Entreprises Bergerville Ltée,
 111, Côte de la Montagne, Tél. 2-5268, Québec, P. Q.
 Parent & Gosselin Enrg., 270, des Oblats, Tél. 3-5875, Québec

ENTREPRENEURS-MENUISIERS :

Blouin & Blouin Enrg., 120, Châteauguay, Tél. 5-8687, Québec

ENTREPRENEURS DE MENUISERIE GÉNÉRALE :

Bégin, Alphonse,
 275, 13e rue, Limoilou, Tél. 4-3980, Québec, P. Q.
 Laberge, Roland, 62, Lamontagne, Tél. 9221 Québec, P. Q.

ENTREPRENEURS-PEINTRES :

Boisvert, Charles & Fils, 1701, Ch. St-Louis, Tél. 5-8679, Qué.
 Masse, J.-A., 280½, St-Vallier, Tél. 3-3244 Québec, P. Q.
 Matte, J.-B. Henri, 849, St-Vallier, Tél. 2-3164 Québec, P. Q.
 Thibault, Paul, 526, St-François, Tél. 2-8433, Québec, P. Q.

ÉPICIERS :

Blouin, Paul, 110, Bourlamaque, Tél. 2-3964, Québec, P. Q.
 Pakenham Enrg., 975, 8e avenue, Tél. 2-5681 Québec, P. Q.
 Pelletier, Alphonse, 340, St-Vallier, Tél. 2-0033 — Québec, P. Q.

ÉPICERIE-BOUCHERIE :

Magasin St-Louis Enrg., 26, rue St-Louis, Tél. 2-4791, Québec.
 Magasin St-Michel Enrg., 1290, Maxfield, Tél. 3-7368, Sillery

ÉPICERIES EN GROS :

Lamarche, J.-H., 6749, St-Laurent, Tél. CR. 2155 Montréal
 Letellier, J.-B.-E. Enrg., 112, Dalhousie, Tél. 2-3931, Québec
 Quebec Stores Reg'd., 143, Dalhousie, Tél. 4-3501, Québec, P. Q.
 Rioux & Pettigrew, 48, St-Paul, Tél. 2-1212 Québec, P. Q.

ESTAMPES EN CAOUTCHOUC :

A. Derome et Cie Enrg., 25 est, N.-Dame, LA. 2392, Montréal

FER ORNEMENTAL — SOUDURE ÉLECTRIQUE & OXYGÈNE :

St-Hilaire, Rosaire, 1727, Chemin St-Louis, Tél. 3-2672, Québec

FERRONNERIE D'ART :

Les Frères Lebrun, 456, Niverville Trois-Rivières
 Marchand, Adélar, 68, St-Vallier, Tél. 2-2370 Québec, P. Q.

FLEURISTES :

Gardenia Enrg., 135, St-Jean, Tél. 4-2128 Québec, P. Q.

FOURNITURE DE PLOMBERIE & CHAUFFAGE :

Saillant & Frère, 26, Berthelot, Tél. 4-3665 Québec, P. Q.

FOURRURES ET CHAPEAUX (GROS ET DÉTAIL) :

Charlebois Hat Inc., 708 ouest, Notre-Dame, Tél. MA. 5029, Mtl.

FOURRURES :

Alain, P. A. Ltée, 203, St-Joseph et 79, de l'Eglise, 5106, Qué.
 Bernard, Léo, 810, St-Vallier, Tél. 3-1329 Québec, P. Q.
 Desjardins, Chas. et Cie, 1170, St-Denis, Tél. BE. 3711, Montréal
 Sanfaçon, Honoré, 110, rue de la Couronne, Tél. 7419, Québec
 Turcotte, N.-Geo., 201, boul. Charest, Tél. 4-1459, Québec, P. Q.

FOURRURES, HAUTE QUALITÉ, RÉPARATION, VOUTE :

Centre de Fourrure de Québec Ltée.,
 144, boul. Charest, Tél. 3-8904, Québec, P. Q.
 Nadeau, J.-O., 160, Côte d'Abraham, Tél. 2-6429, Québec, P. Q.

FRUITS ET LÉGUMES :

Quebec Fruit & Fish Ltd.,
 116, Dalhousie, Tél. 2-3833, Québec, P. Q.

GARAGE — RÉPARATIONS GÉNÉRALES :

Beaulieu & Filion Enrg., 207, Ste-Hélène, Tél. 2-2256, Québec
 Tél. 2-8777, Québec, P. Q.
 Turnbull Auto Service Reg'd., 18, Turnbull, Tél. 4-1244, Qué.

GARAGISTES :

Fradette, Amédée, 45, Franklin, Tél. 3-2828 Québec, P. Q.
 Garage Cloutier, 93, boul. Langelier, Tél. 9034 Québec, P. Q.
 Garage Thibeault, 141, Commerciale, Tél. Z-5872, Lévis, P. Q.

GRAIN, FOIN, FERRONNERIE, PEINTURE, ETC. :

Corriveau, A., 1742, Chemin St-Louis, Tél. 4-3933, Québec, P. Q.

GRAINS, MOULÉES, PROVISIONS :

Avard, Tancrède, Ltée, 36, Anderson, Tél. 2-4028, Québec, P. Q.
 Laroche & Fils, Inc. 65, St-Roch, Tél. 5-7494 Québec, P. Q.

HÔPITAL — MATERNITÉ PRIVÉE :

Ouellette, Mme J. T., 10, Artigny, Tél. 2-1966 Québec, P. Q.

HÔTELS :

Au Jardin du Gouverneur, 16, Mont-Carmel, Tél. 2-6907, Québec
 Château Champlain, 401, St-Paul, Tél. 2-2061 Québec, P. Q.
 Hôtel Kennebec, 115, Commerciale, Tél. 12 Lévis, P. Q.
 Hôtel Louis XIV Ltée, 3, Place Royale, Tél. 2-0228 Québec
 Hôtel Montcalm, Inc., 161, St-Jean, Tél. 2-1287, Québec, P. Q.
 Hôtel St-Malo, 1094-1100, St-Vallier, Tél. 4-0031, Québec, P. Q.
 Hôtel St-Roch, 230, St-Joseph, Tél. 2-3921 Québec, P. Q.
 Hôtel Victoria, 56, St-Jean, Tél. 2-4081 Québec, P. Q.

IMMEUBLES :

Thibodeau, L. P. R., 323, boul. Charest. Tél. 3-5322 Québec

IMPORTATEURS DE CHARBON & HUILE À CHAUFFAGE :

Chartier, E.-J. & Cie Enrg., 22, St-Roch, Tél. 2-6895, Québec

IMPORTATEURS ET FABRICANTS D'OBJETS DE PIÉTÉ :

Génin, Trudeau et Cie, 38 ouest, N.-Dame, LA. 2261, Montréal

IMPORTATEURS D'ARTICLES DE FUMEURS

ET DE PÊCHE EN GÉNÉRAL :

Thomassin, Jos., 179, boul. Charest, Tél. 4-4441, Québec, P. Q.

IMPRIMERIE :

Imprimerie Cartier Enrg., 286, St-Joseph, apt 5-6,
 Tél. 3-4520, Québec, P. Q.
 Larose, P. Enrg., 331, St-Joseph, Tél. 3-0337 Québec, P. Q.

IMPRIMEUR — CARTES DE NOËL & DU NOUVEL AN :

Gingras, Conrad, 147, Ste-Hélène, Tél. 4-4465 Québec, P. Q.

IMPRIMEURS (MÉDÉRIC PARENT ET ONIL PARÉ, PROP.) :

Imprimerie Bégin Enrg., 50½, St-François, Tél. 3-1252, Québec

INDUSTRIEL :

Baribeau & Fils, 92, Commerciale, Tél. 704, Lévis, P. Q. —
 Tél. 2-4721, Québec, P. Q.

INDUSTRIE LAITIÈRE (MACHINES, USTENSILES, APP. FRIG.) :

Trudel, B. et Cie, 304, Carré Youville, Tél. MA. 8067, Montréal

INGÉNIEUR CONSTRUCTEUR :

Komo Construction Ltée,
 1500, St-Vallier, Tél. 2-6839, Québec, P. Q.

INGÉNIEURS-CONSEILS :

Archer & Dufresne, 25, St-Louis, Tél. 5-5435 Québec, P. Q.
 Demers, Georges, 126, St-Pierre, Tél. 3-6736 Québec, P. Q.
 Hallé, Jules, 189, St-Jean, Tél. 2-1178 Québec, P. Q.
 Langlais, Zachée,
 105, Côte de la Montagne, Tél. 3-6661, Québec, P. Q.

INSTITUTRICE :

Sturton, Mlle Ethel, 93, Crémazie, Tél. 5-9571 Québec, P. Q.

INTERPHONE-HAUT-PARLEURS :

Televox Systems Reg'd., 154, St-Bernard, Tél. 3-7149, Québec
 Chicoutimi, Tél. 529J — Rimouski, Tél. 534

JARDINIER FLEURISTE :

Bardou, A. F., Chemin St-Louis, Tél. 4-1355 Québec, P. Q.

LABORATOIRE FARLEY — HULL, P. Q. :

Fabricant des « Antalgines » contre les maux de Tête.

LAIT, CRÈME, BEURRE, ŒUFS ET FROMAGE :

La Ferme St-Laurent Ltée, 6768, Garnier, CR. 2188-9, Montréal
 La Laiterie Frontenac Ltée,
 142, de l'Eglise, Tél. 7175, Québec, P. Q.
 Laiterie Artie Ltée, 75, du Sacré-Cœur, Tél. 5-7101, Québec,
 Murphy Dairy, 80, Maufils, Tél. 4-1675 Québec, P. Q.

LA LIBRAIRIE DOMINICAINE :

5375, avenue Notre-Dame de Grâce, Tél. WA. 6765 Montréal
 95, avenue Empress, Tél. 2-7863 Ottawa, Ont.

BONNES ADRESSES À CONSULTER

- LIBRAIRIE (EN GROS SEULEMENT) :**
Librairie J. A. Parent, 472, St-Vallier, Tél. 5630, Québec, P. Q.
- LIBRAIRES :**
Granger Frères Ltée, 56 ouest, N.-Dame, LA. 2171 Montréal
- LINGERIE POUR DAMES :**
Cybèle Enrg., 249, St-Jean, Tél. 3-8042 Québec, P. Q.
- LINGERIE, FOURRURES, ARTICLES DE TRAVAIL :**
Gilbert, M., 88, St-Vallier, Tél. 2-1216 Québec, P. Q.
- LITERIE — POUR COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES :**
Hamelin Frères Enrg., 5½, Place Royale, Tél. 3-6905, Québec
- LIQUEURS DOUCES :**
Fortier, Elzéar Ltée, 115, St-Dominique, Tél. 2-3891, Québec
- MACHINERIES D'IMPRIMERIE (RÉPARATION, SOUDURE, ETC.) :**
**Le Matériel d'Imprimerie Ltée (Demandez M. Langlais),
 970, de Bullion, Tél. PL. 9011, Montréal**
- MACHINERIE DE BUANDERIE :**
Langlais & Frère Inc., 152 de la Couronne, Tél. 2-8224, Québec
- MACHINERIE MODERNE :**
Machinerie Moderne Ltée, 120, 4e rue ouest, Tél. 4-4309, Québec
- MAGASINS À RAYON :**
Bouchard, L., 750-760, St-Vallier, Tél. 2-5638 Québec, P. Q.
Dubuc, T. D., 214-218, St-Jean, Tél. 2-3961 Québec, P. Q.
Dupuis Frères Ltée, Tél. PL. 5151 Montréal
**Moncion, Thomas, Succ. J. Pharand,
 85-91, Champlain, Tél. 2-5315, Hull, P. Q.**
Syndicat de Québec Ltée, 215, St-Joseph, Tél. 4-3561 Québec
- MANUFACTURIERS DE BISCUITS :**
Gignac, T. Ltée, 700, 2e rue, Tél. 4-4191 Québec, P. Q.
- MANUFACTURIER DE CABINETS DE RADIO :**
Roy, P.-E., 23, St-Sacrement, Tél. 3-7845 Québec, P. Q.
- MANUFACTURE DE CHAUSSURES :**
Samson, J. E. Inc., 469, St-Vallier, Tél. 5-8765 Québec, P. Q.
- MANUFACTURIERS DE FOURNITURES FUNÉRAIRES :**
Girard & Godin Ltée, T.-Riv et 34 o., St-Paul, LA. 9214, Mtl.
- MANUFACTURIERS DE PIPES EN BRUYÈRE :**
Paradis & Paradis Enrg., 23, St-Bernard, Tél. 2-6272, Québec
- MANUFACTURIERS DE PORTES ET CHÂSSIS, BOIS :**
Pilon, Jos. Ltée, 79, Boul. du Sacré-Cœur, Tél. 3-1116, Hull, P.-Q.
- MANUFACTURES DE VINAIGRE :**
**The Lion Vinegar Co. Ltd.,
 74, Renaud, Tél. 4-1435, Québec, P. Q.**
- MARBRE, TERRAZZO, TUILE & CIMENT :**
**La Cie de Marbre & Tuile de Québec Ltée,
 327, Dorchester, Tél. 2-6900, Québec, P. Q.**
- MARCHANDS DE BOIS :**
Giguère, Albert, 109, Lavigneur, Tél. 4-1250, Québec, P. Q.
- MARCHAND DE FER, ETC. :**
Compagnie Chinic, 55, St-Pierre, Tél. 2-8293 Québec, P. Q.
- MARCHANDS DE FOURRURES :**
**Emond, Chs-N. Enrg.,
 85, des Commissaires, Tél. 6741, Québec, P. Q.**
- MARCHAND DE FRUITS :**
Vézina, Adélar & Fils Enrg., 71, St-André, Tél. 2-5258, Québec
- MARCHANDS DE MEUBLES :**
Au Meuble Moderne Enrg., 188, St-Jean, Tél. 2-5616, Québec
Cantin, J.-W., 446, St-Joseph, Tél. 8007 Québec, P. Q.
- MARCHANDS-TAILLEURS :**
Lefebvre, Ph., 63, Buade, Tél. 3-1433 Québec, P. Q.
Mathieu, Lucien Enrg., 2251, Frontenac, FR. 1803 Montréal
- MARCHANDISES SÈCHES :**
Couture & Lamontagne Enrg., 745, St-Vallier, Tél. 3-4221, Qué.
- MARCHANDISES D'OCCASIONS — POÊLES, FOURNAISES, MEUBLES:**
Huot & Aubin, 148, Du Pont, Tél. 2-0043 Québec, P. Q.
- MATELAS, SOMMIERS, ETC. :**
Matelas Frontenac Enrg., 15, Boisseau, Tél. 5347, Québec, P. Q.
- MATÉRIAUX DE PLOMBERIE & CHAUFFAGE EN GROS :**
Martin, X. Ltée, 190, St-Paul, Tél. 2-6415 Québec, P. Q.
- MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION :**
Les Industries G.-I. Lachance Inc., 263, St-Paul, 2-6403, Québec
- MATÉRIEL D'INSTALLATION POUR CONSTRUCTION ÉLECTRIQUE :**
Poissant Electric Enrg., 25, St-Pierre, Tél. 3-2122 Québec
- MÉCANICIENS :**
Després, Alfred, 66, St-André, Tél. 2-8419 Québec, P. Q.
- MÉDECINS :**
Castonguay, Dr E.-J., 4231 est, Ste-Catherine, CH. 0560, Mtl.
Gratton, Dr Albert, 781, du Couvent, Tél. WE. 5476 Montréal
Pouliot, Dr Antoine, 69, Ste-Ursule, Tél. 2-4455 Québec, P. Q.
- MEMBRES ARTIFICIELS :**
Duckett, J.-A. 2014, Bleury, Tél. HArbour 0630 Montréal
- MOBILIERS SCOLAIRES :**
**Roberge & Frères Enrg.,
 132, St-Pierre, Tél. 2-1258, Québec, P. Q.**
- NÉGOCIANTS EN GROS (ÉPICERIES, FARINE, GRAINS) :**
Bégin, Noël Inc., 94, Commerciale, Tél. Lévis, 175, Québec 5-9686
- NÉGOCIANTS EN GROS — JOBBERS :**
Bourget & Léveillé, 59, Commerciale, Tél. Zone 5-216, Lévis
- NETTOYEURS, BUANDERIE :**
Pfeiffer, P., 4, McMahan, Tél. 2-2021 Québec, P. Q.
- NOTAIRES :**
**Baillargeon & Baillargeon,
 38, des Jardins, Tél. 2-1390, Québec, P. Q.**
Labrèche et Labrèche, 10 ouest, St-Jacques, MA. 3373, Montréal
- NOTAIRES & ASSURANCES :**
Roy & Roy, Tél. Zone 5032 Lauzon, P. Q.
- NOUVEAUTÉS, MERCERIES, TAPIS, PRÉLARTS :**
**Alepin, J. et Frère Ltée, 4295 ouest, Notre-Dame,
 Tél. WE. 1108 ; 4719, Wellington, Tél. YO. 1144, Montréal**
- NOUVEAUTÉS — VÊTEMENTS POUR DAMES ET MESSIEURS :**
Magasin St-Antoine, 143, des Franciscains, Tél. 5-5614, Québec
- OPTICIENS D'ORDONNANCES :**
Derouin, O. L., 37, Metcalfe, Tél. 2-4976 Ottawa, Ont.
Dugal, Geo. A., 1307, 4e avenue, Tél. 3-7161 Québec, P. Q.
Lamontagne, Etienne, 1065, St-Prosper, Tél. 2178, Trois-Rivières
- OPTICIENS — ORDONNANCES MÉDICALES**
St-Jean et Lesage, 400 est, Sherbrooke, Tél. HA. 8305, Montréal
- OPTOMÉTRISTES ET OPTICIENS :**
Beaulieu Remy, 94, de la Couronne, Tél. 2-3592, Québec, P. Q.
McClure, J. A., 57, St-Jean, Tél. 2-2516 Québec, P. Q.
**Mignault, J.-Ed. & René Beauséjour,
 52, St-Jean, Tél. 2-1803, Québec, P. Q.**
- ORNEMENTS D'ÉGLISE — ORFÈVRES RELIGIEUSES :**
**La Procure Ecclésiastique Enrg.,
 76, boul. Charest, Tél. 4-2670, Québec, P. Q.**
- ORTHODONTISTE :**
Bernier, Dr Louis, 98, des Erables, Tél. 4-7969 Québec, P. Q.
- PAPIER ASPHALT : MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION :**
**Bishop Asphalt Papers, Ltd.
 162, St-Paul, Tél. 2-3581, Québec, P. Q.**
- PÂTISSERIES :**
Pâtisserie Frontenac, 300, St-Jean, Tél. 2-5721 Québec, P. Q.
Vaillancourt, Jos. Inc., 356-358, St-Joseph, Tél. 2-2085, Québec
- PHARMACIENS :**
Guertin, Paul, 1400, 4e avenue, Tél. 3-7567 Québec, P. Q.
Pharmacie André Lachance, 144, Cartier, Tél. 4-4882, Québec
Pharmacie Aimé Roussin, 2823, Masson, CH. 2103 Montréal
Pharmacie P.-H. Soucy, 85, Cartier, Tél. 2-1235, Québec, P. Q.
Pharmacie Canadienne, 1661 ouest, N.-Dame, Tél. WI. 1771, Mtl.
Pharmacie Roy Enrg., 121, Royale, Tél. 2-3736, Giffard, P. Q.

BONNES ADRESSES À CONSULTER

PHARMACIENS EN GROS :

Ontario Medical Supply, 139, Queen, Tél. 2-5309, Ottawa, Ont.
Gérant : J.-André Gaulin, Dist. pour Casgrain & Charbonneau

PHOTOGRAPHIE COMMERCIALE :

Photo Moderne Enrg., Edifice Le Soleil, Tél. 2-4504 Québec

PHOTOGRAPHIE — ACCESSOIRES ET APPAREILS

CAMERAS — ETC. :

Au Royaume de la Camera Inc.,
3, St-Jean, Tél. 3-4327, Québec, P. Q.

PHOTOGRAVURE COMMERCIALE :

La Photogravure Commerciale Enrg.,
156, Châteauguay, Tél. 3-2078, Québec, P. Q.

PIANOS, RADIOS, ET ACCESSOIRES ELECTRIQUES :

Lavigueur & Hutchison Ltée,
81-85, St-Jean, Tél. 2-2123, Québec, P. Q.

PIANOS — RÉPARATION, ACCORD ET VENTE :

Alain, J.-L., 142, Côte d'Abraham, Tél. 4-0230, Québec, P. Q.

PLACAGE INDUSTRIEL, CHROME-NICKEL-OR-ARGENT :

Garand & Thibault Enrg., 7, D'Argenson, Tél. 5-9232, Québec

PLOMBIERS :

Asselin, J. A., 37, Hermine, Tél. 5-9670 Québec, P. Q.
Morin, L.-P. 31, Sault-aux-Matelots, Tél. 4-3617, Québec, P. Q.
Turcotte & Létourneau, 217, de la Salle, Tél. 9198, Québec

PLOMBERIE — AIR-CLIMATISÉ :

Mobec Ltée, 466, St-Vallier, Tél. 2-1297 Québec, P. Q.

PLOMBIERS — ÉLECTRICIENS :

Martel, Edgar, 427, de la Reine, Tél. 3-0964 Québec, P. Q.

PLOMBIERS-COUVREURS-ÉLECTRICIENS :

Dorion, Jules Ltée, 11, rue Ramsay, Tél. 4-2916, Québec, P. Q.
Morin, J.-B. & Cie Ltée,
18, Champlain, Tél. 2-5548, Québec, P. Q.

PNEUS :

Michaud Tire Service Ltée,
207, de la Couronne, Tél. 3-3901, Québec, P. Q.

POISSONS :

Pêcheurs Unis de Québec,
102, St-Roch, Tél. 2-7001, Québec, P. Q.

PROVISIONS, POISSON, FRUITS, ETC. :

Dominion Fish & Fruit Ltd., Tél. 2-7036 Québec, P. Q.

PROVISIONS EN GROS :

Turgeon, Jos., 189, Commerciale, Tél. 177 Lévis, P. Q.

PROVISIONS GÉNÉRALES POUR BATEAUX :

Quebec Ship Riggers & Sail Makers, Reg'd.,
17, Sault-au-Matlot, Tél. 3-6717, Québec, P. Q.

PROFESSEUR DE MUSIQUE (GUITARE, MANDOLINE, VIOLON) :

Gagnon, T. W., 208, N.-D. des Anges, Tél. 2-3700, Québec, P. Q.

QUINCAILLERIES GÉNÉRALES :

Cantin & Fils Ltée, 555, St-Vallier, Tél. 5-7123, Québec, P. Q.
Giroux & Frère Enrg., 370, St-Jean, Tél. 2-8337, Québec, P. Q.
Gravel, Ludger et Fils, 3447, Av. du Parc, Tél. HA. 5211, Mtl.
Grégoire, J.-R., 3605 est, Ontario, Tél. FA. 1167-8 Montréal
La Machinerie Mercier Ltée, 12, Commerciale,
Tél. Z-5201, Lévis, P. Q.
Rhéaume, Paul, 111, Royale, Tél. 3-6484 Giffard, P. Q.

QUINCAILLERIE EN GROS ET DÉTAIL :

Lemieux, Jos.-E. Enrg. Québec, P. Q.
Lajeunesse, Gaud. Enrg.
721, St-Vallier, Tél. 2-6473, Québec, P. Q.
O'Neil & Richard Ltée, 134, du Pont, Tél. 2-1594, Québec, P. Q.

QUINCAILLERIE ET FERRONNERIE :

Terreau Racine Ltée, 196-220, St-Paul, Tél. 2-2711 Québec

RADIO TECHNICIEN — HAUT-PARLEURS :

Gagnon, Jean-Paul, 960, 1ère avenue, Tél. 2-1735, Québec, P. Q.

RADIO — VENTES & SERVICES :

Bédard, P. E., 182, des Oblats, Tél. 4-4404 Québec, P. Q.

RÉFRIGÉRATEURS :

Brindamour, W., 57, Ste-Marguerite, Tél. 3-2449, Québec, P. Q.
Brousseau, Albert, 3, des Bains, Tél. 3-2503 Québec, P. Q.

REMBOURAGE DE MEUBLES DE TOUS GENRES :

Bilodeau & Giroux Enrg., 182, Père Grenier, Tél. 5-5416, Qué.
Michaud, Jos., 92, d'Aiguillon, Tél. 2-8497 Québec, P. Q.

RÉPARATION DE MEUBLES, PORTES & CHÂSSIS :

Ledoux, Arthur, 13½, Ste-Hélène, Tél. 3-5404 Québec, P. Q.

RÉPARATIONS — REFILAGE DE MOTEURS ÉLECTRIQUES :

Industrial Generator & Equipment Co.,
156½, du Roi, Tél. 4-2324, Québec, P. Q.

RESTAURANTS :

Boulevard Restaurant, 3830, Décarie, Tél. DE. 0097, Montréal
Chez Marino Enrg., 34, Dauphine, Tél. 3-0675 Québec, P. Q.

RESSORTS — POUR AUTOS & CAMIONS :

Blondeau, Alphonse, 500, 1ère avenue, Tél. 4-1209, Québec, P. Q.

SALON DE BEAUTÉ :

Roy, Mme France, 157, boul. Charest, Tél. 4-0568, Québec, P. Q.
Salon Mario, 27¼, Morin Tél. 3-0593 Québec, P. Q.

SAVON :

La Savonnerie Bourbeau Enrg.,
345, Dorchester, Tél. 4-2960, Québec, P. Q.

SAVOY BEAUTY PRODUCTS LTD. :

Savoy Beauty Products Ltd., Ch. 103-105, 72, de l'Eglise,
Tél. 3-6320, Québec, P. Q.

SOUDURE, DÉBOSSAGE, PEINTURE, ETC. :

Beaulieu, L. P., 15, boul. Roosevelt-Churchill, Tél. 4-4924, Qué.

SOUS-VÊTEMENTS POUR HOMMES, DAMES ET ENFANTS :

Vatel Enrg., 611, 16e rue, Limoilou, Tél. 3-7721, Québec, P. Q.

STATION DE SERVICE SHELL :

Station de Service Shell, 1284, Chemin St-Louis,
Tél. 3-2769, Sillery, Québec, P. Q.

STORES-VÉNTIENS :

Méhot, Raoul, 213, 5e rue, Tél. 2-6174 Québec, P. Q.

SYNDIC LICENCIÉ :

LaRochelle, Victor,
111, Côte de la Montagne, Tél. 3-7258, Québec, P. Q.

TANNERIE :

Tannerie Daigle Ltée, 3, Lee, Tél. 5-7523 Québec, P. Q.

TAXIS :

Taxis Maguire Enrg., 1463, Maguire, Tél. 3-1474, Sillery, Qué.

TAXIS (DEMANDEZ TOUJOURS) :

Taxis Red Diamond de Luxe, Tél. 8123 Québec, P. Q.

TERRA COTTA :

Montreal Terra Cotta, 1010 o., Ste-Catherine, MA. 1816, Mtl.

TRANSPORTS :

La Traverse de Lévis, Ltée, Marché Champlain,
Tél. 2-5182, Québec, P. Q.
St-Hyacinthe Transport, 34, Piété, Tél. 356-122 St-Hyacinthe
Transport R. Dumas Enrg., 250, Ste-Hélène,
Tél. 3-3824, Québec, P. Q.

VALEURS DE PLACEMENT :

Dubé, Oscar & Cie Inc.,
105, Côte de la Montagne, Tél. 2-4061, Québec, P. Q.
Société Générale de Finance, Inc.,
57 ouest, St-Jacques, Tél. HA. 5168, Montréal

VITRES ET PEINTURE :

Franklin Glass & Paint Co.,
305, St-François, Tél. 2-4982, Québec, P. Q.
Hobbs Glass Ltd., 90, Côte de la Montagne, Tél. 2-1538, Québec

VITRERIE :

Vitrerie Citadel Inc., 186 St-Paul, Tél. 4-6736 Québec, P. Q.

VIANDES EN GROS :

Marché de Québec Enrg., 342, 1ère rue, Tél. 2-2016, Québec P. Q.

Sommaire

Octobre 1948

ERNEST PALLASCIO-MORIN : *Confiance en Marie*

Auteur de *Jésus passait, Je vous ai tant aimée*, de trois pièces de théâtre : *Clair-obscur, Bentwick, La Voix dans les chênes*, M. Pallascio-Morin est surtout célèbre par son théâtre à CKAC.

J.-M. PARENT, O. P. : *La Sainte Vierge est-elle morte ?*

Le Régent des Etudes au Studium dominicain d'Ottawa nous montre une fois de plus qu'il est un grand théologien.

JEAN LE MOYNE : *Le retour d'Israël*

Sur un problème aussi délicat et complexe, bien peu d'écrivains peuvent se vanter de scruter la Bible et l'Histoire avec autant de maîtrise que M. Le Moyne.

CLÉMENT LOCKQUELL, E. C. : *André Giroux, romancier spiritualiste*

Professeur à l'Académie commerciale de Québec et à l'Université Laval, le signataire de cet article veut bien nous dire ce qu'il pense de ce premier roman d'André Giroux : *Au delà des Visages*.

CLÉMENT LACHANCE, O. P. : *Le réalisme du péché*

Un professeur de théologie apporte à la notion de péché des précisions si oubliées qu'elles paraissent nouvelles.

JULIEN BENDA : *La mystique démocratique*

Le ressentiment que Benda éprouve envers son époque apparaît de nouveau ici avec une certaine nostalgie des temps révolus.

Le sens des faits

E. SUAREZ : « Lettre Généralice ».

A. PAPILLON, O. P. : « Notre-Dame de Saint-Hyacinthe ».

LA DIRECTION : « Nos Seigneurs Caza et Baudoux ».

A. LAMARCHE, O. P. : « A nous la Parole de Dieu ».

A.-M. AVRIL, O. P. : « La mort du Père Sertillanges ».

L'esprit des livres

A. GELIN : « Les idées maîtresses de l'Ancien Testament ».

A. TRICOT : « L'Eglise naissante ».

A. TRICOT : « Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ ».

J.-J. WEBER : « Le livre de Job ».

J. LECLERC : « La Bible ».

J.-H. NICOLAS, O. P. : « Connaître Dieu ».

O. ENGLEBERT : « Les apparitions de la Vierge aux XIX^e et XX^e siècles ».

Dom D. NOGUES : « Mariologie de saint Bernard ».

Fêtes et Saisons : « La Bible — Le Curé d'Ars ».

S.-M. ALBERT, O. P. : « Albert the Great ».

Dom Pius PARSCH : « Le Bréviaire expliqué ».

F.-J. TONNARD : « Extraits des grands philosophes ».

R. P. QUILLARD, C. SS. R. : « Beauté et grandeur du Sacerdoce ».

ELIE GOULET : « Ombre et lumière des jours ».

R. CHARBONNEAU : « Les désirs et les jours ».

A. CHOQUETTE : « La coupe vide ».

G. SAND : « La Petite Fadette ».

E. L'HEUREUX : « Ma Province et mon Pays ».

F. PRIEUR : « Matricule 68.881 ».

L. BOISSEAU : « Huit heures et quart ».

En collaboration : « Semaine sociale de Rimouski ».

A. DUCHEMIN : « Les Mémoires d'un Allongé ».

F. PRIEUR : « Son Etoile en Orient ».

Les Editions Variétés : « Mes prières de chaque jour ».

C.-E. HARPE : « Les Oiseaux dans la brume ».

G. CARRIÈRE : « Vers le travail et le succès ».

REVUE DOMINICAINE

Directeur :

R. P. ANTONIN LAMARCHE, O. P.

3500, Av. Laval, Montréal-18, P. Q.

Volume LIV

Tome II

Octobre 1948

Confiance en Marie

Octobre, mois du Rosaire ! Toute notre misère qui s'avoue,
en un cri, devant Dieu qui nous donne sa Mère.

Pour aller à Dieu, il faut marcher dans la Lumière. C'est Marie qui la diffuse dans un rayonnement de bonté et d'amour. Et toujours avec le sourire.

Il me semble entendre la douceur de la voix de Dieu prononçant le doux nom de Marie.

Si vous n'avez pas su prononcer le nom de Marie durant votre vie sur la terre, comment ferez-vous pour dire ce mot de passe à la porte du ciel ?

La confiance en Marie, c'est un acompte sur l'éternité bienheureuse.

Marie peut vous prendre grain de sable d'amour et vous transformer en un océan d'amour, si vous lui faites confiance.

A la voix de notre repentir, le Christ fermera les yeux sur quantité de nos fautes. Mais de grâce, ne blessons pas sa mère.

Il y a eu trois grandes étapes dans la vie de Marie : un berceau, une Croix, un couronnement. Penchons-nous sur le berceau de son Fils ; accrochons-nous avec espoir à la Croix de son Fils ; chantons le couronnement de gloire que lui a fait son Fils.

Si Marie cessait de s'intéresser à nous, elle n'irait pas jusqu'au bout de la mission que lui a confiée son Fils. Celui qui voudrait lui reprocher cela devrait aussi prouver qu'elle n'était pas au pied de la Croix. Or, elle y était : stabat mater.

Dieu pourrait à sa fantaisie éteindre toutes les étoiles d'un seul souffle et ne garder qu'une seule étoile. Cette étoile, ce serait Marie : stella matutina.

Dieu pourrait à sa fantaisie rayer d'un seul coup de plume toutes les joies de notre existence. Il nous resterait toujours Marie : causa nostræ lætitiæ.

Dieu pourrait, selon sa justice, nous fermer au nez la porte du ciel. Nous savons que Marie en possède la clef : porta cœli.

Dieu pourrait nous livrer tout entier au dénûment spirituel. Si nous habitons le cœur de Marie, nous sommes dans une maison d'or : domus aurea.

Au milieu du désarroi des idées, les hommes sont étreints par l'angoisse. Ils cherchent en vain la paix. Les bras sont tendus vers la paix. Mais Marie ne tend-elle pas ses bras vers nous ? Regina pacis.

Si par impossible le Christ me disait : « Va-t-en, je ne veux plus te voir », je me jetterais avec plus d'élan dans les bras de Marie, et là, blotti sur son cœur, je laisserais passer l'orage.

Même si Marie pouvait être priée sous des millions de vocables, il nous

CONFIANCE EN MARIE

resterait encore à trouver les millions d'autres auxquels notre pauvre cœur n'aurait pas songé.

Vous commencerez à désespérer de votre salut lorsque vous aurez été rejeté définitivement du cœur de Marie. Comment pourrait-elle être à la fois miséricordieuse et glaciale ? Comment voudrait-elle à la fois vous sauver et vous perdre ? Comment pourrait-elle à la fois retenir le bras de Dieu et le laisser s'appesantir sur vous ? Mais n'attendez pas que le temps soit révolu pour vous, avant d'apprendre à épeler son nom, à le dire, à le crier.

Dites-vous bien que si vous êtes le mécréant de Marie, vous pourrez causer de fortes surprises aux anges du ciel, un jour ou l'autre.

Dieu a mis une inimitié entre la Femme et le serpent. Cette femme, c'est Marie ! Notre amour pour Marie mettra une inimitié entre le serpent et nous.

Ernest PALLASCIO-MORIN

(Extrait d'un livre qui paraîtra prochainement)

La Sainte Vierge est-elle morte ?

Au risque de scandaliser les âmes ferventes, d'ébranler les assises d'une croyance populaire, il apparaît théologiquement qu'Elle est morte, mais...

Tous ceux qui s'intéressent au problème de la définibilité de l'Assomption ont pris connaissance de l'importante étude historico-doctrinale que le P. Martin Jugie, A. A., a publiée en 1944 sur *La Mort et l'Assomption de la Sainte Vierge*. Sans doute à cause de l'actualité du sujet, cet ouvrage a été très diversement apprécié par les auteurs de comptes rendus ou de recensions¹. Les uns y ont vu une véritable Somme traitant les multiples aspects du problème selon une méthode rigoureusement scientifique ; les autres ont jugé sévèrement la méthode et les conclusions. Pour notre part, avant de critiquer une des positions du P. Jugie, nous tenons à reconnaître les nombreux mérites du livre où il a rassemblé les résultats de plusieurs années de recherches. L'ampleur de la documentation et le souci de ne laisser dans l'ombre aucune difficulté d'une question complexe en font un instrument de travail indispensable à qui veut étudier l'Assomption tant du point de vue positif que du point de vue spéculatif.

Le titre même indique la distinction très nette que l'auteur préconise entre la mort et l'Assomption de la Vierge. Pour lui, le mystère de l'Assomption, en ce qui le constitue essentiellement, peut se formuler ainsi : « Marie, Mère de Dieu, immaculée dans sa conception, se trouve vivante au ciel en son corps et son âme glorifiés, depuis son départ de cette terre » (p. 3). On voit que cette formule à dessein fait abstraction de la manière dont Marie a quitté la terre. Est-ce en passant par la mort ? Nous n'avons pas à nous le demander, si nous nous en tenons à la notion essentielle de l'Assomption. Et parce que ni l'Écriture ni la Tradition ne nous fournissent de réponse indiscutable, il vaut mieux ne

1. Voir entre autres : F. CAYRÉ, A. A., dans *l'Année Théologique* VII (1946), pp. 373-399 ; Ferdinand CAVALLERA, S. J., dans *Bulletin de Littérature ecclésiastique* (1947), pp. 157-165 ; Carolus BALIC, O. F. M., dans *Antonianum* XXI (1946), pp. 3-67.

LA SAINTE VIERGE EST-ELLE MORTE ?

pas nous poser la question, afin de ne pas mêler l'incertain au certain. Notre certitude concernant l'Assomption est beaucoup mieux établie : outre l'appui qu'elle trouve dans l'Écriture et la Tradition, elle se fonde sur la connexion de ce mystère avec d'autres qui sont objet de notre foi, comme l'Immaculée Conception et la Maternité divine. C'est pourquoi il y a tout avantage à bien distinguer les deux.

Pour faire prévaloir cette distinction qui à son avis faciliterait la définition dogmatique de l'Assomption, pour dissuader les théologiens d'inclure le fait de la mort de Marie dans le mystère à définir, le P. Jugie est allé plus loin. Il a réuni tout ce qui pouvait accréditer l'opinion selon laquelle la mort de la Sainte Vierge est rien moins que certaine, contrairement à la croyance commune. Même s'il admet personnellement la mort de Marie, il parle parfois comme s'il prenait à son compte l'opinion contraire. Dans le chapitre spécial qu'il lui accorde, il recueille les moindres vestiges de cette opinion dans les textes anciens, il note que l'Église s'est abstenue de censurer les rares théologiens modernes qui l'ont adoptée ; il tente de la concilier avec la Liturgie et surtout s'applique à montrer que le privilège de l'Immaculée Conception comportait pour Marie l'immortalité de droit ou un droit strict à l'immortalité. Pour conclure sûrement du droit au fait, il reste à voir si la mission de Marie auprès du Sauveur s'opposait à l'exercice de ce droit. Et puisque l'on sait que Marie n'est pas morte au moment de la Compassion, alors que sa mission atteint son point culminant, plusieurs raisons rendent plausible l'immortalité de fait de la Mère de Dieu, « raisons qui balancent fortement, si elles ne les dépassent pas, celles qu'on met communément en avant pour établir le fait de la Dormition de Marie » (p. 569).

I. — L'IMMACULÉE CONCEPTION ET LA MORT DE MARIE

Nous examinerons ici le principal argument des partisans de l'immortalité de Marie. Ils estiment que le privilège de l'Immaculée Conception, abstraction faite de toute autre considération, donne à Marie

un droit certain à l'immortalité primitive et à toutes les autres prérogatives de l'état d'innocence. « Si par un privilège spécial, écrit le P. Jugie, la nature humaine qui a péché en Adam se présente aux yeux de Dieu sans la culpabilité qui résulte de ce péché, Dieu ne refusera pas à cette nature, en tant qu'elle se concrétise dans la personne objet du privilège, les dons primitifs. A ces dons la personne en question aura un droit strict selon le plan divin actuel. Elle ne sera donc pas soumise à la mort. C'est le cas de Marie » (p. 540).

Privilège et droit

Relevons d'abord dans cette formule une impropriété de termes qui n'est pas sans conséquence. Concédon's pour le moment que l'exemption parfaite de la faute originelle assure à la Vierge la jouissance des dons attachés à l'état d'innocence ; cela, fût-il prouvé, ne nous autoriserait pas à lui reconnaître un droit strict à ces dons. Comment déduire de ce qu'on appelle justement un privilège spécial un droit certain ou strict ? N'y a-t-il pas opposition entre ces termes ? Comment une personne humaine pourrait-elle réclamer comme lui étant dû ce qui est par définition préternaturel ? Adam lui-même n'avait pas droit à l'immortalité corporelle, car un être n'a droit qu'à ce qui lui convient selon sa nature. Or, l'exemption de la mort n'a jamais été naturelle à l'homme ; même dans l'état d'innocence cette exemption supposait un bienfait spécial et gratuit, puisque de par sa constitution même le corps humain est sujet à la mort. Tout ce qu'on peut dire, c'est que Dieu ayant dans sa sagesse établi que la mort serait en fait la conséquence du péché, se devait à Lui-même, aussi longtemps que l'homme respectait sa volonté, de lui conserver la vie. De cette façon l'homme demeuré innocent était assuré de toujours vivre, bien qu'il n'eût pas droit à l'immortalité.

Traitant de la justice de Dieu, saint Thomas s'exprime ainsi : « Dans les œuvres divines le dû peut être considéré d'une double façon, selon qu'une chose est due à Dieu, et selon qu'elle est due à la créature ; de

LA SAINTE VIERGE EST-ELLE MORTE ?

cette double façon Dieu rend ce qui est dû. En effet, il est dû à Dieu que se réalise dans les êtres créés ce que comportent sa sagesse et sa volonté, et ce qui manifeste sa bonté ; sous ce rapport la justice de Dieu regarde ce qui lui convient à Lui-même, pour se rendre ce qui Lui est dû. Est également dû à une créature qu'elle ait ce qui lui est ordonné : par exemple, que l'homme ait des mains et soit servi par les autres animaux. De cette façon Dieu fait œuvre de justice quand il donne à chaque être ce qui lui est dû en raison de sa nature et de sa condition. Mais ce dû dépend du premier, car est dû à un être créé cela même qui lui est ordonné selon les dispositions de la sagesse divine. Et bien que Dieu donne ainsi à chacun son dû, il n'est le débiteur de personne, car il ne dépend pas des autres êtres, tandis que les autres dépendent de Lui »². Et lorsqu'il étudie l'immortalité primitive, saint Thomas note expressément qu'elle était due non à la nature humaine, mais à un bienfait de Dieu. « Le corps de l'homme n'était pas incorruptible en vertu d'un pouvoir immanent d'immortalité ; mais l'âme possédait, l'ayant surnaturellement reçue de Dieu, la vertu de préserver le corps de toute corruption, tant qu'elle-même resterait soumise à Dieu »³. Puisqu'Adam n'avait pas un tel droit, il est inexact de déclarer que, considéré en lui-même, le privilège de l'Immaculée Conception donnait à la Vierge un droit strict à l'impassibilité et à l'immortalité de l'état d'innocence (p. 639).

Le péché originel et la mortalité

Du reste, pour en arriver à cette conclusion, pour montrer que Marie, en vertu de sa conception immaculée, avait droit à tout ce que le péché originel a fait perdre à la nature humaine contaminée par lui, le P. Jugie est obligé de recourir à une notion éclectique du péché originel qui ne paraît guère acceptable. C'est la deuxième critique que nous devons formuler contre son argument. Se séparant des théologiens qui, dit-il, se

2. *Summa Theol.*, I, q. 21, a. 1, ad 3.

3. *Summa Theol.*, I, q. 97, a. 1.

font une idée trop étroite du péché originel, le P. Jugie nous en présente une autre assez large pour englober ce qu'on a coutume d'appeler les suites du péché, les distinguant ainsi du péché lui-même. Si l'on supprime pratiquement cette distinction, il sera évidemment plus facile de conclure que l'Immaculée Conception, en préservant Marie du péché originel, l'établit du même coup dans l'état d'innocence avec tout ce qu'il comporte. Voyons si ce n'est pas là une extension indue de la notion de péché originel.

Selon le P. Jugie, le péché originel doit être considéré à un double point de vue, objectif et subjectif. Sous le premier aspect, « il est constitué par la culpabilité du péché d'Adam, imputée par Dieu à chacun de ses descendants et entraînant la perte des dons gratuits et indus, qui avaient été accordés à la nature humaine en son premier représentant, pour être transmis comme un héritage par la voie de la génération naturelle » (p. 538). Nous pourrions discuter cette première affirmation qui paraît réduire le péché originel à l'imputation qui nous est faite par Dieu de la culpabilité d'Adam, mais nous nous en tiendrons au deuxième aspect plus directement concerné dans l'argument que nous examinons. « Conçu du point de vue subjectif, poursuit l'auteur, le péché originel sera essentiellement constitué par la *privation* de tous les dons gratuits et indus en chaque descendant d'Adam, privation qui établit la nature humaine en chacun d'eux en état d'opposition à la volonté de Dieu, à son plan sur l'humanité, c'est-à-dire dans un état peccamineux. Mais pour que cet état soit vraiment peccamineux, et pas seulement malheureux et désastreux, il faut ajouter à la définition : *état peccamineux causé par la volonté pécheresse d'Adam. Du point de vue subjectif, le péché originel se présente plus comme une peine que comme une faute proprement dite* » (p. 538). Dans ces lignes le péché originel est défini comme un état peccamineux causé par la volonté pécheresse d'Adam et consistant dans la privation de tous les dons que le premier homme a perdus par sa faute, de sorte que la mortalité n'est pas seulement une suite du péché, mais doit être considérée comme une partie du péché originel (p. 569). Soli-

daires en Adam pour le péché comme pour la mort, les hommes sont coupables aux yeux de Dieu par la seconde comme par la première de ces solidarités, l'une étant partie de l'autre.

Cette inclusion de la mortalité dans le péché originel n'est pas conforme à la théologie de saint Thomas qui n'introduit la mortalité ni dans l'élément formel, ni dans l'élément matériel de ce péché. « Toute l'harmonie de la justice originelle procédait de ce que la volonté humaine était soumise à Dieu, soumission réalisée avant tout et principalement par la volonté à qui il appartient de mouvoir les autres facultés à leur fin. C'est pourquoi la volonté s'étant détournée de Dieu, il s'en est suivi un désordre dans toutes les autres puissances de l'âme. Ainsi donc la privation de la justice originelle par laquelle la volonté était soumise à Dieu est l'élément formel du péché originel, tandis que tout autre désordre des facultés de l'âme se trouve comme l'élément matériel. Mais ce désordre des autres facultés consiste principalement en ce qu'elles se tournent outre mesure vers les biens périssables ; et c'est ce désordre qu'on peut désigner du nom général de concupiscence. De sorte que le péché originel est matériellement la concupiscence, mais formellement la privation de la justice originelle »⁴. Saint Thomas définit donc le péché originel par un double désordre : formel, dans la volonté qui n'est plus soumise à Dieu ; matériel, dans les facultés inférieures qui n'obéissent pas, comme elles le devraient, à la raison et à la volonté. Sans doute, la mortalité n'est pas étrangère au péché, mais elle ne lui appartient qu'à titre d'effet accidentel, elle n'en est point partie, elle n'entre même pas dans l'élément matériel. « De façon accidentelle une chose est cause d'une autre, si elle la cause en écartant un obstacle ; comme dit le Philosophe, ce qui secoue la colonne remue de façon accidentelle la pierre posée dessus. Et de cette manière le péché du premier homme est cause de la mort et de toutes les déficiences analogues de la nature humaine. C'est lui, en effet, qui a enlevé la justice originelle par laquelle non seulement les facultés inférieures de l'âme étaient maîtrisées par la raison sans aucun

4. *Summa Theol.*, I-II, q. 82, a. 3.

désordre, mais aussi le corps tout entier était sous la domination de l'âme sans défaillance aucune. C'est pourquoi, après la suppression de cette justice originelle par le péché du premier homme, de même que la nature humaine a été blessée quant à l'âme par le désordre des puissances, ainsi le corps a été rendu corruptible par son propre déséquilibre »⁵.

C'est dire que la mortalité se rattache au péché originel d'une autre façon que la concupiscence ou foyer de péché, comme le note saint Thomas à propos du Christ. A l'objection que le péché dérive du même principe que la mort, à savoir la disparition de la justice originelle, et que par conséquent mortalité et foyer de péché doivent aller de pair, saint Thomas répond : « Les puissances inférieures appartenant à l'appétit sensible sont naturellement aptes à obéir à la raison ; il n'en est pas de même des forces du corps ni même de celles de l'âme végétative. C'est pourquoi la perfection de la vertu, qui se prend de la conformité à la droite raison, n'exclut pas la passibilité du corps, tandis qu'elle exclut le foyer de péché qui consiste dans la résistance de l'appétit sensible à la raison »⁶.

Si la perfection morale du Christ est compatible avec la mortalité corporelle tandis qu'elle exclut le foyer de péché, c'est que concupiscence et mortalité n'entretiennent pas le même rapport avec le péché originel et n'en procèdent pas *ex æquo* ; l'une lui appartient comme élément matériel, l'autre en est une suite accidentelle dont la cause éloignée est antérieure au péché. Définir le péché originel par la privation de tous les dons accordés au premier homme ne nous renseigne pas sur cette différence essentielle et nous amène à conclure arbitrairement qu'il suffit d'être exempt de la faute originelle pour être immunisé contre la mort. On ne peut donc déduire du privilège de l'Immaculée Conception le droit à l'immortalité sans avoir au préalable élargi indûment la notion du péché originel, en y faisant entrer la mortalité qui peut fort bien s'expliquer autrement que par le péché, puisqu'elle se trouve dans le Christ.

5. *Summa Theol.*, I-II, q. 85, a. 5.

6. *Summa Theol.*, III, q. 15, a. 2, ad 1.

LA SAINTE VIERGE EST-ELLE MORTE ?

L'ordre de la Rédemption et la mort

Un autre postulat de l'argument proposé par le P. Jugie est que l'Immaculée Conception doit mettre la Vierge dans la condition d'Adam innocent, comme si ce privilège spécial était ordonné avant tout à réaliser le *type idéal* de l'humanité préservée du péché. « Il convenait, nous dit-on, qu'au moins un membre de notre race ne connût pas la mort et réalisât en sa personne le plan divin primitif. En passant directement de la vie terrestre à la vie glorieuse, comme aurait fait Adam, s'il n'avait pas péché, la Vierge a confirmé le dogme de l'immortalité primitive » (p. 580). A supposer que la réalité fût conforme à cette hypothèse, on ne pourrait y voir qu'une fin secondaire de l'Immaculée Conception. Mais si nous considérons la fin principale de ce privilège unique et la façon dont il a été accordé à Marie, nous avons de sérieuses raisons de penser qu'il ne comporte pas l'immortalité. Le plus sûr moyen de délimiter le contenu d'un privilège est encore de recourir à cette double considération.

Or, la fin principale de l'Immaculée Conception est selon l'enseignement de l'Eglise, de donner au Christ une mère sans tache. « Il convenait absolument, déclare Pie IX dans la Constitution *Ineffabilis Deus*, que le Fils unique qui a dans le ciel un Père que les séraphins proclament trois fois saint, eût sur la terre une Mère en qui l'éclat de la sainteté n'eût jamais été flétri ». C'est bien la maternité divine, et elle seule, qui a valu à Marie cette insigne faveur d'être exempte de toute tache originelle. Ne doit-on pas alors juger de la condition exceptionnelle qui est la sienne d'après celle de son Fils plutôt que d'après celle d'Adam ? N'est-il pas tout indiqué qu'elle ressemble davantage à son Fils qu'à nos premiers parents ? Et, puisque le Christ, si étranger qu'il fût au péché, a voulu assumer un corps passible et mortel, il convenait souverainement que sa Mère fût, elle aussi, passible et mortelle.

Cette conclusion apparaît encore mieux établie lorsqu'on tient compte de la façon dont Marie a été préservée du péché : « en vue des mérites de Jésus-Christ, Sauveur du genre humain », dit expressément la défi-

nition dogmatique, et l'oraison de la fête signale cette vérité après avoir rappelé la fin principale de l'Immaculée Conception : « Dieu, qui par l'Immaculée Conception de la Vierge avez préparé une demeure digne de votre Fils, et qui en prévision de la mort de ce même Fils avez préservé Marie de toute souillure... ». La Conception immaculée de Marie, comme toutes ses prérogatives, dérive donc de la grâce du Christ et appartient à l'économie de la Rédemption. Loin de déroger à la nécessité universelle de la rédemption pour toute personne issue de la race d'Adam, ce privilège donne à Marie d'être rachetée la première, et de l'être plus parfaitement que toute autre personne. La grâce l'atteint, en effet, plus efficacement : au lieu de la relever d'une déchéance déjà encourue, elle la préserve d'une déchéance imminente et l'élève dès le premier instant de son existence à la dignité d'enfant de Dieu. Cette victoire complète de la grâce sur le péché inaugure l'ordre de la Rédemption, ordre nouveau et bien distinct de celui de la création puisqu'entre les deux se situent le péché d'Adam et l'Incarnation du Verbe dans une chair passible. On ne doit donc pas raisonner comme si le nouvel ordre devait reproduire tel quel l'ancien, comme si la grâce rendue aux hommes dans le Christ avait immédiatement les mêmes effets que celle qui leur avait été donnée en Adam.

« Il ne faut pas oublier, écrit le P. Jugie, que la Mère de Dieu est constituée dans un ordre à part, un ordre exceptionnel, et que devant une proposition universelle énoncée par l'Écriture ou la Tradition, il est toujours prudent de se demander si Marie est englobée dans la masse du genre humain » (p. 568). La remarque est juste à condition de se rappeler que cet ordre à part est celui du Christ Rédempteur dont Marie a reçu plus que tous les autres rachetés. Et justement, parce qu'elle est plus parfaite, la rédemption dont elle a bénéficié suppose une plus entière conformité au Christ, qui en est le principe. On peut de ce point de vue établir une comparaison entre les effets du baptême et ceux du privilège marial, puisque c'est la même grâce qui agit dans les deux cas, quoique de façon différente : grâce réparatrice pour les baptisés, grâce préserva-

LA SAINTE VIERGE EST-ELLE MORTE ?

trice pour la Vierge. L'une et l'autre sont directement opposées au péché originel dont le baptême enlève toute la culpabilité selon la déclaration explicite du Concile de Trente (Denzinger, n. 792). Cependant le baptisé ne recouvre pas tous les privilèges de l'état d'innocence, sa nature n'est pas entièrement restaurée dans l'état primitif ; il reste sujet aux pénalités de la vie présente, y compris la mort. Pourquoi ? Citons la réponse de saint Thomas : « Le baptême a le pouvoir d'enlever les peines de la vie présente ; cependant il ne les enlève pas maintenant ; mais c'est par sa vertu qu'elles disparaîtront des justes au moment de la résurrection quand ce corps mortel revêtira l'immortalité (I Cor. 15, v. 54). Il y a à cela de bonnes raisons. La première, c'est que par le baptême l'homme est incorporé au Christ et devient l'un de ses membres. Il convient donc que se réalise dans le membre incorporé ce qui s'est passé dans la tête. Or, le Christ fut dès sa conception plein de grâce et de vérité ; il eut cependant un corps passible qui ressuscita à la vie glorieuse en passant par la passion et la mort. C'est pourquoi le chrétien à son tour reçoit au baptême la grâce pour son âme ; il garde cependant un corps passible dans lequel il peut souffrir pour le Christ ; mais à la fin son corps sera ressuscité pour une vie impassible »⁷.

Si les dons préternaturels d'impassibilité et d'immortalité ne sont pas rendus aux baptisés en même temps que le péché leur est remis, c'est donc pour qu'ils ressemblent davantage à leur Rédempteur et que les membres soient conformes au Chef. Qui ne voit que cette raison s'applique encore plus à la Vierge appelée non seulement à bénéficier spécialement de la Rédemption, mais aussi à y coopérer à titre de nouvelle Eve associée au nouvel Adam ? Il y a là plus qu'une simple raison de sentiment ou de cœur, comme le dit le P. Jugie (p. 562), pour diminuer la valeur de cet argument. Comment l'affirmation de saint Paul que Dieu prédestine les élus à être conformes à l'image de son Fils ne se vérifierait-elle pas tout d'abord de Marie ? Ce qui revient à dire que la Vierge participant non à la grâce d'Adam mais à celle de son Fils devait

7. *Summa Theol.*, III, q. 69, a. 3.

comme lui parvenir à la gloire en passant par la mort. Le Sauveur a volontairement assumé la mort ; sa Mère l'a librement acceptée. La condition de Marie ressemble sur ce point à celle des baptisés parce qu'elle procède d'une même grâce de rédemption. Mais, nous l'avons noté plus haut, Marie a sur les baptisés l'avantage incontestable d'avoir été la première bénéficiaire de la Rédemption et la plus favorisée. Cette efficacité spéciale de la grâce rédemptrice en elle se manifeste par l'absence de tout foyer de péché, l'âme immaculée de Marie ayant trouvé, lors de son union au corps, une chair déjà purifiée par l'action divine ; privilège qui assurait à Marie une plus parfaite conformité à son Fils.

Ainsi considéré par rapport au Christ Rédempteur auquel il donne une Mère digne de Lui et déjà rachetée par ses mérites futurs, le privilège de l'Immaculée Conception apparaît supérieur au baptême qui laisse subsister le foyer de péché ; mais, pas plus que le baptême, il ne comporte un droit à l'immortalité. Ce don préternaturel qui, dans l'ordre primitif, devait récompenser la fidélité du premier homme, n'a plus de raison d'être dans l'ordre de la Rédemption où la perfection se prend de la conformité au Christ mort volontairement pour nous racheter.

(à suivre)

Joseph-Marie PARENT, O. P.

Le retour d'Israël

(suite et fin)

Une solidarité mystérieuse et forte, un ardent besoin d'une patrie, Israël, malgré des oppositions irréductibles, s'avance sur la terre de ses pères. L'heure de la Miséricorde est-elle venue ? La Bible et l'Histoire nous livrent ici une partie de l'énigme juive.

Le Sionisme a une histoire compliquée. Il ne fut jamais un mouvement entièrement spontané, ni unanime. Ses sources premières sont religieuses, alors que des considérations bien temporelles animeront ses promoteurs qui, n'étant pas des rêveurs, auront tout autre chose en vue que le rétablissement de l'ancienne théocratie. Ses partisans n'y adhèrent pas tous au même titre ; il se partage en factions ; il s'est suscité des adversaires passionnés ; il nourrit des luttes intestines ; il abrite des modérés, des extrémistes, voire des terroristes. Cependant le Sionisme jaillissait de nappes trop profondes de la conscience et de l'histoire juives, il exprimait des aspirations trop authentiques et répondait à des besoins trop réels pour ne pas éveiller une irrésistible solidarité. La masse juive pouvait-elle rester indifférente à l'unique espoir de tant de communautés en péril, ou hostile à une entreprise qui, si elle réussissait, donnerait une patrie à un important noyau de Juifs et, par le rayonnement d'une existence nationale reconnue et de par le fait d'une mère-patrie reconstituée, confirmerait l'identité compromise de tous. Le Sionisme allait, sinon remplacer l'orthodoxie en son rôle de lien entre les Juifs, du moins renouveler les forces de cohésion du judaïsme.

Il fallait que la Palestine fût la vraie patrie, car elle exigeait plus qu'une simple fidélité : il allait être nécessaire de l'arracher à une promesse dont les puissants de ce monde ne tenaient aucun compte, de la regagner, presque de la recréer. Personne que les Juifs n'aimait réellement ce méchant petit pays situé à la pointe occidentale du Croissant fertile, c'est-à-dire comme un jardin planté au beau milieu d'une grande route. Sans Moïse et sans Josué, rien qu'avec son nom de Fort-devant-

Dieu-et-devant-les-hommes, Israël entra en un nouveau Chanaan pire que le premier. Et partout où il s'installa, il ressuscita le pays en se transformant lui-même.

Envisagé du haut des perspectives bibliques, le Sionisme nous apparaît comme une entreprise éternelle. Il date d'Abraham qui parcourut Chanaan, y recevant à chaque étape les promesses de Yahweh, y séjournant, le consacrant par ses autels et ses sacrifices agréables à Dieu ; de la conquête des juges et des rois ; des premiers exils et des premiers retours ; des avertissements des prophètes, de l'infidélité capitale et des peines de la dispersion. Sa longue histoire se déroule dans une atmosphère grandiose de défaites et de victoires, de sièges, de carnages, de brassements de peuples, d'événements gigantesques. De même aujourd'hui. D'où sortent les sionistes ? Des révolutions, des guerres et des persécutions contemporaines. Où les Juifs vont-ils ? Sur un des hauts lieux de l'histoire, en un des endroits les plus troublés de la terre. A quel moment arrivent-ils ? Juste à l'heure où s'y affrontent d'irréductibles fatalités. Les voilà encore chez eux, mais bran de scie dans les engrenages internationaux, bâtons dans les roues.

Peuple fait pour les apocalypses, ces rencontres violentes de l'éternel et des contingences, Israël ne se meut qu'en soulevant autour de lui des remous d'éternité ! Il retrouve aujourd'hui ses vieux adversaires en les successeurs abâtardis des Chaldéens, des Assyriens, des Egyptiens, des Syriens, des Araméens, des Edomites, dont plusieurs gitent encore depuis des millénaires sous les mêmes tentes de part et d'autre du Jourdain et dans le désert d'Arabie, et se présentent à lui sous le même vêtement. Pour remplacer les empires abolis, d'autres empires mille fois plus puissants. Pas un nom de ville ou de village de là-bas qui n'éveille en la conscience des intéressés comme des spectateurs les échos les plus vénérables et les plus sacrés. Des nuages de poussière s'élèvent des vieilles routes d'invasion et sur les pistes des antiques caravanes. On descend de Damas ; on franchit le Jourdain ; on monte d'Egypte. Jérusalem est encore assiégée. On se bat d'un bout à l'autre des itinéraires du Seigneur.

LE RETOUR D'ISRAËL

Et des méfiances devenues ataviques empoisonnent les trêves et les pourparlers.

L'opposition que rencontrent les Juifs en Palestine pourrait faire douter de la légitimité de leurs titres. Nul doute qu'au strict point de vue du droit international il est possible de plaider *pro et contra* avec les meilleures apparences de raison. Mais ce serait se placer sur un plan tout humain pour juger un cas lourd d'implications surnaturelles. Quoi qu'on en ait, Israël échappe toujours aux mesures ordinaires, politiques, économiques et sociales, et nous demeure incompréhensible si nous n'empruntons quelque chose du regard de Dieu. Or, à ce sujet, seule la Bible nous place dans la juste perspective.

Il importe de rappeler ici que jamais la Bible n'a eu et n'aura exactement le même sens pour les Juifs que pour nous. C'est qu'ils en sont la matière première, c'est qu'elle constitue leurs annales personnelles. Certes l'Ancien Testament s'adresse à tous les hommes et son message est universel. Cependant ce message ne nous est point parvenu sous la forme abstraite d'axiomes ou de maximes monovalentes, univoques, transcendant toute analogie. Non, car s'agit-il de l'homme, toute révélation se fait incarnation et se produit dans le temps et l'espace, au sein de providentielles contingences. Il en est de même de la grâce, laquelle nous provient par des canaux humains, l'humanité du Christ, la médiation de Marie, le sacerdoce de nos prêtres, les sacrements, la transparence et la perméabilité du Corps mystique. L'intégrité même de la foi nous est garantie par le magistère infailible hérité de l'homme Pierre. Ainsi Dieu agissait et parlait en la personne des hommes de la Bible, sur des hommes vrais et qui comprenaient et faisaient ce qu'ils pouvaient. La motion divine générait des actes libres en tel et tel lieu de l'histoire, à tel et tel moment de la psychologie humaine. Les desseins providentiels épousaient l'humanité, s'y mêlaient intimement sans l'altérer et assumaient la riche équivoque de la vie. C'était Dieu risquant en nous sa vérité. La vision chrétienne de l'histoire biblique comporte une sorte de recul spirituel : ce qui nous est surtout un symbole éternel, un symbole

substantiel, rempli d'exigence et d'urgence, a représenté pour d'autres le quotidien ; ce qui nous est figuration tout en étant esprit et vie a d'abord été pour eux chose vécue, réalité immédiate. Là où nous transposons les événements sur un plan supérieur, d'autres jouaient le jeu charnellement ; là où nous superposons, ou plutôt discernons une transcendance, d'autres s'étaient d'abord existentiellement engagés. Là où nous recevons une promesse d'éternité, ces autres la reçoivent avec nous et une autre en plus. Nous sommes la postérité d'Abraham, mais les Juifs le furent doublement et ils sont encore sa descendance charnelle. Avec eux nous sommes sortis de l'Égypte du péché, mais eux ils sont partis à pied de la terre des pharaons. Jérusalem, c'est l'Église à nos yeux, tandis que pour eux c'est d'abord une ville que leurs pères ont bâtie de leurs propres mains. Même le Juif chrétien ne récite pas comme nous les psaumes et n'entend pas comme nous les prophéties : en raison d'une *sympathie* préétablie il n'entre pas seulement en résonance spirituelle. Le Juif est chez lui dans le livre, et la Bible, c'est lui.

La promesse faite à Abraham concernant le pays de Chanaan, promesse réitérée maintes fois en termes formels, confirmée à Isaac et à Jacob et répétée inlassablement par la bouche de Moïse, ne fut donc pas rien qu'un symbole. Elle fut réalisée par la conquête et le retour de l'exil. D'autre part, les prophètes, à l'instar de Moïse, quittent Israël sur de terribles menaces invariablement suivies de l'assurance d'un pardon abondant et de la promesse d'un retour. Il semble que l'alliance soit indissolublement liée aux promesses concernant la patrie terrestre et qu'il soit dit une fois pour toutes : « J'établis mon alliance entre moi et toi et tes descendants après toi, d'âge en âge, en une alliance perpétuelle, pour être ton Dieu et le Dieu de tes descendants après toi. Je te donnerai, à toi et à tes descendants après toi, le pays où tu séjourneras comme étranger, tout le pays de Chanaan en possession perpétuelle, et je serai leur Dieu » (Gn. XVII, 7-8).

Ce texte enveloppe d'avance les malédictions dans la miséricorde. Les contextes bibliques et historiques ne sont pas moins éloquents. Nous

LE RETOUR D'ISRAËL

n'avons pas oublié ce que saint Paul a écrit au sujet de la perpétuité de l'alliance ; bien avant lui Isaïe faisait dire à Dieu : « Où est la lettre de divorce de votre mère, par laquelle je l'ai répudiée ? » (Is. L, 1). Question à laquelle Dieu répond en Jérémie : « Je t'ai aimée d'un amour éternel, aussi j'ai prolongé pour toi la miséricorde » (Jér. XXX, 1-3). Les pires infidélités ne prévaudront point contre cet amour : « Pour toi je ne t'exterminerai pas. Mais je te châtierai selon la justice » (Jér. XLVI, 28). « ... Je les rassemble des extrémités de la terre... » « ils reviendront ici en grande foule. Ils reviendront en pleurant ; je les ramènerai au milieu de leurs supplications... » (Jér. XXXI, 8-9). Dieu ne garde-t-il pas un bon souvenir de son alliance, ainsi que nous le dit Osée : « Comme des raisins dans le désert, j'ai trouvé Israël : comme une primeur sur un jeune figuier, j'ai vu vos pères » (Os. LX, 10). Les Juifs reviendront donc et « on achètera des champs dans ce pays dont vous dites : « C'est un pays dévasté, où il n'y a plus ni homme ni bête ; il est livré aux mains des Chaldéens. On achètera des champs à prix d'argent, on en passera les actes, on les scellera et l'on prendra des témoins, dans le pays de Benjamin, et dans les environs de Jérusalem, et dans les villes de Juda, dans les villes de la montagne, dans les villes de la séphélah, et dans les villes du négéb ; car je ferai revenir les captifs, oracle de Yahweh » (Jér. XXXII, 43-44). Isaïe affirme que les contradictions d'Israël n'empêcheront pas son retour : « Fais sortir le peuple aveugle, et qui a des yeux, et les sourds, qui ont des oreilles » (Is. XLIII, 8). Nous pouvons bien nous exclamer avec l'auteur du livre de la Sagesse : Vraiment, Seigneur, lors même qu'ils pèchent, ils sont à vous ! (Sag. XV, 2).

Les titres d'Israël portent la signature de Dieu. Et qu'ajoute l'histoire ? Les Juifs existent toujours, Les Juifs sont revenus, ont « acheté des champs » et se sont établis en Palestine, de nos jours. Bien plus, ils l'occupent depuis Josué sans interruption jusqu'à maintenant, car si la masse a été exilée et dispersée, un *reste* y est demeuré sous les Chaldéens, les Romains, les Byzantins, les Croisés et les Turcs. Les maîtres absents avaient laissé quelqu'un chez eux, signifiant par là que leur départ ne serait jamais un abandon.

Qu'il y ait dans ces faits l'accomplissement de quelque prophétie, comment en douter ? Que cet accomplissement soit partiel, très partiel, qui songerait à le nier ? Composites et jouant à la fois sur plusieurs plans, les prophéties creusent dans l'histoire des abîmes, semblables à des moules de temps et d'espace capables d'engloutir une masse énorme d'événements *conformes*. Très peu de ces précipices ont été comblés jusqu'à l'aplanissement qui précédera la Parousie. Ainsi, les Juifs de Palestine ne sauraient être ceux que les prophètes attendaient et le Sionisme, dont certains aspects scandalisent les Juifs pieux et inquiètent beaucoup de non-juifs, est fort loin de la réintégration annoncée par saint Paul. De plus, de nombreux facteurs négatifs contrebalancent les succès du Sionisme, par exemple : les misères de la guerre, la colonisation retardée, les délais imposés à des centaines de milliers d'immigrants, l'attitude douteuse des grandes puissances, le danger auquel se trouvent exposés les 900 000 Israélites répartis dans le monde arabe et, enfin, le péril de l'antisémitisme guettant partout les premières malades juives. Hélas ! les Juifs n'en sont pas à une près, depuis la maladresse suprême. Gardons-nous cependant de sous-estimer l'acquis. La Palestine comptait 34 000 Juifs en 1882 ; ils y sont aujourd'hui 500 000, ce qui suppose d'impressionnantes réussites matérielles. Pour ce qui est du domaine religieux, plusieurs influences, comme l'usage courant de l'hébreu, l'action inévitable des foyers orthodoxes, le simple fait d'être là, concourent à diriger peu à peu les sionistes dans le sens des antiques fidélités. Par elles Israël retrouvera Dieu et il ira au Christ beaucoup plus sûrement, nous semble-t-il, que par un quelconque unitarianisme. Ce que la dispersion défaisait, la patrie peut le refaire. Nous ne souhaitons pas que les Juifs se transforment en pharisiens mais qu'ils réalisent, en intégrant leurs données neuves, un type vrai d'Israélite, un Israélite authentique auquel Jésus pourrait volontiers appliquer le compliment fait à Nathanaël. En attendant, car il y a dans cette histoire d'immenses attentes. N'y a-t-il pas loin des chênes de Mambré au mont Nébo ? Que n'y a-t-il pas entre Samson et le Précurseur ?

LE RETOUR D'ISRAËL

Le Sionisme est une expression de la volonté d'être ; il se réclame du droit à l'être, le plus urgent et le plus respectable de tous. Or l'exercice de ce droit correspond ici à un dessein providentiel, ainsi que nous l'insinue la foi.

Même en faisant abstraction des éléments religieux de la question (chose presque impossible) pour s'en tenir à des considérations rien qu'humaines, comment s'empêcher de voir l'aventure sioniste avec sympathie ? Rappelons-nous seulement qui sont les citoyens et aspirants citoyens de l'Etat juif. Leurs pères étaient membres de collectivités auxquelles on avait infligé un second péché originel dont le châtement exigeait un enfer terrestre. Ils sont les fils de familles qui ont connu les derniers pogroms (le nazisme allait modifier le style des massacres). Ce sont des gens dont la vie, même en temps de paix, ne fut qu'une longue brimade. Ils se recrutent parmi les survivants de la campagne d'extermination nazie, parmi ceux que les épurateurs n'ont pas eu le temps d'exécuter au bord des fosses communes et dans les chambres à gaz. Ils sont de ceux-là qui furent entassés par milliers dans des wagons à bestiaux pour d'innombrables voyages, torturés, crevés de travail dans les camps, arrachés à leurs enfants, triés, classés comme des animaux à l'abattoir. Ils comptent parmi les principaux témoins et victimes de la pire honte que se soit infligée l'humanité. Ils appartiennent à un reste de Juifs européens au nombre de un million et demi sur une population d'avant-guerre de six millions et demi. Nous qui n'avons pas oublié nos *grands dérangements*, que dirions-nous de celui-là ? Il mérite autre chose, n'est-ce pas ? que l'ignoble sourire qui apparaît spontanément sur tant de lèvres chrétiennes à la seule mention des fourneaux de Belsen.

Voilà une des explications de ces immigrants frénétiques, surgis dans les ports méditerranéens et qui s'entassent à bord de vieux rafiots pour braver un blocus impitoyable, risquer un nouvel internement, s'exposer aux brutalités d'une milice exaspérée, pour s'établir dans une région de plus en plus hostile, passer de la persécution à la guerre et affronter une formidable coalition. Voilà une excuse à l'inconvenante énergie avec

laquelle les Juifs défendent un territoire acquis au prix fort à des adversaires maintenant jaloux d'une prospérité dont ils ont bénéficié, après en avoir été congénitalement incapables avant l'arrivée des intrus.

Entre ces hommes venus d'au delà du désespoir occuper un minuscule pays, inexploité et à une population déclinante, et ces nomades promenant d'oasis en oasis un retard de 4 000 ans, entre ces pionniers hier citadins, ces laboureurs qui contraignent le désert à donner « du lait et du miel » et qui après des siècles d'immobilité forcée se livrent à de fascinantes expériences sociales, et ces seigneurs absents qui laissent crever de faim leurs paysans arriérés, entre ces apatrides, ces dépossédés, et cette poussière de peuples qui dominèrent si longtemps et si inutilement de la Perse au Maroc et que rien ne presse, ni le temps, ni l'espace, ni la fécondité, entre les fils d'une religion périmée mais dont la nôtre est issue, et les croyants d'une religion fondée par un plagiaire et faux prophète qui pillait le judaïsme et le christianisme, les restes épars d'une civilisation qui a failli engloutir l'Europe et la chrétienté, qui fut toujours un reposoir de croupissement, qui n'a brillé que là où elle fut incapable d'éteindre, entre ceux qui nous ont donné la Bible et, dès leur libération, tant de philosophes, d'écrivains et de savants, et ceux qui, après avoir brûlé nos livres, ont censuré, tronqué et falsifié le reliquat de notre héritage gréco-latin, entre le ferment juif et la décomposition islamique, notre sympathie balancera-t-elle ?

Il est sans doute possible d'envisager la question plus froidement que nous ne l'avons fait, à condition d'en écarter les données essentielles contenues dans la Bible et, pour le reste (lequel comprend une somme incalculable d'humanité souffrante), de se donner une âme de sous-comité. Mais peut-on rester froid là où pas à pas on consent à reconnaître la fraternité d'un frère aîné et la trace de Dieu ? Car, telle l'ânesse de Balaam, l'histoire entre en Israël butant à chaque détour du chemin contre l'ange de Yahweh. Si malgré tout on se refuse à bénir, ne doit-on pas au moins conclure avec Balaam : « Comment maudirai-je quand Dieu ne maudit pas ? » (Nm. XXIII, 8).

Jean LE MOYNE

André Giroux, romancier spiritualiste

« On a grand tort de reprocher aux jeunes gens d'écrire des romans personnels : ce sont les seuls qu'ils puissent et doivent écrire » — André Gide.

Nous avons des romans de mœurs campagnardes ; nous ne manquons plus de descriptions de coutumes urbaines et l'inquiétude de nos jeunes gens trouve des peintres aussi appliqués que pleins d'intentions. Nous ne possédions pas encore de romancier spiritualiste. Il semble que nous puissions en compter un dans la personne de monsieur André Giroux, et qu'un Joseph Malègue nous soit donné.

Cette première œuvre, *Au delà des Visages*¹, n'a pas la densité d'*Augustin ou le Maître est là* ; mais elle est de la même lignée, de la même famille d'esprits. Il y a donc, chez nous, un auteur qui n'a pas craint de prendre pour thème de son premier roman une vertu dont on sourit avec commisération dans les milieux entendus : la pureté du cœur. Et la gageure qu'il s'était proposée, il l'a gagnée avec un rare bonheur. On s'apprête toujours à sourire quand un auteur aborde les valeurs chrétiennes et qu'il prétend en faire la matière de son art. On s'effraie toujours un peu de voir la morale et l'art associés. Avec *Au delà des Visages*, il faudra bien avouer qu'on est devant une réussite.

L'action, réduite en schéma, paraîtra vulgaire, et même de l'ordre du roman policier. Un homme, après une nuit passée dans une chambre d'hôtel, a tué sa complice. Cela est bien banal. Mais justement, cela n'est que la trame nécessaire au va-et-vient grâce auquel l'écheveau des interprétations de l'auteur brodera un commentaire nuancé de cette action qui exige non seulement une philosophie de la vie, mais aussi une théologie des passions humaines.

L'originalité de l'œuvre de M. André Giroux est double : d'abord, elle est exégèse spiritualiste d'un fait passionnel, une acceptation catho-

1. Les Editions Variétés, Montréal, 1948.

lique de ses motifs et de sa valeur morale. Quant à la forme littéraire, le roman présente ce mérite d'être une mise en scène nouvelle d'un drame vieux comme le monde et actuel comme la vie : le duel entre la curiosité de la chair et la soif d'intégrité de l'esprit. Cet antagonisme, qui déchire ceux qui ne se sont pas résignés à être des pourceaux ou des marbres de musée a fait l'objet des œuvres les plus hautes qui ont, dans la suite des siècles, affirmé l'éminente dignité de l'homme. Il serait ridicule de prétendre que M. Giroux se soit hissé d'emblée au niveau de Madame de LaFayette, de Benjamin Constant ou même de Boylesve ou d'Estaunié. Quelques lecteurs seront tentés de le comparer à Mauriac. Disons tout de suite, au risque d'irriter les mauriaciens dont est Monsieur Giroux lui-même, qu'il est supérieur à l'auteur de *Génitrix* au moins en ce sens qu'il ne nous engluie pas de cette délectation morose qui apparente si souvent l'atmosphère des romans de Mauriac à celle d'un confessionnal empuanti ou d'une chambre de malade. Heureusement, Monsieur Giroux est plus sain que celui qu'il avoue être son maître.

Comme dans *l'Arlésienne* et *Mort de Quelqu'un*, le personnage principal d'*Au delà des Visages* ne se fait ni voir, ni entendre. Ce que l'on sait de lui ne nous est communiqué que par une réverbération, un écho, éveillés par son drame dans la vie et la pensée de ceux qui ont traversé son existence. Quand on a fini d'écouter les divers témoins qui commentent l'événement, on croit, par un phénomène de l'ordre hallucinatoire, avoir collaboré soi-même à la création du héros. Les premiers comparses projettent leur rayon de lumière sur un point encore vague. Mais à mesure que les faisceaux lumineux se concentrent et qu'ils se superposent, une physionomie inoubliable d'homme s'esquisse, se dessine, prend corps, et c'est une présence de plus en plus obsédante qui nous émeut et nous retient.

Ce procédé est savant qui consiste à créer l'objet non par une information directe, mais par des renvois et des références multiples. Monsieur André Giroux, qui l'a employé pour la première fois en notre littérature, a transformé sa tentative en réussite. Il a opéré la plupart des coupures

possibles et susceptibles de bien mettre en lumière les intégrales psychologiques de son Jacques Langlet. Mais il nous semble qu'une des caractéristiques fondamentales de son personnage ait été oubliée. Nous apprenons bien la part que l'éducation familiale, le milieu professionnel, les lectures, l'amitié, quelques tentatives amoureuses et une certaine direction de conscience ont joué dans la vie du héros : mais n'y aurait-il pas eu place pour une explication psycho-pathologique qui eût pu nous être donnée par le médecin de famille, je suppose, ou toute autre personne avertie de l'importance des relations du corps et de l'esprit ? Cette omission est assez grave. L'analyse de l'instabilité nerveuse de Jacques, de sa sensibilité hypertrophiée, de sa rétractilité anormale eût rendue plus plausible le geste fatal. On est également déçu de ne pas trouver quelques allusions à son éducation probablement janséniste, au moins en ce qui intéresse la vie sexuelle. Mais telle quelle, cette œuvre possède assez de mérites pour être classée parmi les romans qui appellent une deuxième lecture. Il y a peu de livres, chez nous, dont on puisse en dire autant. C'est que M. Giroux ne s'est pas contenté d'exercer son don d'observation des choses extérieures — son regard se révèle impitoyablement dru dans la peinture des mœurs — : il s'est surtout appliqué à pénétrer au delà des gestes et des paroles.

On trouve ici une double série d'exégèses : l'une où les commentateurs expliquent Jacques Langlet par une sympathie connaturelle, et c'est l'aspect positif de l'exposé ; l'autre, où les haineux, les tièdes et les timorés, par le jeu crépusculaire de leur hypocrisie, auréolent lumineusement, par contraste, l'âme de Jacques Langlet. Je pense que ce procédé est éminemment habile. Mais je regrette que M. Giroux n'en ait pas tiré tous les effets possibles. Je ne veux pas dire qu'il lui eût fallu ajouter quantitativement beaucoup de nouveaux témoins ; je parle plutôt d'un approfondissement qu'il n'a pas assez poussé. Quelques touches eussent suffi, çà et là.

Apparemment, les personnages du roman sont, au moins pour la plupart, des créations. Ainsi, Marie-Eve, la femme de peine, les dames

du bridge, l'avocat, la serveuse, le père, et le Père Brillart sont des figures neuves : elles nous semblent les meilleures. Nous voulons voir là un signe de la complaisance avec laquelle M. Giroux a transposé leurs traits de son imagination au papier. Mais, sauf pour les dames du bridge et l'avocat, le ton est, quelquefois, trop semblable. Non pas que l'auteur n'ait pas réussi à différencier les personnages, mais parce que la nature de leur attendrissement est trop souvent de la même qualité. Dans beaucoup de ces pages, il nous semble que M. Giroux écrit son journal intime. Les témoins les plus hauts en couleurs sont incontestablement ceux qui censurent les intentions qu'ils ne cherchent pas à comprendre. Les spectateurs sympathiques du drame intérieur de Jacques Langlet, sont plus attachants, mais leur différenciation est moins nette.

Marie-Eve est un visage où luttent une intense ferveur amoureuse et une résignation obtenue par une certaine violence. A certains moments, on croit percevoir un rictus demi-hystérique. Ce n'est pas une oie blanche que cette femme-là, c'est même un être qui s'est brûlé au mal. Mais c'est une âme que la seule vision de Jacques a réinstallée dans la pureté. Voilà le vrai drame : Jacques qui tue, poussé par un sens mystérieux de l'intégrité d'âme et de corps, et Marie-Eve qui se voit réduite à un isolement inhumain à cause de cette pureté qui la sépare à jamais de l'homme qui, lui, a trouvé la vraie unité. Cette unité qu'ils auraient pu réussir en conjuguant leur amour, voilà que la société les en éloigne violemment. Cette figure de Marie-Eve a dû hanter les rêves de M. Giroux. Il ne nous l'a pas présentée avec l'insignifiante pureté d'une couventine ignorante, ni avec ces regrets romantiques des pécheresses en proie au remords : Marie-Eve sait les délices de la chair, mais elle était prédisposée à les sublimer par l'inquiétude spirituelle. Et quand Jacques apparaît dans sa vie, si elle désire son corps, ce n'est pas exclusivement comme une bête de proie. Elle peut d'ailleurs s'en donner la preuve par la résolution où elle s'établit de vouloir l'attendre toujours. Marie-Eve a des accents troublants : c'est une créature qui a été rêvée, mais qui a une sœur quelque part, en ce monde.

Le personnage de l'avocat permet à M. Giroux une étude originale sur l'égoïsme humain qui s'illusionne parce que l'utilité d'un autre se confond avec la sienne. Les pages où le criminaliste analyse les raisons que son art veut exploiter pour sauver un accusé qui ne désire pas qu'on le défende, ces pages-là sont du bon Balzac. On finit par éprouver de la répugnance pour cet homme dont le métier a perverti une certaine bonté native en un nœud de réactions exclusivement pragmatiques ; un homme probablement sensible qui se croit encore tel et qui se déclame des tirades sur le bien commun et l'esprit du catholicisme, mais qui n'apprécie plus les choses et les gens que dans la mesure où ils peuvent servir d'escabeaux à son ascension professionnelle. Ici, encore, M. Giroux a su combiner de telle sorte les réflexions de l'avocat qu'elles nous font connaître à travers lui le héros central du roman. C'est par l'intérêt assez bas du premier que le détachement du second nous apparaît d'une essence si exceptionnelle.

L'entracte où nous occupe la femme de peine est un divertissement peut-être un peu trop sentimental, mais il n'est pas inutile puisqu'il nous montre Jacques Langlet sympathique aux pauvres et aux petits. Nous nous en doutions un peu, cependant. La lettre de la serveuse de restaurant est mieux associée au thème central de la pureté. Que la réserve du héros à son endroit l'ait à la fois étonnée et jetée dans l'admiration, cela prouve d'une autre façon, que, pour Jacques, les femmes sont autre chose que des bêtes de somme ou des bêtes de plaisir.

Monsieur Langlet, le père, est la vraie clef de l'énigme du drame en tant qu'événement. On nous dit que lui aussi, jadis, il fut sur le point de tuer parce que la réalité de l'amour l'avait déçu. Qu'à trente ans de distance, son fils achève le geste que lui, le père, avait esquissé, cette séquence psychologique peut nous paraître un peu facile, mais enfin, elle est vraisemblable. Et comme elle permet une situation et un conflit moraux, nous aurions mauvaise grâce d'en chercher noise à l'auteur. C'est donc l'hérédité paternelle qui influe davantage sur les réflexes de Jacques Langlet. Même honorabilité de vie, mêmes inquiétudes, avec plus de morbidité chez le fils ; même hantise d'une impossible pureté ; même superbe

isolement. On se demande, par moment, si cette farouche solitude, cette incoercible crainte d'être entamé par autrui, ne serait pas le produit ignoré d'un égoïsme supérieur, mais d'un égoïsme, tout de même ! L'auteur n'a pas assez accentué les traits qu'aurait pu revêtir ce défaut pour que nous puissions l'affirmer. Peut-être a-t-il senti le danger qu'il a su éviter avec beaucoup de soin. Cependant, le parallélisme du fils et du père n'est pas tel qu'il enlève à l'un ou à l'autre son originalité propre.

Quant au Père Brillart, je pense que dans toute notre littérature canadienne, il n'y a pas de physionomie semblable à la sienne. On nous a présenté de braves curés de campagne, de dévoués missionnaires colonisateurs, des vicaires originaux et entreprenants, de graves théologiens consultés par des nationalistes aussi sérieux que conscients de leur importance ; mais nous n'avons pas de prêtre qui nous communiquât sa science théologique dans une émotion discrètement atténuée par une charité hautement surnaturelle. Je pense qu'on relira cette lettre où, s'adressant à la mère du condamné, le Père résume en quelques mots la position de la théologie chrétienne à l'égard du péché et du pécheur. Le chapitre est, en même temps que le sommet du livre de M. Giroux, la clef du drame intérieur de Jacques Langlet. Ses deux pères, celui selon la chair et celui selon l'esprit, expliquent, autant qu'il est possible en ces matières, l'action et l'intention de la tragédie. Les antécédents de M. Langlet sont peut-être plus satisfaisants pour la raison qui veut que l'hérédité explique le geste de l'assassin ; mais les sous-entendus mystérieux du directeur de conscience, pour être ineffables, font pénétrer beaucoup plus profondément au cœur du problème.

Sous leur caquetage, les dames du bridge nous apprennent aussi quelque chose de Jacques Langlet. Malheureusement, ici, notre esprit se détend, et c'est la satire qui l'emporte en intérêt sur les quelques annotations d'analyse morale que, çà et là, on pourrait déceler. Ce chapitre est très amusant, mais plus dirigé contre la société mondaine que centré sur le héros principal. Cette satire est digne de Courteline et de Capus.

A côté de ces personnages qui nous semblent vraiment créés, il y a ceux dont nous soupçonnerions qu'ils ont trouvé un modèle au moins partiel dans la réalité humaine. La mère est poignante dans son silence héroïque. C'est le seul des personnages de M. Giroux qui ne commente pas le drame ! C'est peut-être le plus éloquent. Elle tient le coup, tout simplement, sans desserrer les lèvres. Plus que jamais elle veut être fidèle à sa mission qui est de soutenir toute la tribu. Ses pauvres sourires héroïques, et ses coquetteries calculées en font une sainte. Ces pages ont sûrement été écrites avec grand amour et l'on peut raisonnablement croire qu'un modèle très précis a inspiré l'auteur.

Puis, des fonctionnaires criants de vérité. En quelques phrases très simples, on nous fait partager leur mélancolie maladroitement teintée de scepticisme, on nous évoque leurs ambitions de jadis enfouies sous la routine quotidienne. M. André Giroux n'a pas donné dans la facile caricature des fonctionnaires : les siens sont des hommes encore, et non seulement des manipulateurs de fiches.

Et puis, il y a les deux patrons de Jacques, l'ancien et l'actuel. Celui-ci nous semble un peu chargé et nous pensons qu'ici, l'auteur a synthétisé trop de défauts de trop de gens. Ce robot est un peu invraisemblable. Et même s'il eût existé un homme affligé d'un si grand nombre de tares, il semble qu'on n'eût pas dû le juger comme une matière d'art. Ici, le vrai contreviendrait aux lois de la vraisemblance. Par contre, l'ancien patron est bien portraituré qui s'impatiente que le drame d'un de ses subordonnés vienne déranger sa comptabilité. Cet épisode qui illumine la physionomie de Jacques Langlet est une autre preuve qu'à côté de son aptitude à nous attendrir par de pénétrantes analyses de la douleur M. Giroux possède un indiscutable talent pour placer en cruelle évidence la platitude des âmes vides ou l'enflure de celles qui ne sont remplies que d'elles-mêmes.

M. Giroux est également pourvu d'un autre don, celui du pastiche. L'éditorial du journal bien pensant, *Le Bon Combat* est une imitation parfaite de la littérature papelarde d'un certain catholicisme. Je défie qui

que ce soit qui lit assidument nos grands quotidiens de ne pas dépister une certaine manière, un certain style émasculé qui, depuis des décades, ravale la littérature religieuse et sociale. C'est du plus pur Monsieur Prud'homme, du plus authentique La Palice. Reboux et Muller, Panneton et Francœur n'ont vraiment pas fait mieux. Ce chapitre a dû servir de récréation à l'auteur.

Le dialogue qui met aux prises les bons amis sert d'exutoire à l'indignation que suscite, chez une âme sincère, les lâchetés de ceux que l'on nomme les habitués d'un même cercle social. Les petites vilénies y sont mises à nu avec une jubilation de tortionnaire plus attaché au plaisir du supplice qu'il inflige que désireux des aveux et des rétractations de ses victimes. M. Giroux a probablement confectionné de plusieurs pièces disparates ces mannequins sans cœur, mais les mœurs qu'il peint sont trop courantes pour qu'ici l'art ait eu tout à faire. Il est bon que quelquefois Alceste rugisse devant les accommodements avec l'infidélité et les petites trahisons.

En résumé, M. Giroux a voulu imposer une présence non pas tant par la description sensible et la peinture morale directes, mais par une convergence de réactions psychologiques de témoins divers, plus ou moins apparentés au héros. Cette présence, c'est malgré tout, moins celle de Jacques Langlet que celle d'une réalité spirituelle : la pureté de l'esprit et du cœur.

Le genre adopté par M. Giroux est hérissé de difficultés. D'abord, il y a peu de modèle de ce que j'appellerai avec pédanterie la triangulation psychologique. Cette pluralité doit s'achever en une unité assez stricte pour qu'un facteur commun soit discernable, pour que le lecteur perçoive que les lignes construisent bien la figure prévue. Ce qu'il faut retenir, c'est que l'auteur a rendu sensible la présence de son héros, qu'il a unifié le faisceau des lumières des divers témoins. Il y a simplement à déplorer que quelques projecteurs jouent un peu en marge du cercle des autres. Mais il faut féliciter M. Giroux de s'être attaqué à une nouvelle

forme d'art du roman. Il s'est résolument engagé hors des sentiers battus. Et ce que l'on peut honnêtement appeler sa réussite en ces domaines inexplorés vaut autant que beaucoup de succès éclatants réalisés avec des formules déjà exploitées à satiété.

Quant à l'impression psychologique que laisse le roman, on peut dire qu'elle est telle qu'a dû la désirer l'auteur. Comme le suggère le Père Brillart, il y a une pureté qui résiste aux assauts de la chair, pureté qu'on ne peut vraiment appelée recouvrée, parce qu'elle n'a jamais été réellement perdue. Elle a pu matériellement s'obnubiler, mais le sens et l'estime en sont si vivaces en l'âme et même dans le corps, que la tendance vers Dieu n'en est pas longtemps déviée. C'est cette pureté-là que M. Giroux a eu l'audace de prendre comme matière d'art. Il l'a traitée avec un tact assez rare, respectant à la fois les rigueurs des lois morales et les impondérables des cas de conscience singuliers. Nous ne pensons pas qu'un tel effort de compréhension puisse s'accomplir sans un esprit de finesse très délicat, trop fin peut-être, de sorte qu'il faudra au lecteur une sympathie et une largeur de vues peu commune pour, sinon excuser — ce qui ne lui est pas demandé — au moins trouver vraisemblables de tels états d'âmes. Il y a, dans ce roman, une surprenante intelligence du sens du péché. Celui de la grâce semble, hélas ! moins aigu. Aucun moraliste ne pourra reprocher à l'auteur de pécher par connivence avec le mal. A l'origine du drame, on trouve une action répréhensible, mais non une détermination de se délecter dans l'habitude du péché. Le remords et le dégoût qui assaillent le héros sont des gages de l'authenticité de son christianisme. « Le chrétien est celui qui a le sens du péché », a dit Péguy. Evidemment, ce sens-là n'est pas le tout du sentiment religieux, mais dans un monde concupiscent, il fonde, en quelque sorte, l'humilité que le Père Brillart expose avec tant de clarté à madame Langlet et qu'il relie à l'amour vrai. « Ce que je sais — pourquoi ne vous le dirais-je pas, puisque ce ne fut pas un secret entre Jacques et moi — c'est qu'il n'accepta jamais le péché, qu'il ne s'y installa jamais, qu'il ne lui donna jamais de nom séduisant, qu'il ne le couvrit jamais d'un masque souriant. Jacques

a toujours refusé le mal. Il a toujours eu l'esprit de conversion. Et cela, Madame, c'est de la plus pure humilité chrétienne. Et l'humilité nourrit toutes les vertus. Etrange vertu, diront les imbéciles et les faibles, que celle qui conduit à la luxure et au meurtre. Qu'ils triomphent ! Jacques a péché par la chair, il a tué ! Ce qui s'est passé, ce soir-là, pendant les heures où il s'enferma avec l'autre, nous pouvons l'imaginer aussi bien qu'eux. Mais si nous en frémissons, c'est sans colère, sans dégoût, en tout cas pas avec ce dégoût qui se donne des bons points. Victime de l'éternelle soif du bien et du mal, Jacques a voulu savoir. Mais tandis que les autres ne retenaient que la saveur du fruit défendu, lui, a violemment vomi cette nourriture empoisonnée. Il a su le mal, mais il n'a pas renié le bien. Plus encore, j'affirme qu'à cette minute précise où l'illusion fuyait honteusement devant l'horrible réalité, Jacques découvrit, dans une illumination soudaine, ce qu'est la pureté ».

Le roman de M. Giroux n'est pas un roman à thèse ; loin de là. C'est avant tout une œuvre d'art. Si nous lui avons reproché de manquer de cette parfaite unité qui fait les chefs-d'œuvre, il ne faut pas minimiser la densité et la cohésion du roman qui sont évidentes.

Au delà des Visages est sobre, non pas qu'il soit court de souffle mais parce qu'il ne dit ordinairement que l'essentiel. Sa minceur est de l'élégance et non de l'impuissance. Le ramassé de ses annotations est presque classique de discrétion et d'ordonnance. Sa langue est simple et bien calquée sur les caractères qu'elle doit successivement traduire. M. Giroux ne s'est pas assigné une tâche identique à celle des romanciers communément classés « observateurs » : il a apparemment voulu introduire jusqu'à une vie intérieure. Alors, il n'avait que faire d'une palette extravagante. Il a préféré les gris bleus pour ses peintures d'âmes, et les couleurs primaires pour ses satires occasionnelles. Et la plupart de ses touches sont sûres. Il importe moins ensuite que les grammairiens et les pions de la littérature académique discernent d'inévitables scories, certaines imprécisions dans les pensées secondaires, et quelques lâchetés de style.

ANDRÉ GIROUX, ROMANCIER SPIRITUALISTE

Cette œuvre par laquelle s'ouvre la carrière de M. Giroux a, entre autres mérites, celui de répondre à d'angoissants problèmes. Et je sais beaucoup d'âmes qui y retourneront pour sentir que leurs douleurs ne sont pas des anomalies monstrueuses, mais que des fardeaux semblables aux leurs pèsent aussi sur d'autres épaules qu'elles n'écrasent pas irrémédiablement.

Clément LOCKQUELL, E. C.

Le réalisme du péché

« En tout péché, il y a un attachement démesuré au bien périssable » — S. Thomas d'Aquin.

Sous ce titre, nous voulons mettre en lumière et tenter de les concilier, si possible, deux faits qui ne manquent jamais d'étonner et même de scandaliser l'âme chrétienne qui s'attarde à méditer sur la réalité obsédante du péché : sa *fréquence* et sa *facilité* d'une part, son *infinie gravité* d'autre part. Disons tout de suite que ces réflexions s'appliquent surtout au péché dont la gravité est dénoncée par son effet qui est de donner la mort à celui qui s'en rend coupable : le péché mortel.

* * *

Le péché, même grave, est une réalité assez fréquente dans le monde. Il menace d'envahir nos vies, nous guettant à chaque pas, à chaque geste, à chaque hésitation, prenant tantôt figure d'action, tantôt d'omission, s'infiltrant dans la trame de notre existence, souvent avant même que nous ayons pu lui faire sérieusement obstacle : « Ce péché qui, parfois, nous tue sans que nous bougions, sans que nous fassions un geste : cette pensée, ce désir accueillis, retenus. Rien ne paraît au dehors ; nous sommes assis, fumant, feuilletant un livre ; et notre âme, à l'insu de tous, tombe foudroyée, morte » (François Mauriac, *Souffrance et Bonheur du Chrétien*).

Il faut bien l'avouer, le péché est facile à commettre. Il possède sur nous, en raison des réalités sur lesquelles il porte et aussi en raison de nos faiblesses, une attirance, une fascination qu'il serait vain de vouloir contester. Et l'acharnement que nous mettrions à le présenter comme éphémère, répugnant, hideux, surtout s'il s'agit de fautes d'une certaine catégorie, n'aboutirait peut-être « qu'à pénétrer notre coupable amour d'un désespoir qui en décuplerait la frénésie ». Car si nous nous attachons tellement à ce bien passager — qu'il soit argent, honneur, luxure

ou autres choses de même qualité — c'est que précisément nous le sentons entraîné, comme nous d'ailleurs, vers l'abîme inéluctable. Son caractère éphémère ne fait qu'ajouter à son attirance déjà très réelle.

Tel est le premier fait : le péché est relativement fréquent et il est d'une facilité déconcertante.

Et cependant, il est une offense à Dieu, une offense personnelle qui nous rend ses ennemis, et une offense telle qu'elle nous attire parfois la réprobation éternelle. Ce qui ne va pas sans étonnement : « A un certain âge, ce qu'il y a de plus difficile à croire », disait Mauriac, « c'est que ce qui touche à la chair » — et ceci vaut, avec quelques nuances pour tout péché — « ait une telle importance et que les grondements de nos pauvres orages retentissent jusque dans l'éternité ». Ajoutons, afin de mieux souligner cet aspect trop souvent oublié du péché grave, qu'il n'a fallu rien moins qu'un Dieu fait homme pour le réparer.

Dès lors comment expliquer une anomalie si déconcertante ; comment expliquer le désarroi de qui s'arrête à méditer sur ce grand mal de l'humanité qu'est le péché ? D'où vient qu'étant si fréquent parce que tellement facile et alléchant, il n'en comporte pas moins une gravité infinie, aux conséquences et aux effets si néfastes ?

* * *

Une certaine théologie, plus attentive, semble-t-il, à rendre le péché rare qu'à analyser sa vraie nature et à déceler ses ravages et ses conséquences, a fortement atténué les termes mêmes du problème. Pour être pécheur, au gré de cette école, il semble qu'il faille avoir de telles qualités d'esprit, de telles dispositions perverses qu'il n'y a plus à rentrer dans cette catégorie qu'un nombre relativement restreint d'hommes. On s'exprime comme si pour pécher gravement, il fallait pour ainsi dire se proposer un acte de révolte contre Dieu, et cela, en toute connaissance de cause et avec plein consentement de la volonté. Ce qui, nous le voyons, rend le péché plus rare, les gens pervers et intelligents à la fois n'étant tout de même pas le grand nombre !

REVUE DOMINICAINE

Nous faisons volontiers la part de l'exagération oratoire d'une telle tendance ; nous comprenons et partageons sans restriction aucune le désir apostolique et très charitable de ne pas décourager les faibles et les malheureux ; nous reconnaissons même exagérer quelque peu la portée de cette théorie. Néanmoins, il faut avouer qu'il y a là une attitude théologique qui est fautive et qu'il faut rejeter avec d'autant plus de force que peu à peu elle menace d'envahir l'esprit de nos chrétiens. Même si la prédication n'affiche pas aussi explicitement et à ce degré la complaisance et la bienveillance que nous dénonçons, le danger n'en demeure pas moins très réel. On comprend si mal en ce domaine...

* * *

Le péché — nous n'insisterons jamais assez — n'est pas toujours un événement exceptionnel dans une vie. A l'encontre de ce que l'on croit trop souvent, il ne prend pas toujours des formes extraordinaires et rares. Il n'est pas l'œuvre d'un plan de dévastation morale comme si pour être réputé pécheur il fallait posséder une âme dévoyée. Le pécheur n'est pas nécessairement un monstre. Il peut bien y en avoir de cette trempe, mais ils sont rares. Une aristocratie — même celle du mal — est toujours restreinte ! Quant aux autres, ils se confondent avec la catégorie des « gens ordinaires », des « braves gens ». Et ils sont nombreux.

Toute notre difficulté à comprendre cette vérité tient au fait que nous commettons l'impair de comparer le *pécheur* à l'*homme vertueux* et de nous représenter le premier comme l'antithèse vivante du second.

Or le *juste*, que nous appelons volontiers l'honnête homme, est l'homme d'une idée, l'*idée de bien*. Quoi qu'il fasse, quoi qu'il dise, il ne vise pas tant à réaliser *telle action particulière* qu'à atteindre le *but* qu'il s'est assigné une fois pour toute, et qui est de *bien agir*. Nous disons alors que l'idée de bien est l'idée directrice, unificatrice et en quelque sorte englobante de sa vie.

Le *pécheur*, lui, n'est pas nécessairement l'apôtre du mal. Son obsession n'est pas forcément d'établir dans sa vie ou autour de lui une

LE RÉALISME DU PÉCHÉ

sphère de ténèbre et de désordre. Il peut y avoir de tels propagandistes — et Satan est du nombre — mais il nous faut reconnaître qu'ils sont l'infime, très infime minorité. Car, ce qui, dans la généralité des cas, détermine le pécheur à mal agir, c'est tout simplement la *séduction d'un bien quelconque qui lui est particulièrement cher*. De plus, ce bien fallacieux peut varier à l'indéfini et n'avoir aucun lien avec le précédent qu'il contredit ou même détruit, comme c'est le cas chez le prodigue qui devient avare. D'où il appert qu'il n'est pas besoin, pour expliquer l'activité pécheresse, d'imaginer un idéal pervers, ni une révolte contre Dieu, ni un manichéisme psychologique qui serait comme une source contaminée d'où ne saurait jaillir, à jet continu, qu'une activité pécheresse. En dépit des tares réelles du péché originel, nous valons tous mieux que cela ! Et cependant, nous sommes pécheurs. Seul le degré nous distingue.

Le péché, néanmoins, demeure une offense grave à Dieu, en même temps qu'il cause à l'âme un très grand préjudice, la privant de son principe vital, la charité.

Pour élucider cette anomalie d'un acte... en somme si banal sous certains aspects, et cependant si lourd de malice et de conséquences néfastes, voyons froidement, sans passion, avec toute la lucidité dont nous sommes capables, ce qu'est le péché dans ses éléments essentiels.

* * *

L'univers, nous le savons, est un tout organisé, hiérarchisé, où chaque élément, si infime soit-il, apporte sa contribution spécifique et singulière à l'ensemble. C'est ainsi que le moindre animalcule ne saurait être supprimé sans que quelque chose ne manque à la richesse et à l'harmonie du tout : « Il n'est pas de lion ou d'astre qui puisse offrir à l'univers ce qui lui apporte le ciron » (Sertillanges). Et nous pensons en ce moment à ce que perdrait une symphonie dans laquelle nous bifferions les quelques légères modulations inscrites par l'auteur pour la flûte ou pour un instrument de même classe... tellement chaque instrument apporte

sa « couleur » propre et exclusive à la symphonie, sans que pour cela son importance dans l'ensemble n'en soit accrue.

Il en est ainsi, toutes proportions gardées, de l'harmonie de l'univers. Elle résulte de l'organisation, de la hiérarchisation d'une infinité d'êtres et d'une infinité d'éléments, chacun apportant sa contribution propre, particulière et exclusive.

Ce que la théologie explique ainsi. Dieu, enseigne-t-on, ayant décidé en toute liberté, de *manifestar sa Bonté infinie* dans et par la création, ne pouvait mieux parvenir à son but qu'en réalisant un *tout d'ordre*, chaque partie manifestant à sa manière un aspect singulier de cette Bonté que n'eût pas réussi à convenablement traduire la multiplication indéfinie d'êtres de même espèce.

La même vérité ressort au plan de la grâce qui, tout en étant un ordre essentiellement transcendant, nous est peut-être d'une certaine manière plus accessible que l'autre. Nous voyons sans doute mieux avec les « yeux de la foi » qu'avec ceux du corps. Quoi qu'il en soit, nous admettons volontiers que la Bonté miséricordieuse de Dieu est plus apparente dans une Eglise qui s'honore de posséder des vierges, des martyrs, des confesseurs, des docteurs, qui place sur ses autels, côte à côte, un saint Paul, un saint Augustin, une sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, un saint Curé d'Ars, qu'elle ne le serait si cette grande variété ne devait faire connaître les ressources et les manifestations insoupçonnées de la grâce divine. Il n'est pas jusqu'à nous qui ne manifestions, à un degré moindre sans doute, quelque chose de la Bonté miséricordieuse de Dieu. Notre apport est peut-être de l'ordre de celui de la flûte... mais il n'en est pas pour autant moins réel ni moins expressif.

Si donc l'explication que nous venons de proposer touchant l'univers, celui de la nature et celui de la grâce, a quelque valeur — et elle en a puisqu'elle est tirée de l'enseignement commun de la théologie — ne devons-nous pas dire que l'ordre ainsi réalisé est quelque chose de divin, étant le vouloir même de Dieu exprimé dans et par la structure des êtres et de leurs relations ordonnées.

LE RÉALISME DU PÉCHÉ

Ajoutons — et ceci est une conséquence de ce qui précède — que cet ordre est intangible. Il s'impose à nous sans que nous ayons le pouvoir moral de le modifier en rien. Etant à l'origine des essences et de l'ordre des êtres, le vouloir libre et la science de Dieu nous transcendent et ne sont nullement affectés par nos exigences, nos fantaisies et nos égarements.

* * *

Si nous revenons maintenant au pécheur dont nous avons semblé nous désintéresser quelque peu, sa situation nous apparaîtra déjà sous un tout autre jour. Il se peut, en effet, que le pécheur, voulant un bien quelconque qui l'intéresse, ne respecte pas dans ses amours, la hiérarchie voulue par Dieu. Il se peut qu'il s'y porte en n'y mettant pas le discernement voulu, donnant la priorité à un bien inférieur sur un autre qui aurait dû tenir une toute première place dans ses préoccupations. Il se peut encore qu'il ne respecte pas le temps ou le mode voulus, ou qu'il ne tienne pas compte de certaines autres circonstances qui sont de nature à rendre illicite ce bien, objet de sa sollicitude. Et de tenter de l'atteindre ainsi *en dehors du cadre voulu par Dieu*, constitue une infraction à la loi, et en dernier ressort à l'ordre divin lui-même. Et dès lors que le pécheur se rend compte de la perturbation occasionnée par son acte, il peut pécher gravement. Il n'est pas nécessaire que son intention d'offenser Dieu et de s'opposer à l'ordre réalisé par Lui soit explicite. C'est sa triste condition d'être créé qui lui vaut de ne pouvoir soustraire à l'ordre dans lequel il est irrémédiablement inscrit, l'objet de ses coupables désirs.

Tout exemple cloche. Mais nous ne pouvons nous empêcher de penser à ces personnes qui, sans vouloir braver le froid de l'hiver, n'en gèlent pas moins du seul fait qu'elles consentent à sacrifier à une fantaisie de la mode ! De ne pas se rire du froid ou de ne pas le mépriser, ne leur évite pas pour autant de subir la réaction inévitable du milieu dans lequel leur excentricité prend place.

Il en est ainsi, toutes proportions gardées, dans l'ordre moral. Le

pécheur, en effet, n'a pas toujours l'intention, il s'en faut de beaucoup, de s'opposer à Dieu ou à l'ordre de l'univers. Ce qu'il recherche, c'est tout bonnement ce bien pour lequel il éprouve une sympathie et une inclination toute particulière. D'où la *facilité* avec laquelle il lui arrive de pécher. Par contre, et inévitablement, il va avec légèreté à l'opposé du vouloir de Dieu. D'où la *gravité* de sa faute.

Il se peut, évidemment, qu'il y ait lutte chez le pécheur, son action concrète n'ayant pas cette simplicité que nous semblons lui attribuer. Il voudrait bien ne pas offenser Dieu ; il souhaiterait volontiers que la chose ne fût pas défendue pour pouvoir en jouir en toute quiétude. Par ailleurs, il n'arrive pas à s'arracher à sa passion ; il n'a pas la force de résister à ses fantaisies, à ses habitudes de bien-être. Et il cède. A contre-cœur, divisé contre lui-même pour ainsi dire. Mais il cède. Et il accepte dès lors d'aller contre l'ordre voulu par Dieu.

C'est ainsi que dans la généralité des cas, l'homme devenu pécheur est un irréfléchi, un malheureux, non toujours un dévoyé et un chenapan. Il n'est pas nécessairement un fanfaron ni un « bravache » : il est un faible qui ne peut s'empêcher de céder au mirage de biens misérables et périssables, tout en sachant qu'il offense Dieu. Dans ces conditions, et sans être un pervers, il ne peut pas faire que sa conduite ne soit coupable, ne soit en opposition flagrante avec le vouloir même de Dieu. Car, à travers les lois qu'il lèse, à travers l'ordre de l'univers qu'il bouleverse, il atteint Dieu dans ce qui est le plus Lui-même si l'on peut ainsi s'exprimer, à savoir dans son vouloir nettement manifesté.

C'est seulement, croyons-nous, en voyant le péché sous ce double aspect — *conversion facile* à un bien périssable, qui implique, qu'on le veuille ou non, une *aversion* tragique de Dieu — que nous en pouvons prendre une exacte conscience. Du coup nous en comprenons la facilité, l'attrait et nous en déplorons la gravité.

* * *

Une telle conception — la seule que nous croyons authentique puis-

LE RÉALISME DU PÉCHÉ

qu'elle s'inspire de la nature même du péché — effrayera peut-être et déconcertera certaines âmes. A celles-là, nous rappelons que quantité d'autres considérations — secondaires quand il s'agit d'apprécier la gravité essentielle du péché, mais très importantes dans son appréciation concrète — peuvent, en s'ajoutant, adoucir et nuancer ce que semble avoir de trop sévère une telle doctrine. De plus — et ceci est de nature à les rassurer davantage — Dieu est *justice* et est aussi *miséricorde*. L'infinité de sa miséricorde qui, après avoir tiré l'humanité du néant, l'a appelée à la vie de la grâce, saura comprendre ses misères, ses faiblesses et les secourir en temps opportun et de façon efficace : « C'est par la grâce de Dieu que je suis ce que je suis, et sa grâce envers moi n'a pas été vaine » (S. Paul).

Clément LACHANCE, O. P.

La mystique démocratique

« Nous n'avons nullement été vaincus parce que nous avons une mystique statique ; les Anglo-Saxons relèvent de la même et ils ont gagné la guerre. Nous avons été vaincus parce que nous avons manqué du dynamisme nécessaire pour défendre ce statique ».

Parmi les raisons que certains ont données pour expliquer notre défaite de 1940, l'une consiste à déclarer que, étant une démocratie, nous entendions que tous nos objets de pensée sans exception fussent matière à discussion, qu'aucun ne constituât un élément « sacré », un objet de foi ; qu'en d'autres termes, nous manquions de cette chose si puissante, que notre adversaire possédait au plus haut point : une mystique.

Que le refus de placer aucune valeur au-dessus de la discussion soit un gage de mort pour un organisme assujetti à affirmer son existence, cela nous semble évident. La question est de savoir si ce refus fait partie intégrante de la démocratie, comme l'affirment les accusateurs susdits. Or cela nous semble parfaitement faux. La loi de la démocratie est de placer, comme tout système qui énonce un vouloir-vivre, certains objets au-dessus de l'examen lui-même¹ et, plus généralement, le droit à la liberté, le primat de la justice et de la raison, la souveraineté nationale, bref les principes démocratiques eux-mêmes. Ceux-ci doivent être pour la démocratie, comme le sont leurs principes pour les systèmes adverses, l'objet d'une mystique — la mystique démocratique — dont l'Amérique, lors de sa guerre d'Indépendance, ou la France de 1792, pour ne citer que ces exemples, ont prouvé qu'elle existe, que les démocraties entendent qu'elle existe et qu'elle porte ses fruits comme les autres mystiques. Au surplus, les constitutions démocratiques déclarent toutes qu'il est une chose dont elles ne souffrent pas la mise en question, du moins dans leurs

1. « Il y a au moins un principe que les peuples les plus épris de libre examen tendent à mettre au-dessus de la discussion et à rendre comme intangible, c'est-à-dire comme sacré. C'est le principe même du libre examen » (Durkheim).

débats publics, c'est précisément le principe démocratique². La démocratie enveloppe fort bien dans sa définition un élément sacré.

Il n'en demeure pas moins que, selon certains de ses adeptes, la démocratie ne doit rien accepter que d'une démarche rationnelle, y compris ses principes. Cette position procède de cette grossière erreur, commune, il faut bien le dire, à tout un monde de « libres penseurs », qui consiste à statuer que tous nos états de conscience doivent ressortir à la raison et ne comprend pas que l'adoption de principes politiques, étant une attitude *morale*, relève au fond de la foi. Il est pourtant facile de voir que conférer une valeur suprême à la liberté ou à la justice est une position morale, dont il est impossible de démontrer l'excellence comme on démontre l'exactitude d'une proposition de géométrie. Cette erreur est encore plus impardonnable à la démocratie qu'aux systèmes adverses qui, bien que reposant, eux aussi, quoi qu'ils disent, sur des postulats moraux (toute philosophie de l'histoire, qu'elle soit de Marx ou de Maurras, implique une position morale), se clament indemnes de cette « faiblesse » et fondés uniquement sur l'expérience, alors que la démocratie — qui l'oublie trop — n'est pas fondée sur l'expérience, mais sur des commandements de la conscience.

Les démocrates ici visés protesteront que leur rationalisme intégral est légitime puisqu'un des principes de la démocratie est d'affirmer le primat de la raison. Ils ne voient pas qu'affirmer le primat de la raison en *matière sociale* est une position morale, l'énonciation d'une préférence, à quoi l'on pourra toujours en opposer d'autres, et une toute autre chose que d'affirmer ce primat en *matière scientifique*, où nul esprit sérieux n'y contreviendra. Cela est si vrai que tel savant, aux pieds de la raison dans son laboratoire, tient qu'en matière sociale cette valeur doit céder le pas à d'autres : à « l'ordre », à l'intérêt national, au privilège d'une classe, au bonheur du peuple. En d'autres termes, proclamer la supériorité des

2. L'Assemblée nationale de 1879 décréta : « La forme républicaine du gouvernement ne peut pas faire l'objet d'une proposition de revision ».

principes démocratiques n'est pas un jugement *de réalité*, c'est un jugement *de valeur*.

Ici précisons bien. Nous n'entendons nullement que l'adhésion de la raison soit interdite aux principes démocratiques. Nous l'entendons si peu que nous opposons nettement la foi en ces principes à cette foi toute charnelle que certains professent pour leur patrie, se clamant résolus à la mettre au-dessus de tout, hors de tout raisonnement, qu'elle soit juste ou injuste, héroïque ou ignoble, comme l'amant exalte sa bien-aimée ou comme l'animal couve sa portée ; tel Barrès déclarant : « Je donne toujours raison à une patrie, même si elle a tort », ou Victor Hugo : « J'aime mon pays comme une bête ». Ce que nous énonçons, c'est que, réduits au seul soutien de la raison sans que j'y joigne un facteur passionnel, les principes démocratiques sont impuissants à se défendre dans la guerre temporelle. Nous ne faisons qu'appliquer ici à la démocratie le mot d'un grand rationaliste, selon lequel ce qui changera le monde n'est pas l'*idée* du bien, mais la *passion* du bien³. On peut se demander si, en 1940, la démocratie française n'a pas dû son désastre à ce qu'on n'y connaissait plus, comme on l'y avait connue cent cinquante ans plus tôt, la *passion* démocratique. Au surplus, cette importance que présente l'irrationnel pour la démocratie est signalée par un grand psychologue des systèmes politiques : « Il n'y a rien de si puissant, dit Montesquieu, qu'une république où l'on observe la loi, non par crainte, non par raison, mais par passion, comme le furent Rome et Lacédémone ; car pour lors il est joint à la sagesse d'un bon gouvernement toute la force que pourrait avoir une faction »⁴.

Là encore certains protesteront que, si la démocratie veut que l'adoption de ses principes implique un acte de foi, elle ne diffère point de tel système auquel elle prétend s'opposer. On oublie que la vraie question est de savoir *au service de quoi* se veut cet acte de foi. Quant à refuser à

-3. SPINOZA, *Ethique*, IV, 14. « Une passion, dit-il encore, ne peut être vaincue que par une autre passion ».

4. *Grandeur et décadence des Romains*, VIII.

LA MYSTIQUE DÉMOCRATIQUE

la démocratie de comporter une mystique, et plus généralement tout élément de défense, c'est la tenir, comme font trop de démocrates, pour une espèce de corps céleste, étranger aux conditions de la vie réelle.

Il n'est point sans valeur, en ce qui regarde l'importance de cet élément de foi pour les démocraties, d'observer que celles qui, récemment, surent se défendre avec une particulière énergie contre les forces externes visant à les détruire ont été les anglo-saxonnes, où l'adoption des principes démocratiques est à base religieuse, où l'esprit de liberté, remarque le profond historien de l'une d'entre elles⁵, coïncide avec l'esprit de religion ; que la démocratie n'a pas donné, du moins il y a huit ans, le même spectacle en France, où elle procède, non pas de l'esprit religieux, mais volontiers du scepticisme, et apparaît souvent comme une attitude toute négative. « La France, dit avec trop de vérité un personnage de *L'Orme du Mail*, n'a pas la démocratie ; elle a l'absence de la monarchie ».

Ceux qui veulent à tout prix que nous ayons été vaincus en raison de l'essence de la démocratie ne se tiennent pas pour battus. « Soit ! répliquent-ils, vous aviez une mystique ; mais avec vos idéaux de justice, de vérité, de raison, vous aviez une mystique *statique*, alors que votre adversaire avait une mystique *dynamique* ». Or, nous n'avons nullement été vaincus parce que nous avons une mystique statique ; les Anglo-Saxons relèvent de la même et ils ont gagné la guerre. Nous avons été vaincus parce que nous avons manqué du *dynamisme nécessaire pour défendre ce statique* ; dynamisme qu'avaient connu les Français de la Révolution, ceux de 1914, et qu'ont retrouvé nos maquisards de 1944. Mais le seul mot de statisme est devenu une tête de méduse, pour tout un monde moderne. C'est une des formes de sa frénésie romantique.

Julien BENDA

5. TOCQUEVILLE, *La Démocratie en Amérique*, tome I, c. II.

Le sens des faits

Lettre Généralice

AUX CHERS PÈRES ET FRÈRES DU VICARIAT DU PORTUGAL

Dès notre prise de possession du magistère suprême de l'Ordre, nous avons tourné les yeux vers vous, avec le désir de faire revivre les antiques et glorieuses traditions de l'Ordre dans votre pays.

Des épreuves multiples ont fait que notre Ordre est presque disparu de chez vous. Cependant vous n'avez rien épargné pour poser les bases d'une solide restauration.

Pour que vous procédiez plus rapidement dans cette œuvre de rétablissement, nous avons jugé bon — et vous avez été du même avis — de faire appel à l'aide de Pères d'autres Provinces. En effet, notre Ordre constitue un corps organique dont les divers membres doivent s'aider mutuellement.

En premier lieu, nous avons nommé comme notre Vicaire auprès de vous le T. R. Père Maître et Ex-Provincial, Fr. Pie-M. Gaudrault. Si vous considérez les qualités de ce Vicaire, vous pourrez constater quelle importance nous donnons à l'œuvre de votre entière restauration. En effet, le Père Gaudrault a été un professeur éminent de théologie au *Studium Generale* de la Province du Canada et il a été promu, selon nos constitutions, maître en théologie. De plus, dans la même illustre Province du Canada, il a été pendant huit ans, en une période troublée, Provincial et aussi notre Vicaire. Et en dépit des difficultés des temps, il a réalisé des œuvres remarquables au bénéfice de cette Province. En fait, il est un des plus illustres prêtres du Canada. Songez au sacrifice que fait ce Père en quittant sa patrie pour venir vous aider. Songez au sacrifice que consent cette Province qui le compte parmi ses principaux membres. Songez au sacrifice de l'Ordre qui aurait pu appeler ce Père à un autre poste important.

La Province du Canada vous envoie également deux autres Pères dont l'un, docteur en droit canonique de l'« Angelicum », a été pendant plusieurs années maître des novices et se trouve actuellement Conseiller de cette Province.

En conséquence, mes très chers Pères et Frères, vous devez la plus grande reconnaissance à cette illustre et chère Province du Canada.

Pour que vous fassiez des progrès rapides jusqu'au rétablissement

LE SENS DES FAITS

de votre Province, il est nécessaire que tous — chacun dans son secteur — vous vous occupiez activement de nos vocations dominicaines. D'abord en attirant vers l'Ordre les jeunes gens que vous jugerez avoir les qualités requises. Puis en prenant soin que ces jeunes soient initiés avec soin à la vie religieuse dominicaine.

Très chers Pères et Frères, travaillez avec persévérance dans les divers ministères que l'obéissance vous a assignés.

Nous vous communiquons cordialement la bénédiction apostolique que Notre Saint Père le Pape Pie XII nous a accordée en une audience privée, le premier de ce mois. Nous lui ajoutons avec plaisir la bénédiction de notre Père saint Dominique.

Donnée à Lisbonne, le 7 juillet 1948.

Fr. EMMANUEL SUAREZ, O. P.,
Mag. Gen.

Notre-Dame de Saint-Hyacinthe

Au milieu d'août dernier, la ville de Saint-Hyacinthe a célébré le deuxième centenaire de sa fondation. Une *fondation* plutôt théorique, comme on a en fait la remarque avec un sourire bienveillant. Ce qui advint en effet à l'automne 1748, c'est tout uniment l'octroi à François de Rigaud de Vaudreuil d'un territoire de trente-six lieues de superficie sur les deux rives de la rivière Maska ou Yamaska. Cette concession fut ratifiée par brevet de Louis XV en date du 30 avril 1749. Mais Monsieur de Rigaud, comme on appelait d'ordinaire le frère de notre dernier gouverneur français, ne daigna point s'occuper, même de très loin, d'un fief aussi considérable. Le 25 octobre 1753, il s'en débarrassait en le vendant pour environ huit cents dollars actuels à Hyacinthe-Simon Delorme, « entrepreneur pour les plates-formes et affûts d'artillerie ». Le nouveau seigneur, lui, est moins dédaigneux. Il quitte Québec aux premiers beaux jours de l'année suivante. A Saint-François du Lac, arrêt prolongé mais que personne ne déplorera puisque Delorme le couronne par un heureux mariage en février 1756. Au printemps 57, les époux Delorme, accompagnés des six premiers colons, entraînent enfin dans leur ample seigneurie de Maska. Ce vocable traditionnel et le prénom du premier seigneur de fait expliquent l'appellation actuelle de Saint-Hyacinthe comme celle toujours chère de cité ou région maskoutaine.

L'établissement religieux, lui, date de l'automne 1777. Le premier acte de baptême est du 14 décembre de cette année. Mais depuis vingt

ans, les pionniers avaient été desservis par le curé de Belœil qui venait à Maska toutes les fois que le lui permettait l'étendue de sa vastissime paroisse. Maintenant, le bourg fondé par Hyacinthe Delorme recevait son organisation religieuse autonome. Heureuse année 1777 dont 1952 marquera le septième jubilé !

Cette occurrence de 1952 sera encore celle du premier centenaire du diocèse. Car le 8 juin 1852, en même temps que Trois-Rivières, Saint-Hyacinthe devenait ville épiscopale, et son premier évêque, Monseigneur Jean-Charles Prince, prenait possession du siège le mercredi 3 novembre. Dans quatre ans, la cité maskoutaine aura donc la double joie de commémorer son cent soixante-quinzième anniversaire comme paroisse, et son premier siècle comme chef-lieu d'un beau et grand diocèse.

L'église-mère de la ville et de la région est celle qui porte aujourd'hui le nom très cher de Notre-Dame du Rosaire. En lui enlevant, le 14 octobre 1853, son premier vocable de Saint-Hyacinthe qui revenait de droit à la future cathédrale, Mgr Prince voulut donner à la plus ancienne paroisse de sa ville épiscopale un nom inspirateur. Un nom très doux et très aimé, puisque c'est celui de la Vierge, Mère du Christ et notre mère. Mais, entre tous, un titre éminemment évocateur d'apostolat marial. C'est que, dès la première heure de son épiscopat, le fondateur avait accueilli *corde et animo* une idée soumise par son Vicaire Général, Monsieur J.-Sabin Raymond : faire de Saint-Hyacinthe le berceau de l'œuvre des Frères Prêcheurs en terre canadienne. Les blancs ouvriers du Rosaire de vie catholique doivent venir dans le nouveau diocèse : Mgr Prince ne cessa de l'écrire au P. Lacordaire et à l'un de ses premiers disciples devenu Maître Général de l'Ordre, le P. Jandel. L'héroïque fondateur de l'Eglise maskoutaine offrit même le sacrifice de sa vie (5 mai 1860) pour l'actuation de ce grand désir qui, treize ans encore, sembla un rêve trop beau pour se réaliser jamais. Mais Dieu exauça la prière suprême de Mgr Prince. En la fête du Rosaire 1873, quatre dominicains prenaient possession de l'église dédiée, pour obtenir leur venue, à la Reine du Très Saint Rosaire. Il y a juste soixante-quinze ans en ce premier dimanche d'octobre 1948.

Comme Notre-Dame de Montréal et pour la même raison, Notre-Dame de Saint-Hyacinthe est et demeurera toujours La Paroisse. A cette façon de s'exprimer on repère à coup sûr le Maskoutain authentique. C'est que de cette vénérable église se sont détachées toutes les circonscriptions religieuses de la ville et d'une vaste zone de notre Québec, de Saint-Aimé de Richelieu à Stanstead, et à l'est jusqu'à L'Avenir et Durham-Sud. Pour le troisième jubilé de ses pasteurs dominicains, La

LE SENS DES FAITS

Paroisse reçoit, en cette vigile du Rosaire 1948, les honneurs suprêmes de la consécration liturgique. Ici encore elle ouvre la voie à la Cathédrale et à toutes les autres paroisses qu'elle a engendrées.

Pour les fils de Saint-Hyacinthe — et tous les Dominicains canadiens sont heureux d'en être — ces fêtes bénies remuent les cœurs, attendrissent les souvenirs, resserrent les liens et dressent les courages. La brochure commémorative s'ouvre par une inscription lapidaire dans la tradition du grand style de la Sainte Eglise Romaine. Avec la plus pure joie de notre âme, nous aussi, de loin comme de près, au Canada et aux Etats-Unis, au Japon, en Italie ou au Portugal, nous chantons notre reconnaissance *Christo B. M. V. Filio qui Rosæ suavi apud faustas Yamaskæ ripas olim plantatæ, a posteris sedulo excultæ, mirabile dedit incrementum.*

A. PAPILLON, O. P.

Nos Seigneurs Caza et Baudoux

Du collège à l'épiscopat, dans une montée régulière et ferme, toute au service de l'éducation, un des prêtres les plus distingués du clergé de Montréal voit les murs de son collège s'abaisser pour lui livrer l'horizon d'un diocèse où désormais devra s'exercer son apostolat. Le champ devient subitement vaste, de nouveaux problèmes permettront à celui que Rome vient d'assigner à ce sommet : Auxiliaire de Valleyfield, de donner son plein rendement. Parce que la carrière de Mgr Percival Caza est surtout remarquable par le zèle sacerdotal jamais démenti dans les diverses charges à lui confiées, il est déjà permis de voir en lui un grand évêque.

Ecolier à Valleyfield, séminariste à Saint-Sulpice, professeur à Sainte-Thérèse, supérieur de cette vénérable Institution, l'abbé Percival Caza s'est partout distingué par cette influence discrète et persuasive qui jaillit de sa personne, entraîne sans commander. C'est particulièrement par son sacerdoce pleinement vécu qu'il faut chercher la cause de cette influence profonde qui fait les grands éducateurs.

Remarqué des hommes, choisi de Dieu, Son Excellence Mgr Percival Caza a sans doute entendu l'Esprit lui souffler à l'oreille : *Euge serve bone, et fidelis, quia in pauca fuisti fidelis, supra multa te constituam.* Et en attendant l'*intra in gaudium Domini tui* que nous voulons très loin, la « Revue Dominicaine » est heureuse d'offrir ses félicitations et ses vœux à Son Excellence et de l'assurer de la plus entière collaboration des Dominicains du Canada. *Ad multos et faustissimos annos.*

Mgr Maurice Baudoux, plus loin de nous, est une de ces personnalités dont l'influence déborde les cadres de sa Province et le rapproche tant de nous qu'on le dirait l'un des nôtres. Canadien français de cœur et d'esprit, patriote éclairé et dynamique, on se plaît à voir en lui un autre Mgr Laflèche. Qui aujourd'hui a mieux compris et travaillé pour les minorités françaises de l'Ouest ? On sait la part qu'il a prise à la fondation de Radio-Ouest et l'on sait également que ce ne fut pas une victoire facile.

De la *Semaine religieuse* de Montréal, 8 septembre 1948, nous extrayons ce passage très significatif. « Dans sa modeste paroisse (Pru-d'homme, Sask.) il s'est donné à son ministère de tout cœur. Marchant sur les traces de son vénéré prédécesseur, il a mis en pratique les directives romaines touchant les règles de la liturgie et de l'Action catholique. Son influence a rayonné au delà des limites de sa paroisse et de son diocèse. Ses plaidoyers tenaces, courtois et lumineux en faveur de l'éducation catholique et des droits de la minorité spoliée ont eu leur retentissement dans tout le Canada... Homme d'action autant que de principes et de doctrine, il a multiplié ses courses, ses conférences et ses écrits dans l'Ouest et dans l'Est pour la défense et la promotion des causes parfois difficiles et ingrates qu'on n'hésitait pas à lui confier et qu'il savait accepter de bon cœur ».

Dans ce nouveau diocèse de Saint-Paul, Alberta, que Rome vient de lui confier comme une terre en friche mais pleine de promesses, une belle moisson s'annonce contre laquelle rien ne prévaudra. Un évêque très au courant de tous les problèmes de ce milieu sera là, dès le commencement, pour organiser, diriger, éclairer selon les exigences impérieuses de la justice et de la charité. De ce lieu stratégique, au centre des Prairies, revêtu de la puissance épiscopale Mgr Baudoux continuera de protéger les droits de minorités toujours menacées dans leur foi et dans leur langue. Et la *Survivance* catholique et française de l'Ouest poursuivra sa marche en avant. *Ad multos et faustissimos annos.*

LA DIRECTION

A nous la Parole de Dieu

Tel est le titre d'un article que le P. Lussier, O. P., livrait à la « Revue Dominicaine », janvier 1947, p. 5. Cet article n'a rien perdu de son actualité ni de son importance, et sa résonance est trop impérative pour ne pas y prêter l'oreille une seconde fois. L'auteur démontre avec force et mesure l'importance des livres saints pour la vie chrétienne et

s'attriste à bon droit de l'indifférence presque totale dont ils sont l'objet de la part des catholiques. Pourtant « c'est l'esprit qui vivifie, la chair ne sert de rien » (Jean VI-63). C'est pour secouer cette torpeur que la Société catholique de la Bible organise, chaque année, le dimanche de la Bible, à l'époque de la fête de saint Jérôme. Cette année, 10 octobre.

Saint Augustin, je crois, a écrit quelque part : Profaner la Parole de Dieu est aussi grave que profaner l'Eucharistie. Mais notre indifférence est-elle un moindre mal ? Dans toutes les paroisses et institutions des prédicateurs éclaireront les fidèles sur leurs devoirs envers les Saintes Ecritures et sans doute sur les conséquences de leur indifférence. Puis, après les beaux ouvrages de Daniel-Rops : *Histoire Sainte, Jésus en son temps*, le splendide album : *Paysages et documents, Les idées maîtresses de l'Ancien Testament*, par A. Gélin, etc... personne n'a droit à une excuse. Pour tous on ne saurait trop recommander l'album liturgique no 6 : *La Bible*, de la collection *Fêtes et Saisons*, publiée par les Editions du Cerf, 29, boul. Latour-Maubourg, Paris-VI. Pour en souligner la portée générale, il suffit d'énoncer les chapitres. De quelle Bible s'agit-il ? Comment doit-on lire la Bible ? Trésor de l'Eglise. Parole de Dieu. Le livre du Christ. De la Bible au Missel. Rien n'est plus instructif et suggestif que cet album religieusement illustré où la tentation est grande de recourir à la source pour avoir senti la fraîcheur de son approche.

Juifs et protestants se réclament de leur Bible, les catholiques beaucoup moins, pour ne pas dire pas du tout. Pourtant la Bible catholique contient cette dernière et la dépasse. Elle n'est pas expurgée, tronquée, mutilée, amputée, mais contient tout ce que Dieu a voulu nous révéler et qu'il nous faut approcher avec un cœur pur, dans le silence, le recueillement, la prière. Au seuil de chaque incompréhension, de chaque mystère, il importe de croire d'abord et d'adorer la sagesse de Dieu qui dépasse la nôtre. Et infiniment. En ce 10 octobre, Dieu parlera de nouveau aux hommes, par sa Bible commentée dans toutes les églises. A nous d'être aux écoutes...

A. LAMARCHE, O. P.

La mort du Père Sertillanges

Il nous fallait presque un effort pour imaginer que l'activité de ce grand travailleur s'arrêterait un jour. En dépit de ses quatre-vingt-cinq ans, le P. Sertillanges n'était pas un vieillard. Il reprenait des thèmes abordés par lui il y a un demi-siècle avec une vigueur et une maîtrise de pensée qui étaient celles d'un homme dans la plénitude de ses moyens.

Des études comme la *Philosophie de Claude Bernard* ou l'*Idée de création*, une vaste fresque comme le *Christianisme et les Philosophes*, témoignent d'une verdeur d'esprit que l'âge n'avait pas entamée. Son universelle curiosité, l'intérêt qu'il portait aux problèmes actuels, une puissance de sympathie qui procédait du désir d'intégrer le plus possible d'humanité, n'en finissaient pas de nous surprendre et de faire notre admiration. Il avait entrepris, il y a trois ans, le grand ouvrage qui devait couronner sa longue et féconde carrière. Lui-même s'étonnait et se plaisait de l'audace qu'il y avait, pour un octogénaire, de s'attaquer à une œuvre de si longue haleine : « C'est fou » disait-il en riant, et il saluait la fin de chaque étape de sa rédaction comme une victoire remportée sur le temps. Non point qu'il se sentît faiblir : jamais il n'avait été plus entreprenant, mais le nombre des années l'incitait à envisager l'heure, qui ne pouvait plus tarder, où Dieu le rappellerait à Lui. L'ouvrier infatigable, qu'on n'avait jamais vu perdre une miette de ses journées, se hâtait de composer son ouvrage sur le Problème du Mal. C'est, en effet, par l'approfondissement de ce redoutable problème que le P. Sertillanges allait couronner sa carrière de penseur. Nul n'était mieux préparé pour affronter l'énigme qui ne relève pas seulement de la Philosophie ; aucun sujet n'était plus digne de tenter un chercheur qui avait pris une possession si pénétrante de la Doctrine Thomiste, fait le tour de tant de systèmes, et enduré surtout pour son propre compte les plus cruelles épreuves sans l'expérience desquelles on n'a pas le droit de toucher à cette plaie.

Le Père s'était retiré plus tôt que d'habitude dans sa retraite de Sallanches où, depuis 1943, il allait travailler. Face au décor grandiose du Mont Blanc, il trouvait au Chalet Sainte-Anne un climat de sympathie et de délicatesse qu'il appréciait beaucoup et qui était favorable à son labeur. Déjà il corrigeait les épreuves du premier volume consacré aux avatars de l'éternelle question avec laquelle tant de chercheurs ont été aux prises. Les quatre chapitres essentiels du second volume étaient écrits. Le P. Sertillanges répétait joyeusement à son entourage, et il l'a écrit à plusieurs correspondants, que son ouvrage était maintenant terminé, que le reste était accessoire, que Dieu pouvait le rappeler. Suivant une règle de conduite qu'il avait toujours observée, d'autres projets étaient en vue et allaient être entrepris avant la fin du travail en chantier, afin d'éviter le temps mort. Mais l'heure était venue...

Dimanche 25 juillet après midi, dans un entretien avec la Directrice du Chalet Sainte-Anne qui l'avait entouré de tant de charité, il avait parlé avec feu de la paternité de Dieu en quoi se résorbait, disait-il, toute la Religion. Pour le lendemain, fête de Sainte Anne, il avait accepté

LE SENS DES FAITS

d'adresser la parole aux jeunes pensionnaires du Préventorium, qui célébrait sa patronne. Il avait pris la peine de rédiger le texte de cette allocution qu'il avait voulue toute simple, intime, affectueuse, bien proche des âmes auxquelles elle s'adressait. Ainsi le dernier acte de ce Philosophe, membre de l'Institut, de ce religieux éminent, de ce dominicain qui peut-être jouissait de la plus large audience à travers le monde, n'aura pas été consacré à de hautes spéculations intellectuelles, mais tourné vers la Maman de la Sainte Vierge qu'il s'agissait de faire aimer par un humble auditoire d'enfants.

Le lundi matin, le Père s'apprêtait donc à célébrer la messe de Sainte Anne. Pendant qu'il faisait sa toilette, l'idée lui est venue d'ajouter quelques lignes pour parachever son sermon. C'est à ce moment-là qu'il a dû faiblir. Il s'est étendu sur son lit, a joint les mains, et il est parti. Quelques instants plus tard on devait le retrouver auprès des mots ultimes sortis de sa plume. Les voici, tels que nous les avons précieusement recueillis, testament et gage d'espérance. Ils sont d'autant plus émouvants que celui qui nous les a laissés ne se savait nullement menacé d'une fin imminente :

« ... Et puis aussi, nous priérons les uns pour les autres, n'est-ce pas, afin de payer nos dettes mutuelles, et pour que le Bon Dieu nous donne de profiter de plus en plus de ses bienfaits pour nous rapprocher de plus en plus de Lui et aller le retrouver un jour dans son Paradis ».

Au milieu de notre chagrin, nous sommes obligés de reconnaître que tout est bien ainsi. Il fallait que le P. Sertillanges nous quittât sans avoir été touché par les stigmates de la vieillesse, en pleine activité, après avoir tracé ce mot de PARADIS, ce Paradis où il voit aujourd'hui que sa vie, sa doctrine et sa conduite ont été vraies.

Les restes du P. Sertillanges reposent dans le petit cimetière du Couvent d'Etiolles qu'il aimait à cause de la jeunesse dominicaine qui le peuple. Un livre sera consacré plus tard à cette existence qui fut l'honneur de l'Eglise, de l'Ordre, et le joyau de la Province de France. Il dira comment s'est épanouie cette œuvre de pionnier, d'une sérénité inaltérable, multiforme et pourtant une par son inspiration généreuse, la solidité de ses bases, son caractère spécifiquement catholique. Cependant le P. Sertillanges a édifié un monument plus considérable et, à nos yeux, encore plus précieux que tous ses livres, c'est le chef-d'œuvre de sa vie religieuse elle-même. Nous devons penser à lui comme à un rare modèle de vie dominicaine.

A.-M. AVRIL, O. P.
Provincial de la Province de France.

L'esprit des livres

- A. GELIN — « Les idées maîtresses de l'Ancien Testament ». Les Editions du Cerf, Paris, 1948, 23 cm. 85 p.
- A. TRICOT — « L'Eglise naissante ». *De l'an 10 à l'an 500*. Desclée et Cie, Tournai, 1946. 17 cm. 484 p.
- A. TRICOT — « Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ ». Desclée et Cie, Tournai, 1946. 17 cm. 504 p.
- J.-J. WEBER — « Le livre de Job — L'Ecclésiaste ». Desclée et Cie, Tournai, 1947. 17 cm. 532 p.
- S. S. BENOÎT XV — « Saint Jérôme et les Saintes Ecritures ». *Spiritus Paraclitus*. Société catholique de la Bible, 25 est, rue St-Jacques, Montréal. 17 cm. 64 p.
- J. LECLERC, O. F. M. — « La Bible ». *Livre ouvert, livre sanctifiant*. Société catholique de la Bible, 25 est, rue St-Jacques, Montréal. 17 cm. 40 p.

Si nous réunissons dans une seule recension ces six brochures dont les titres et les auteurs disent assez l'importance et la variété, c'est surtout pour inviter les lecteurs de condition différente selon leur culture à faire un choix, pour le dimanche de la Bible, 10 octobre. *L'Eglise naissante* et *Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ* font partie de la collection *Verbum Dei* dont l'éloge a déjà été fait. Comme *Faites ça et vous vivrez*, le lecteur ordinaire y trouvera lumière et vie. A part *Job*, les autres volumes ont pour but de nous initier à la lecture des Livres Saints et de nous en montrer la nécessité.

- J.-H. NICOLAS, O. P. — « Connaître Dieu ». Les Editions du Cerf, Paris, 1948. 22 cm. 256 p.

Voici commentée avec profondeur la bouleversante révélation de l'Apôtre Jean : Dieu est amour.

Recourant à tout instant aux sources vives de l'Ecriture, servi par son information théologique, l'auteur conduit son lecteur à la découverte du Dieu-Amour. Il interroge d'abord la nature essentielle de Dieu, Bonté et Perfection infinies, qui fait de Lui le Souverain Bien et le pôle d'attraction de toute créature. Il aborde ensuite le mystère intime de Dieu, le mystère des Trois Personnes, dont l'ineffable société se noue dans l'amour ; et puis l'action gratuite et miséricordieuse de Dieu à notre égard, l'Incarnation et la Passion du Christ, « la plus grande épreuve d'amour » ; enfin

la réponse de l'homme, convié à l'amitié divine, appelé à croire et à se donner à l'amour de Dieu, à demeurer dans la communion de ses frères, pour sa gloire et son bonheur.

Cette excellente synthèse théologique, dépouillée de termes trop techniques, s'adresse à tous. Elle est bien faite pour ramener les yeux du croyant sur l'essentiel de sa foi et pour lui redonner, dans ce monde troublé, le sens profond de l'axe inébranlable de sa vie.

Omer ENGLEBERT — « Les apparitions de la Vierge aux XIX^e et XX^e siècles ». Les Editions Casterman, Paris-Tournai, 1948. 19 cm. 100 p.

Cette brochure est la réédition de l'ouvrage *Les Sept Apparitions de la Vierge* augmenté des récits de deux nouvelles apparitions. Le public chrétien sera heureux de voir paraître cet ouvrage dont l'équivalent ne peut pas être trouvé ailleurs. Avec autant d'élégance littéraire que d'exactitude historique, M. Omer Englebert y raconte les neuf plus célèbres apparitions de la Vierge au cours des cent dernières années : à Catherine Labouré (1930), au P. Alphonse Ratisbonne (1842), aux bergers de la Salette (1846), à Bernadette de Lourdes (1858), aux enfants de Pontmain (1871), à Estelle Faguette de Pellevoisin (1876), aux enfants de Fatima (1917), aux enfants de Beauraing (1932), et l'apparition de Vanneux (1933).

Neuf récits où le charme ne le cède en rien à l'édification. Tous les liront avec plaisir et profit ; les prêtres y trouveront une matière toute préparée pour leurs instructions des mois de mai et d'octobre.

Com.

Dom Dominique NOGUES — « Mariologie de saint Bernard ». Les Editions Casterman, Paris-Tournai, 1947. 19 cm. 236 p.

Saint Bernard a aimé Marie comme il a aimé Dieu : sans mesure. Il s'en est constitué le champion et le panégyriste : « Mout écrit et tant bien parla d'Elle ». Marie lui a inspiré des accents que la piété des siècles ne se lassera point d'écouter.

On saura gré au R. P. Nogues de nous avoir livré ici le précieux fruit de sa méditation : c'est avec ferveur qu'il nous a campé cette silhouette gigantesque qui domina le XII^e siècle ; c'est avec un art consommé qu'il nous décrit ce moine à la glorieuse destinée, « qui conseille les Papes, pacifie les Rois, extermine l'hérésie et prêche la croisade » ; avec quel relief nous apparaissent ici les sources, les caractéristiques, le rayonnement de cette dévotion mariale qui illumine la pauvre cellule de l'Abbé de Clairveaux.

Des citations nombreuses et fort bien choisies, des descriptions d'une rare puissance évocatrice : fête mariale à la Trappe, moines à genoux devant la statue de la Vierge, feront les délices du lecteur. Son intérêt ne sera pas moins grand lorsque l'auteur — à l'occasion de la remarquable

étude qu'il consacre à la fameuse Lettre au chapitre de Lyon — nous fait pénétrer au plus profond de la pensée du Docteur de Marie.

« Il en est, dit saint Bernard, qui veulent savoir pour s'édifier et c'est prudence ; il en est qui veulent savoir pour édifier, et c'est charité ; ceux-là connaissent vraiment le prix de la science ». Puissent-ils profiter de ce livre qui vient ajouter à la couronne de gloire de Marie un fleuron au parfum cistercien.

Albums liturgiques — « La Bible — Notre Eglise ». Les Editions Fêtes et Saisons, Paris, 1948.

Ces deux albums portant les numéros 6 et 7 de la Collection ne le cèdent en rien au précédents. *La Bible* : Trésor de l'Eglise, parole de Dieu, livre d'histoire, livre du Christ, livre de prière, base du Missel. Voilà les principaux chapitres de cet album numéro 6 et ils en indiquent assez l'importance.

Dans *Notre Eglise* on trouve *la maison de Dieu, la maison du peuple de Dieu, le livre du sacrifice, le lieu de la parole, le lieu du silence, le royaume de Dieu*. Voilà des titres qui proclament l'importance incontestable de cet album numéro 7.

Un beau choix d'illustrations nombreuses et suggestives jettent une belle lumière sur les textes. A toutes les occasions qu'on ne craigne pas d'offrir ces albums ; ils sont de toutes les *fêtes et saisons*.

A. L.

En collaboration — « Le Curé d'Ars ». Les Editions Fêtes et Saisons, Paris-VII, 1948.

Cet album ne le cède en rien aux précédents. Sous nos yeux se déroule, comme un film, par le texte et l'image, toute la vie du Curé d'Ars. Ars avant, Ars après l'arrivée du Saint nous montrent l'influence d'un saint curé dans la plus modeste des paroisses. *Le saint des temps modernes* sous la signature du P. Forestier, O. P., est tout un programme de vie sacerdotale. « Que demande le laïcat pur pour gagner au Christ le monde où il vit ? D'être sanctifié par de vrais prêtres, qui ne soient que cela. Mais le soient éperdument. Ce que fut le Curé d'Ars ».

A. L.

S. M. ALBERT, O. P. — « Albert the Great ». Blackfriars Publications, Oxford, 1948. 18.5 cm. 144 p.

Une réussite dans le secteur de la saine vulgarisation historique. S'appuyant sur les recherches et les conclusions des spécialistes, l'auteur nous présente un récit dépouillé, rapide, soutenu par une admiration nuancée de fraternelle affection. Le milieu, Empire Germanique, Paris, Rome, est

L'ESPRIT DES LIVRES

sobrement décrit. Tout l'intérêt va au héros, à sa vie intérieure, à sa *grandeur* en théologie, en philosophie et dans le domaine des sciences naturelles. Beau livre, clair et ardent, dont le monde dominicain de langue anglaise peut être fier. Puisse-t-il donner une nouvelle ferveur à notre imitation personnelle de saint Albert le Grand.

A. Papillon, O. P.

Dom PIUS PARSCH — « Le Bréviaire expliqué ». Les Editions Salvator, Mulhouse ; Les Editions Casterman, Tournai-Paris-VI, 1947. 22.5 cm. 320 p.

Le but de ce volume est d'offrir au prêtre une introduction à la récitation de l'office divin. Et ce but est pleinement atteint. L'Esprit déborde de chaque page et nous entraîne loin des contingences du monde. J'y trouve dans des chapitres lumineux et grandioses tout ce qu'il importe de connaître pour mieux aimer le bréviaire. *Pourquoi réciter le bréviaire ? Aperçu historique sur le bréviaire. Les heures du bréviaire. Les principaux éléments du bréviaire. Composition et esprit des heures. Le psautier de la semaine. A travers l'année liturgique.* Il faudrait signaler la valeur exceptionnelle de chaque chapitre, mais vaut mieux inviter le lecteur à venir y puiser lui-même. Il verra que le bréviaire n'est pas ce parent pauvre, cet importun qui sollicite le prêtre sans cesse. « La journée est comme un voyage à travers le désert aride de la vie et de trois heures en trois heures nous arrivons à une oasis où nous pouvons trouver l'eau de la grâce et le frais ombrage de la protection divine » (p. 29). A nous d'exploiter toujours et sans arrêt cette source de vie pour trouver Dieu et se retrouver soi-même.

A. L.

Th. DEHAU, O. P. — « Famille et Sainte Famille ». 158 p.

R. P. MONJARDET — « Paix sur cette maison ». 112 p.

Paule REGNIER — « La face voilée ». 212 p.

V. McNABB, O. P. — « Onze enfants ». 96 p. Collection *Le Cœur et la Croix*. Les Editions du Cerf, Paris, 1948. 16.5 cm.

Les titres de ces volumes en indiquent assez la richesse, la variété, l'intérêt. De la doctrine et de la vie sur des sujets toujours actuels, souvent débattus dans les salons. *La face voilée* est un essai sur la douleur, de l'homme à l'animal, tandis que les autres volumes sont des oasis où sourd la vie familiale dans toute sa fraîcheur. Aux parents, aux éducateurs, aux fiancés même, à la recherche du bonheur familial, ces livres sont la réponse pleine et entière.

A. L.

REVUE DOMINICAINE

F.-J. TONNARD, A. A. — « Extraits des grands philosophes ». Desclée et Cie, Tournai, Belgique, 1948. 20 cm. 852 p.

Ce volume imposant et intéressant n'a d'autre but que de compléter le *Précis d'Histoire de la Philosophie* de l'auteur par un recueil de textes choisis dans les ouvrages les plus caractéristiques des philosophes. Le *Précis* a tracé les grandes lignes et les *Extraits* nous livrent de larges échappées des sources. Evidemment, nous n'y trouvons que les plus grands noms — ceux qui méritent de survivre — de l'antiquité à nos jours. Dans la liste des contemporains, on aimerait voir à côté de Mercier, Bergson, le grand Sertillanges. Plus utiles aux élèves qu'aux professeurs, ceux-ci voudront bien mettre en garde ceux-là contre un certain éclectisme. C'est tout de même une aubaine pour nos écrivains que d'avoir sous la main les plus belles pages des grands philosophes.

A. L.

R. P. QUILLARD, C. SS. R. — « Aux Jeunes. Beauté et Grandeur du Sacerdoce ». Les Editions Salvator, Mulhouse, 1947. 20 cm. 312 p.

Ce livre est composé de vingt entretiens suivis, chacun d'une histoire adaptée et choisie. Il est illustré de magnifiques gravures d'artistes renommés autant que pieux.

Il a été écrit pour aider à l'éclosion, à l'épanouissement et à la conservation des vocations sacerdotales. Il convient avant tout aux Séminaristes et à tous les JEUNES dans l'âme desquels sa lecture peut éveiller ou développer un germe de vocation ou simplement donner une haute idée du sacerdoce.

Les prêtres éveilleurs de vocations, les éducateurs, les recruteurs, les personnes d'œuvres, les maîtres et directeurs zélés, tireront grand profit de ce livre et sauront, en personnes averties, le remettre non seulement entre les mains des grands mais même des plus jeunes.

« Volontiers nous recommandons votre vibrant appel aux JEUNES en faveur du *sacerdoce* dont vous leur montrez si bien la *beauté* et la *grandeur*. Les pages que j'ai parcourues sont révélatrices des nobles sentiments qui vous animent et que vous transcrivez par une expression vivante et colorée, dans les 20 chapitres où vos entretiens s'illustrent d'histoires vécues actuelles et évoquent de suggestives résolutions ».

(Lettre de S. Em. Cardinal Binet à l'auteur)

Elie GOULET — « Ombre et Lumière des jours ». Les Editions du Forum, Québec, 1948. 167 p.

L'auteur de ce livre n'est pas inconnu aux lecteurs de la « Revue Dominicaine », puisque celui-ci s'est déjà révélé critique littéraire avisé et adroit dans plusieurs écrits publiés récemment. Roman autobiographique de l'auteur, « Ombre et Lumière des jours » est une œuvre de jeunesse. Vie insou-

ciante d'abord de l'écolier et de l'étudiant dans le cadre du vieux Québec que les premiers symptômes d'une maladie viendront vite assombrir. Astreint à une immobilité générale qui bouleversera tous ses projets, notre jeune ami dirigera ses activités vers la littérature. Une correspondance régulière avec des âmes sœurs, sera pour lui le réconfort moral qui entretiendra ses espoirs et lui permettra de supporter avec plus d'abnégation les vicissitudes de sa vie. Certes ce sujet considéré dans son ensemble serait assez mince pour pouvoir satisfaire l'intérêt du lecteur, s'il n'était animé par un enseignement général qui se dégage de quelques aventures romanesques ou de situations plus ou moins délicates. A nous de juger suivant notre formation personnelle, les réflexions de l'auteur sur sa conception de l'existence qu'il a acquise au prix de certaines souffrances physiques et morales.

« Ombres et Lumière des jours » ne manque pas de maturité. E. Goulet sait analyser les caractères de ses personnages (notamment ceux des jeunes filles) et les faire évoluer en fonction de leurs réactions naturelles dans les circonstances qu'ils traversent. Le style de cet ouvrage manque un peu de fermeté et gagnerait à être plus concis notamment dans certaines descriptions

M. Elie Goulet prépare actuellement un autre livre « La cantilène des heures ». Il bénéficiera sans doute de la première expérience de romancier de son premier ouvrage et peut-être affirmera-t-il davantage les qualités de notre jeune auteur dont le mérite gagnerait plus à être encouragé dans notre pays.

Henri Crépin

Robert CHARBONNEAU — « Les Désirs et les Jours ». Roman. L'Arbre, Montréal, 1948. 19.5 cm. 256 p.

Après avoir lu le dernier livre de Robert Charbonneau, nous nous apercevons que les personnages qui ont défilé devant nos yeux nous laissent froid et indifférent. L'auteur en est à son troisième roman, pourtant, et par son essai « La connaissance du personnage » il nous a prouvé qu'il connaît parfaitement son métier de romancier. Peut-être fait-il trop large la part de la technique dans « Les Désirs et les Jours ». Nous avons l'impression que ce roman manque de vie bien que les péripéties y foisonnent.

L'auteur après avoir campé ses personnages les fait agir d'une manière toute différente de celle que l'on espérerait en se basant sur leurs caractères. Ainsi, Bernard Massénac, l'organisateur politique devant qui tous tremblent, n'est plus qu'un pantin en face de Lucienne : nous le trouvons agenouillé devant celle-ci et prononçant ces paroles déconcertantes chez un homme de cette trempe : « Je suis comme un chien à vos pieds. Lucienne, je suis un chien » (p. 113). Et Pierre Massénac, révolté contre la vie, devient très riche et achète le seul journal important de la ville. Il pourrait d'un seul mot détruire la puissance politique du député Auguste Prieur qui le

REVUE DOMINICAINE

dédaignait lorsqu'il était un déshérité. Mais, il devient l'allié d'Auguste pour obtenir la main de Louise Prieur.

Malgré un style classique, lumineux, aux images neuves, « Les Désirs et les Jours » reste un roman trop technique.

Elie Goulet

George SAND — « La Petite Fadette ». Les Editions Variétés, Montréal, 1948. 19 cm. 160 p.

Sainte-Beuve plaçait au premier rang de l'œuvre de George Sand ses pastorales. Il avait raison, car de toute la production de la romancière, seuls ses romans paysans n'ont pas vieilli. Nous n'avons qu'à lire La Petite Fadette pour constater que nous sommes en compagnie d'un chef-d'œuvre.

L'auteur y évoque avec émotion les doux paysages du Berry. Nous sommes au bourg de la Cosse où les jumeaux Sylvinet et Landry grandissent, unis par une amitié naïve et charmante. Ils ont quatorze ans lorsque Landry est placé en condition chez le Père Caillaud, de la Priche. Dès lors, Sylvinet commence de dépérir, rongé par la jalousie.

Landry en vient à aimer d'amour la petite Fadette : ce qui n'est pas pour guérir Sylvinet. On soupçonne dans le pays Fadette d'être en intelligence avec l'Esprit Malin quand la science de la petite fille se composait de fine psychologie, de connaissance des plantes médicinales, et d'intelligence supérieure. Landry épousera à la fin Fadette et celle-ci guérira Sylvinet du mal mystérieux qui le rongait. Mais le jeune homme part à la guerre pour oublier Fadette qu'il a appris à aimer.

Cette belle histoire, délicieusement racontée, plaira à tous, aux petits comme aux grands. Fernande Vézina-Simard a illustré ce livre avec un art délicat et charmant.

André Tilly

Adrienne CHOQUETTE — « La Coupe vide ». Roman. Editions Fernand Pilon, Montréal, 1948. 18.5 cm. 208 p.

Ils étaient quatre copains, André Bernier, François Rollin, Olivier Roch, Laurier Marcil. Elèves de philosophie, frais émoulus de la salle d'étude, ils ne songeaient qu'à tuer leur oisiveté en déambulant sur les trottoirs d'une petite ville de province. Voici qu'une Américaine à la chevelure de flamme, aux yeux ni bleus ni noirs, surgit au milieu d'eux : Patricia, pour eux, c'est la révélation de la femme, c'est la hantise de la chair qui, tel un aiguillon, les blesse pour la vie.

Adrienne Choquette est une romancière de première valeur. Elle a campé des personnages vivant d'une vie si intense qu'ils viennent agrandir le cercle de vos connaissances. Parfois, cette faculté de la vie chez cet auteur nous rappelle Balzac : ainsi, lorsque nous lisons les lignes consacrées à la vie sédentaire du notaire Olivier Roch qui, sous des dehors d'homme rangé et dévot, dissimule habilement ses vices, il nous semble

L'ESPRIT DES LIVRES

être en compagnie du génial créateur de la Comédie humaine. Et ces personnages évoluent dans une atmosphère lourde de sensualité, de désirs inassouvis.

L'auteur sait broser avec un réalisme brutal le spectacle d'une foule veule s'amusant dans une boîte de nuit : mais, dans cette veulerie ambiante, Adrienne Choquette nous ménage des évocations poétiques et ensoleillées (p. 43).

La caractéristique de ce roman est la hantise de la chair. Cette hantise de la chair, chez un Mauriac, est la conséquence d'une analyse de la vie sous l'angle de la chute originelle, mais éclairée par la lumière de la Croix. Les personnages d'Adrienne Choquette n'ont ni honte ni remords et, à la lumière d'une philosophie païenne, vivent une existence sans idéal qui s'achèvera dans l'impénitence finale. Cette absence d'inquiétude spirituelle chez ces hommes et ces femmes nous glace d'effroi.

Ajoutons qu'il faut être immunisé pour pouvoir lire impunément *La Coupe Vide*. Nous savons que l'auteur a l'excuse de peindre des mœurs qui semblent vouloir se généraliser. Mais, elle offre aux jeunes une philosophie païenne de la vie sous des aspects trompeurs de la joie véritable : aussi boiront-ils jusqu'à la lie l'amertume du péché pour constater, trop tard, hélas !... que de leur jeunesse, ils ne leur restent qu'une coupe vide.

Elie Goulet

Eugène L'HEUREUX — « Ma Province et mon Pays ». Québec, 1948.
19.5 cm. 254 p.

Eugène L'Heureux occupe une place unique dans le journalisme de notre province par ses articles publiés dans divers journaux sous le titre général de l'« Opinion Libre ».

Il est indépendant : « Canadiens de bonne volonté, c'est un journaliste indépendant qui vous parle. Un homme qui ne représente que lui-même, qui n'est l'écho de personne et dont les propos n'engagent que lui ».

Il est de la classe des journalistes catholiques : « Sans remplir une mission spécifiquement d'Eglise, je veux et je crois faire du journalisme catholique « d'inspiration » (selon l'expression de Jacques Maritain). L'Eglise a peut-être autant besoin d'une presse catholique d'inspiration que d'une presse spécifiquement catholique. Et la société civile a besoin de plumes vouées entièrement à son service, conformément aux principes dont l'Eglise est la dépositaire depuis sa fondation ».

Mais, pour bien comprendre ce vaillant jouteur, il faut lire toute l'introduction de « Ma Province et Mon Pays » : Eugène L'Heureux y formule en des pages fortes et vibrantes d'Idéal une magnifique profession de foi.

Si nous essayons de définir l'attitude de l'auteur en politique, nous la trouvons exposée dans un article intitulé « Si Lafontaine revenait... ». Nous y lisons : les réalisateurs à l'image de Lafontaine, « c'est parmi nos hommes publics canadiens-français d'Ottawa et ceux qui les appuient loyalement que Lafontaine irait les chercher, car, en ce moment, ils sont là. (...) C'est

principalement aux esprits constructifs qu'il appartient d'exalter la mémoire de Lafontaine, car ce grand chef canadien-français est la plus pure de leurs gloires ».

Ce n'est pas le lieu de nous prononcer sur la valeur des thèses politique de Monsieur L'Heureux, qu'il nous suffise de dire que l'argumentation de l'auteur est toujours claire, droite et solide sous un point de vue intéressant.

André Tilly

Abbé Lionel BOISSEAU — « Huit heures et quart ». Les Editions Lumen, Montréal, 1948. 19.5 cm. 192 p.

Depuis 1937, l'abbé Lionel Boisseau prononce chaque matin, à huit heures et quart, au poste C.H.N.C. de New-Carlisle, une méditation religieuse. Il vient de publier une gerbe de ces textes.

La note dominante de ce petit livre est l'originalité. Chaque texte est délicatement ouvré et enchâssé de formules très heureuses. Aussi les vérités que nous présente l'auteur s'offrent-elles à nous sous une toilette renouvelée. Pourtant, elles nous enseignent un art de vivre basé sur une philosophie chrétienne de la vie, sur des qualités de civisme, de respect de soi et du prochain. M. l'abbé Boisseau trouve le moyen de dire des choses neuves sur des sujets aussi souvent traités que l'ouverture des classes, le feu, les arbres. Et il traite ces sujets en poète. Écoutons-le nous parler des arbres en automne : « Les arbres sont rouges comme du sang frais, verts comme au milieu de l'été, jaunes comme l'or de nos calices, bruns comme les tapisseries des palais antiques. Le soleil verse sur ces feuillages aux teintes chaque jour changeantes, le ruissellement de sa grâce et de sa chaleur. (...) Les arbres sont comme des bras levés pour la prière ardente. Ils se recueillent dans la paix du soir » (p. 35-36).

Puis le ton se fait parfois plus sérieux et c'est un hommage ému à S. Exc. Mgr Ross qui vient de rentrer dans la maison du Père, ce sont des commentaires sur une lettre collective des évêques allemands durant la guerre, ce sont encore des réflexions sur Newman.

La langue qu'écrit l'auteur est savoureuse, limpide, toujours classique. Voilà un petit livre qui mérite d'être lu et médité pour rendre la vie plus chrétienne, plus heureuse.

Elie Goulet

Félix PRIEUR — « Matricule 68.881 ». *Mémorial de guerre et de captivité*. Fides, 1948. 20.5 cm. 420 p.

Si étrange que cela puisse paraître, ce mémorial de guerre et de captivité est écrit sous le signe de la joie. C'est que l'auteur comprit un jour que Dieu désirait qu'il vive. Il était caché avec ses hommes dans un champ de blé : « ... mes regards se portaient, pleins d'amitié, sur les hautes tiges de blé qui, tout autour de moi, dressaient avec nonchalance leurs épis vers le ciel. L'une d'entre elles touchait mon visage. D'un seul coup elle s'abattit

L'ESPRIT DES LIVRES

sur mon front et mes yeux, comme si, de l'avoir regardée particulièrement l'eût marquée d'un destin précoce.

« J'avais une sueur froide. Dans le même temps qu'elle tombait, j'avais entendu le petit sifflement de guêpe, par quoi s'annonce le passage d'une balle ».

« Ainsi donc à dix centimètres près, je l'avais échappé !

« L'intuition soudaine surgit en moi que c'était là une indication : que s'il avait voulu me prendre, sans doute, Dieu l'aurait déjà fait ; que désormais sa volonté restait que je vive... » (p. 50).

Et cette joie est chrétienne et se traduit souvent par l'humour :

« *De l'humour, quand ça ne tourne plus du tout ?*

LE CHRÉTIEN SEUL peut se permettre ça... »

Avec cet humour, servi par une plume alerte, l'auteur a écrit cette tragédie aux cent actes divers que fut la vie des prisonniers : traversée de toute l'Allemagne pour gagner Gumbinnem, vie sédentaire dans les camps au milieu de la balourdise des Boches ; retraite de 720 milles à travers la Prusse Orientale pour fuir les Russes ; c'est surtout le souci des âmes et nous voyons l'abbé Félix Prieur parcourir des milles et des milles à la recherche des prisonniers disséminés dans les Kommandos de travail. Tout cela dans le décor de la guerre, à la lueur des incendies et des bombardements...

Ce livre magnifiquement illustré est écrit en un style lumineux, fluide, toujours classique. Il faut féliciter les Editions Fides du soin tout particulier apporté à l'impression de cet ouvrage.

André Tilly

En collaboration. — « La vie rurale ». Semaines sociales du Canada. XXIV^e session, Rimouski. 24.5 cm. 290 p.

Compte rendu des cours et conférences. Une mine précieuse de doctrine et d'information que tous les dirigeants ruraux devront consulter pour que ces journées d'études aient un lendemain.

A. DUCHEMIN et A. DEPREESTER — « Les Mémoires d'un Allongé ». Les Editions Salvator, Mulhouse, 1948. 20 cm. 212 pages.

Vue de l'extérieur, la maladie incurable est une prison froide et triste, sise sur un pic inaccessible. A l'intérieur de cette forteresse imprenable, l'âme, croit-on, se désagrège et se dissout dans la tristesse. Quelle méprise, hélas ! Si la Providence, en vous frappant d'un mal incurable, vous introduit dans la place, vous ne tardez pas à vous apercevoir que cette prison devient vite le castel de la joie, car le chemin de la Croix est un chemin de lumière où vous a précédés le Christ...

L'abbé A. Duchemin (1886-1938) fut pendant quatorze ans un allongé. Les mémoires qu'il nous a laissés nous étonnent par l'absence de tristesse

qu'on y constate. Il y plane un sourire surnaturel et l'on y respire l'air pur des sommets. Les mémoires d'un allongé nous révèlent chez l'auteur une âme ouverte à tout ce qui fait la vie plus belle : religion, nature, art, amour des âmes, littérature... Relisons « Elle et Moi » où l'abbé Duchemin laisse percer une ironie charmante : « Ne croyez pas que je veuille écrire sous ce titre un poème d'amour ou bien quelque roman à clé. Oh !... nenni !... Tant d'audace n'effleura jamais l'âme d'un « dévot » tel que moi. Cessez donc de vous voiler la face, et pour achever de vous rassurer, laissez-moi vous avouer tout de suite qu'il s'agit tout bonnement de ma chambre, une inconnue encore pour beaucoup, et de moi-même, l'allongé impénitent... » (...) « Ma chambre ?... Mais c'est un peu de moi-même : ne m'appelle-t-on pas communément le numéro 33 ?... Ma chambre ?... C'est le témoin constant, le cadre familial d'où je m'évade si peu, sauf peut-être par la pensée. Elle est un peu à mon être ce que la coquille est à l'escargot, et encore ce dernier a la faculté d'emporter sa chambrette où bon lui semble : aussi je l'ai envié plus d'une fois » (p. 69).

Le séjour de l'abbé Duchemin à Berck fut une bénédiction grâce à l'Association Catholique des Malades de Berck (A.C.M.B.) qu'il fonda. Ce fut encore cet allongé qui organisa le service religieux dans les hôpitaux de cette ville.

Voilà un livre très édifiant qui nous enseigne que souvent la joie la plus pure anime les âmes des grands déshérités de la santé.

Elie Goulet

Les Editions Variétés — « Mes prières de chaque jour ». Montréal, 1948.

Les plus beaux sentiments de piété ont inspiré ce livre. Il exhale toute la sincérité religieuse de la véritable prière. Chaque oraison, traduite avec des termes enfantins mais sans mièvrerie, est écrite dans une typographie soignée et présentée dans un cadre décoratif de bon goût ; les illustrations sont tout à fait charmantes. Les visages sont purs et jolis, les couleurs sont fraîches et douces, les motifs sont de l'inspiration la plus délicate. Toutes les prières usuelles sont contenues dans ce livre.

Com.

LES RECENSIONS DU MOIS...

Les idées maîtresses de l'Ancien Testament, par A. Gelin	\$0.90
L'Eglise naissante, par A. Tricot	1.00
Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par A. Tricot	1.00
Saint Jérôme et les Saintes Ecritures, par S. S. Benoît XV	0.15
La Bible, par J. Leclerc, O. F. M.	0.15
Connaître Dieu, par J.-H. Nicolas, O. P.	2.00
Les Apparitions de la Vierge aux XIXe et XXe siècles, par Omer Englebert	0.75
Mariologie de saint Bernard, par Dom Dominique Nogues	2.00
La Bible — Notre Eglise. Albums liturg. « Fêtes et Saisons »	0.20
Le Bréviaire expliqué, par Dom Pius Parsch	1.50
Famille et Sainte Famille, par Th. Dehau, O. P.	1.00
Paix sur cette maison, par le R. P. Monjardet	1.00
La face voilée, par Paule Régnier	1.75
Onze enfants, par V. McNabb, O. P.	0.60
Extraits des grands philosophes, par F.-J. Thonnard, A. A.	3.75
Aux Jeunes. Beauté et Grandeur du Sacerdoce, par le R. P. Quillard, C. SS. R.	1.60
Les Désirs et les Jours, par Robert Charbonneau	1.25
La Petite Fadette, par George Sand	0.75
La coupe vide, par Adrienne Choquette	1.25
Ma Province et mon Pays, par Eugène L'Heureux	1.25
Huit heures et quart, par l'abbé Lionel Boisseau	1.00
Matricule 68.881, par Félix Prieur	2.00
La vie rurale, en collaboration	1.50
Les Mémoires d'un Allongé, par A. Duchemin et A. Depreester	1.00

LE ROSAIRE ET LA SAINTETÉ

par le R. Père E. HUGON, O. P.

Ouvrage d'actualité à l'occasion du mois du Rosaire. Il se divise en trois parties : 1) Le Rosaire et l'auteur de la sainteté : Jésus. 2) Le Rosaire et les modèles de la sainteté : Marie et Joseph. 3) Le Rosaire et la pratique de la sainteté.

PRIX : \$1.00

LA LIBRAIRIE DOMINICAINE

95. AVENUE EMPRESS
OTTAWA
(TÉL. 2-7363)

5375. AV. N.-D. DE GRÂCE
MONTRÉAL
(WALNUT 6765)

La Compagnie Mutuelle d'Immeubles Ltée

(Incorporée par Charte Fédérale en 1903)

La caisse d'épargne pour prêts mutuels
Versé à ses membres : \$10 000 000.00

Siège Social : 1306 est, rue Sainte-Catherine

Montréal

Ch.-Auguste Gascon,
Prés.

J.-Ed. Jeannotte,
Vice-Prés.

J.-Art. Tremblay,
Sec.

LOUIS AUBÉ

NÉGOCIANT EN GROS

Spécialité : Chapelets crystal de roche véritable.
37, de la Couronne, — Tél. : 3-5579 — Québec, P. Q.

EQUIPEMENT MODERNE INC.

Paul Racine Prés.

SPECIALITE DE GARAGE — SPECIALITE ELECTRIQUE
Bureau 3-0483 79, boul. Charest, Québec, P. Q.

TÉL. 3-9472

PHOTO - LITHOGRAPHIE INC.

Création et impressions lithographiques
en une ou plusieurs couleurs

30, AVENUE CONWAY QUÉBEC, P. Q.

TÉL. BUR. : 3-7258 TÉL. Rés. : 4-0358

VICTOR LAROCHELLE, L.S.C., C.A.

LICENCIÉ EN SCIENCES COMMERCIALES

(des Hautes Etudes Commerciales de Montréal)

Membre de l'Institut des Comptables agréés de Québec

SYNDIC LICENCIÉ

111, CÔTE DE LA MONTAGNE QUÉBEC, P. Q.

La Buanderie Lévis Ltée

10, RUE DE COURCELLES, QUÉBEC

TÉL. : 4-4603

EMPLOYEZ NOTRE PROCÉDÉ D R A X
À L'ÉPREUVE DE L'EAU ET DES TACHES

Tél.
DExter
1 1 6 3

COLLES DE TOUTES SORTES

En poudre, en flocons, flexible, en pâte, liquide

MEREDITH, SIMMONS & Co. Ltd.

2 1 2 5
Remembrance
Road
Lachine

TÉL. 2-9411

KELLY ET LEDUC

FERRONNERIE

67, rue WELLINGTON HULL, P.Q.

ARTISTES PHOTOGRAPHES GRAVEURS

Écrivez-nous ou téléphonez à BE 3984

La Photogravure Nationale Limitée

282 QUÉST. RUE ONTARIO - PRÈS DE BLEURY - MONTRÉAL

Achète bien
qui achète chez

Dupuis Frères

LIMITÉE

Au service du public
depuis 1868

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Redacteur en chef: Omer HEROUX

TROIS SOUS LE NUMÉRO
ABONNEMENTS PAR LA POSTE
EDITION QUOTIDIENNE
CANADA.....\$6.00
(Sauf Montréal et banlieue)
E. Unis et Empire Britannique 8.00
UNION POSTALE..... 10.00

Tél.
3-2662

G. - E. TREMBLAY

Coupe-froid National en Caoutchouc

286

10ème rue
Québec, P. Q.



tél. CR. 9957

6296, Rue ST-ANDRÉ, Montreal

LES PRODUITS MADELON ENRG.

EXCELLENT CONTRE:
MAL de TÊTE, de DENTS, d'OREILLES - GRIPPE - RHUMATISME.



Gouttes nasales **PRIVINE**

pour la prophylaxie et le traitement des rhumes de cerveau
COMPAGNIE CIBA LIMITÉE — MONTRÉAL

2-2656

SERVICE JOUR ET NUIT

SERVICE
D'AMBULANCE

Adélar & Gustave Lépine
INCORPORÉ

DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES
SALONS MORTUAIRES MODERNES

42. CHEMIN SAINTE-FOY
VIS-À-VIS DES ÉRABLES

QUÉBEC

O. PICARD & FILS

INCORPORÉE

PLOMBERIE — CHAUFFAGE
ÉLECTRICITÉ

78, ST-AUGUSTIN TÉL. 2-1239 QUÉBEC, P. Q.

HOTEL SAINT-LOUIS

rue St-Louis Québec, P. Q. Tél. 2-2771

LE ROSAIRE

En collaboration

300 pages — 21 cm. — \$0.65

*Cet ouvrage offre à tous, jeunes et vieux, ignorants
et savants, pauvres et riches, un moyen facile et
très efficace de répandre leurs prières devant le
trône de l'Eternel en les faisant passer par la
divine Mère de Dieu.*

en vente à : **LA LIBRAIRIE DOMINICAINE**



**ENTREPRENEURS
PLÂTRIERS**

SUCCURSALE À OTTAWA
SUITE 406-18, RIDEAU
TÉL. 2-9872

QUÉBEC: 104, ST-JEAN
SUITE 10 TÉL. 7881

SPÉCIALITÉS :

OUVRAGES D'ÉGLISES,
COUVENTS, ÉCOLES,
ÉDIFICES PUBLICS

TÉL. DOLLARD 5512
933 RUE ST-ROCH
MONTRÉAL

PRÊTS

Les demandes de prêts de tous ceux qui peuvent assurer le remboursement dans un délai raisonnable reçoivent toujours à nos succursales ce bon accueil qui est une tradition dans cette banque.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

TÉL.
FRONTENAC
3186*



2565
CHAMBLY
MONTRÉAL

Casavant Frères Limitée

FACTEURS D'ORGUES

ST-HYACINTHE, P. Q.

ÉTABLIE EN 1880

Compliments de

DAMIEN BOILEAU Ltée, Entrepreneurs

705, Beaumont

Montréal, P. Q.

Tél. CRescent 4183

HOMMAGES

DE

MAURICE POLLACK LIMITÉE

QUÉBEC, P. Q.

EUGÈNE CÔTÉ
PRÉSIDENT
J.A.&M.CÔTÉ LTÉE

Manufacturier
de chaussures
ST-HYACINTHE

CONSULTATIONS { 2 à 4 Hrs. P.M.
7 à 8 - P.M.

Dr P. del Vecchio

SPÉCIALITÉ:

TÉL.: FR. 1895
900 est. / Sherbrooke

MALADIE / CHRONIQUE /
CANCER, TUBERCULOSE,
ASTHME, RHUMATISME

Tracez-vous un programme

L'épargne et le placement méthodique vous assurent l'indépendance. Mettez de côté régulièrement l'argent dont vous n'avez pas besoin tout de suite. Prenez des habitudes d'économie. Ouvrez un compte d'épargne à la

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Actif, environ \$380,000,000
531 bureaux au Canada

Succursale à St-Hyacinthe
A. FISET, gérant

CIERGES — CHANDELLES — BOUGIES

Nos produits priment par leur qualité, leur fini et leur apparence. Ils incarnent la réputation et la confiance dont jouit notre maison depuis plus d'un demi-siècle.

F. BAILLARGEON-LIMITÉE

SAINT-CONSTANT
CO. LAPRAIRIE, P. Q.

MONTRÉAL
51, NOTRE-DAME O.

Tél. 8216

Diplomé General Motors

J.S. Ruelland
CARROSSIER

*Réparations d'Automobiles
et de Rembourage
Carrosserie endommagée
et débossage de tous genres.*

*Spécialité:—
Peinture Duco Dupont
Vitrage des Chars
Mécanique.*

2, Christophe Colomb,

Québec, P. Q.

HOMMAGES DE

M. J. O'BRIEN

Spécialités pour Bâtisses et Constructions
Représentant de Truscon Steel Co. of Canada Ltd.
Spécialistes en charpente de bâtisse Truscon Laboratories
Canada Ltd., Canadian Cork Co. Ltd., K. V. Gardner Ltd.
Tél. 5992 13, rue d'Alguillon Québec, P. Q.

TÉL. 4-2473

LA CIE HUBERT MOISAN

ASSURANCE FUNÉRAIRE DE QUÉBEC
SERVICE D'AMBULANCE

297, RUE ST-JOSEPH

QUÉBEC, P. Q.

ARMAND MATHIEU
(TÉL. 3-3776)

EDMOND SYLVAIN
(TÉL. 9898)

MATHIEU & SYLVAIN
ENTREPRENEURS

44, STE-URSULE, QUÉBEC, P. Q.

TÉL. 2-2240

CHARLAND ET BERNARD Ltée

Soudure au gaz et à l'électricité de tous les métaux
Réparation et nettoyage de radiateurs d'automobile
Fabrication de réservoirs

Angle 1ère Avenue et 4ème Rue — Tél. 4-2772 — Québec

Tél. : 6325

MANUFACTURIERS DE TUYAUX EN CIMENT

TUYAUX VIBRÉS ENRG.

370, Dorchester

Québec, P. Q.

FAVORITE SMALLWARES, LTD.

P.-M. LACOMBE, Président
Bibelots, nouveautés, articles de toilette et de beauté.

PRODUITS ALIMENTAIRES

101, Av. des Oblats, — Tél. 7584 — Québec, P. Q.

Une troisième édition vient de paraître

UN SAINT CHEZ LES PAPAS

Rév. Père M.-V. MASSON, O. P.

Une petite brochure que tous les pères de famille liront avec le plus grand profit. C'est le récit émouvant de M. Martin, le père de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus.

On pourra voir dans ces pages l'exemple d'un père de famille qui, en vivant simplement sa vie chrétienne de chaque jour, s'est sanctifié et a sanctifié les siens.

Chacun trouvera avantage à appliquer à sa propre vie les leçons qui se dégagent de la vie de cette belle âme qui fut celle du père de la plus grande sainte des temps modernes.

64 pages — 18 cm. — \$0.35

— • • • —

en vente à : **LA LIBRAIRIE DOMINICAINE**

NOUVEAUTÉS OCTOBRE 1948

Direction spirituelle des religieuses, <i>par A. Ehl.</i> Nouvelle édition	\$6.00
L'Évangile de Paul, <i>par Joseph Bonsirven, S. J.</i>	4.50
Martyrologe romain. Trad. française <i>par Dom Baudot</i> , 700 pages	5.00
Les Mystères du christianisme, <i>par M.-J. Scheeben</i> , 850 pages	6.00
Répertoire analytique de la musique française, <i>par A. Boll</i>	5.00
Satan. Etudes Carmélitaines 1948, 600 pages	6.00
Du réflexe au psychique, <i>par le Dr Paul Cossa</i>	4.25
La maison de mon père, <i>par P. Misraki et J. Chassang</i>	1.25
Vocation de l'étudiant, <i>par Pierre Danchin</i>	0.35
Notes de spiritualité étudiante, <i>par Pierre Danchin</i>	0.35
Apologétique. Nos raisons de croire, Réponses aux objections. 1500 p.	9.00
Les doctrines existentialistes, <i>par Régis Jolivet</i>	4.00
Pédagogie générale, <i>par R. Vinette.</i> Relié. 1948	2.50
Pédagogie scolaire contemporaine, <i>par E. Planchard.</i> 1948	3.75
Connaissance et inconnissance de Dieu, <i>par Charles Journet</i>	1.50
La Mère du Sauveur et notre vie intérieure, <i>par le R. P. Garrigou-Lagrange, O. P.</i>	3.00
La vie est-elle absurde ?, <i>par le Père Coulet</i>	1.00
Le chrétien face à l'argent, <i>par le Père Riquet</i>	1.25
Se dépouiller pour s'enrichir, <i>par le Père Riquet</i>	0.40
Le chrétien face aux ruines, <i>par le Père Riquet</i>	0.75
Les chemins de la charité, <i>par le Père Riquet</i>	0.25
Le chrétien face à la vie, <i>par le Père Riquet</i>	1.35
Pour vivre... aimer, <i>par le Père Riquet</i>	0.45
Pas à pas avec Marie, Mère du Christ, <i>par Pierre Croidys</i>	1.75
L'ascension de votre âme, <i>par le chanoine Marc</i>	1.25
A l'école de S. François de Sales, <i>par l'abbé Roffat</i>	2.75
Quelques vertus rares, <i>par R. Plus, S. J.</i>	0.75
L'Évangile et la joie, <i>par le P. Bessières</i>	0.75
Paraboles de la seconde équipe, <i>par le P. Desplanques</i>	0.75
De l'Eucharistie à la Trinité, <i>par M.-V. Bernadot, O. P.</i>	0.50
Notre-Dame dans ma vie, <i>par M.-V. Bernadot, O. P.</i>	0.75
La Sainte Vierge figure de l'Église	1.25
Jésus et son pays, <i>par H.-M. Lelong, O. P.</i>	1.25
Les apparitions de la Sainte Vierge, <i>par l'abbé O. Englebert</i>	0.75
Semer la joie, <i>par R. Plus, S. J.</i>	0.50
Saint Louis, Roi de France, <i>par Colette Yver</i>	1.25
Pour mieux gouverner, <i>par F.-X. Ronsin</i>	2.75
Médecine et adolescence, <i>par le Dr Biot</i>	1.50
Problèmes Médico-psychologiques, <i>par le Dr Biot</i>	1.25
Médecine et Education, <i>par le Dr Biot</i>	1.00
La Vie est là, <i>par le Dr Biot</i>	0.60
Le bonheur passe la peine, <i>par le Dr Biot</i>	0.75
Education de l'amour, <i>par le Dr Biot</i>	1.00
Les Lois éternelles de l'amour, <i>par le R. P. Bessières</i>	1.35
Amour et institutions familiales, <i>par le R. P. Lestapis</i>	2.25
L'esprit de Dom Marmion, <i>par Dom Van Houtryve</i>	0.75

— ■ ■ ■ —

En vente à :

LA LIBRAIRIE DOMINICAINE

95, AVENUE EMPRESS
OTTAWA
(TÉL. 2-7363)

5375, AV. N.-D. DE GRÂCE
MONTRÉAL
(TÉL. WALNUT 6765)

Comment j'élèverais mes enfants

par le R. Père JEAN BOUSQUET, O. P.



Voici un petit traité pratique d'éducation. En 64 pages de plein texte, l'auteur réussit à dire aux pères et aux mères, et aussi aux jeunes gens et aux jeunes filles qui seront un jour des pères et des mères, tout ce qu'ils doivent savoir et tout ce qu'ils doivent faire pour mener à bien l'éducation humaine et chrétienne de l'enfant. Tout tient dans trois chapitres intitulés : Mettez-vous à l'œuvre — Mettez-y du bon sens — Mettez-y du cœur.

PRIX : \$0.35



THÉOLOGIE

CAHIER IV

*Ce volume fait partie de la Collection « ETUDES ET RECHERCHES »
publiée par le Collège Dominicain d'Ottawa. Voici le sommaire :*

- A.-M. BRUNET, O. P. La prophétie de l'Immânû-El et le signe donné à Achaz par Isaïe.
R. TREMBLAY, O. P. Corps mystique et l'Eglise visible.
J.-M. PARENT, O. P. La paternité de saint Joseph.
LOUIS GARDET Nature et méthode de la théologie musulmane.
S.-M. PIERRE, O. P. La société conjugale.
J.-P. AUDET, O. P. La philosophie et l'esprit chrétien.

PRIX : \$2.50



En vente à LA LIBRAIRIE DOMINICAINE

95, AVENUE EMPRESS
OTTAWA
(TÉL. 2-7363)



5375, AV. N.-D. DE GRÂCE
MONTRÉAL
(WALNUT 6765)

Revue mensuelle publiée à St-Hyacinthe, P. Q.

« Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa »

ABONNEMENTS : CANADA : \$3.00 ; ÉTRANGER : \$3.25 ; AVEC LE ROSAIRE : 25 SOUS EN PLUS ;

LE NUMÉRO : \$0.30 ; ABONNEMENT DE SOUTIEN : \$10.00

DIRECTION : 3500, AV. LAVAL, MONTRÉAL-18

ADMINISTRATION : 5375, AV. NOTRE-DAME DE GRÂCE, MONTRÉAL-28

La Revue ne sera pas responsable des écrits de collaborateurs étrangers à l'Ordre de Saint-Dominique

IMPRIMÉ À L'ŒUVRE DE PRESSE DOMINICAINE, NOTRE-DAME DE GRÂCE, MONTRÉAL-28

